

Rapport de durabilité 2025



Table des matières

3 Introduction 3 À propos de nous 4 À propos du présent rapport 5 Message du président et chef de la direction 6 Faits saillants 2025	21 Environnement 22 Stratégie - Accompagner notre clientèle - Renforcer notre résilience 28 Gestion des risques - Gouvernance - Identification - Évaluation - Gestion et suivi - Divulgation 35 Mesures et cibles - Émissions opérationnelles - Actifs liés au carbone - Émissions financées - Cibles de réduction intermédiaires - Prochaines étapes	59 Employé.e.s - Recruter et planifier la relève - Contribuer au développement et à la progression de carrière - Favoriser des conditions de travail gagnantes - Inclusion, diversité et équité 74 Autochtones	89 Sécurité de l'information - Gouvernance - Pratiques internes - Surveillance et réponse aux incidents - Gestion des données - Protection des renseignements personnels - Intelligence artificielle
7 La durabilité à la Banque 8 Approche et priorités - Nos engagements 11 Investissement responsable 13 Finance durable - Nos équipes - Financement d'actifs et investissement 18 Particuliers et Entreprises - Prêts pour véhicules durables - Entreprises de technologie propre - Prêts verts pour le secteur immobilier commercial	46 Social 47 Clientèle - Assurer une expérience client responsable - Placer l'humain au cœur de l'expérience en succursale - Échanger avec notre clientèle - Favoriser un service accessible - Promouvoir la santé, l'inclusion et l'accessibilité financières - Soutenir les entreprises	76 Gouvernance 77 Gouvernance d'entreprise - Entretenir un dialogue constant avec nos parties prenantes - Le Conseil et ses comités - Comité ESG - Évaluation et rémunération des dirigeant.e.s - Évaluation indépendante par la fonction - Audit interne 85 Éthique d'entreprise - Code de conduite - Résolution des différends - Signaler les manquements - Lutte contre la corruption - Lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes - Sanctions internationales - Approvisionnement - Droits de la personne - Lobbying et politiques publiques - Fiscalité - Impôts et taxes payés ou payables	93 Annexes 94 Annexe 1 – Glossaire 96 Annexe 2 – Divulgation en fonction de la ligne directrice B-15 du BSIF 98 Annexe 3 – Rapport indépendant de mission d'assurance limitée 100 Annexe 4 – Émissions opérationnelles et financées de CWB 102 Annexe 5 – Empreinte des émissions opérationnelles mondiales 103 Annexe 6 – Méthodologie relative aux émissions financées et opérationnelles 111 Annexe 7 – Mise en garde concernant les déclarations prospectives

À propos de nous

Fondée en 1859, la Banque Nationale du Canada (la Banque) offre des services financiers à des particuliers, des entreprises, une clientèle institutionnelle et des gouvernements partout au Canada. Nous sommes l'une des six banques d'importance systémique au Canada, et nous livrons un rendement des capitaux propres¹ élevé.

Nous exerçons nos activités dans trois secteurs au Canada: Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des capitaux. Un quatrième secteur, Financement spécialisé aux États-Unis et International, vient compléter la croissance de nos activités domestiques.

Nous sommes une institution bancaire de premier plan au Québec, où sont situées la majorité de nos succursales, ainsi qu'un chef de file dans des activités ciblées à l'échelle canadienne.

Nous visons l'atteinte des normes les plus rigoureuses en matière de responsabilité d'entreprise tout en créant de la valeur pour nos actionnaires. Nous nous positionnons à titre d'employeur de choix et nous promouvons l'inclusion et la diversité.

Notre siège social est établi à Montréal et nos titres sont négociés à la Bourse de Toronto (TSX: NA).

La Banque Nationale en un coup d'œil

(au 31 octobre 2025)²

Notre organisation

3,1 M

Client.e.s³

35 378

Employé.e.s
dans le monde

489

Succursales⁴

2 833

Guichets
automatiques⁵

Notre performance financière

14,0 G\$

Revenu total

4,0 G\$

Résultat net

577 G\$

Actif total

61 G\$

Capitalisation
boursière

Notre contribution à l'activité économique

4,5 G\$

Rémunération
et avantages du
personnel

1,93 G\$

Biens et services
achetés au Canada⁶

1,75 G\$

Impôts sur le revenu
et taxes au Canada⁷

1 Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (rendement des capitaux propres).

2 À moins d'indication contraire, ces données proviennent du Rapport annuel 2025 de la Banque.

3 Clientèle du secteur des Particuliers et Entreprises.

4 382 au Canada, 103 au Cambodge et 4 aux États-Unis (Floride).

5 939 au Canada et 1 894 au Cambodge.

6 Ce montant comprend les frais d'occupation et les frais de technologie (excluant l'amortissement), ainsi que les communications, les honoraires professionnels, les frais de publicité et d'autres biens et services.

7 Inclut les impôts sur le revenu, les impôts sur le capital ainsi que les autres taxes. Pour en savoir plus, consultez la page 14 de la Déclaration de responsabilité sociale d'entreprise 2025.

À propos du présent rapport

Le Rapport de durabilité est publié par la Banque. Destiné à l'ensemble de nos parties prenantes, il présente nos engagements et réalisations en matière de durabilité ainsi que nos principaux indicateurs de performance environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le Rapport de durabilité est réalisé par l'équipe Développement durable | ESG, de concert avec plusieurs expert.e.s et collaborateur.trice.s. Il est approuvé par le comité ESG, qui est composé de membres de la haute direction provenant de différents secteurs de l'organisation, et est revu par le comité de révision et de gouvernance du conseil d'administration.

Portée

À moins d'indication contraire, ce rapport présente le contenu pertinent lié aux activités de la Banque et de ses principales filiales au Canada¹; il porte sur l'exercice 2025 (1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025) et tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Parties prenantes

Ce document s'inscrit dans le cadre de notre engagement à entretenir un dialogue continu, constructif, ouvert et transparent avec nos diverses parties prenantes : la clientèle, les employé.e.s, les actionnaires, les fournisseurs, les communautés au sein desquelles nous sommes présents, les groupes d'intérêts, les organisations internationales et les autorités réglementaires. Ces discussions avec nos parties prenantes sont prises en compte dans les décisions stratégiques et enrichissent nos pratiques afin que nous puissions tendre vers les normes les plus avancées en matière de divulgation.

Cadres de référence

Notre divulgation s'appuie sur les lignes directrices des cadres de référence les plus reconnus en matière de durabilité, notamment les normes Sustainability Accounting Standards Board (SASB), les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU), les Principes bancaires responsables (PRB) de l'ONU et les recommandations de l'ancien Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Nous répondons aussi aux lignes directrices de la B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) – voir [Annexe 2](#).

Certification et comptabilisation externes

Les informations contenues dans le présent rapport ne sont pas auditées. Certains indicateurs sont extraits du rapport de gestion et des états financiers annuels consolidés audités du [Rapport annuel 2025](#). Nous avons obtenu un Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant réalisé par Deloitte sur certaines informations relatives à nos données d'émissions de gaz à effet de serre (GES) divulguées – voir [Annexe 3](#).

Avis important

Veuillez vous référer à l'[Annexe 7](#) pour consulter les mises en garde au sujet des énoncés prospectifs et autres avis importants pertinents au contenu de ce rapport.



Pour en savoir plus sur les activités de la Banque en matière de durabilité, consultez nos autres ressources dans la section Codes et engagements sur [bnc.ca](#) :

- [Déclaration de responsabilité sociale d'entreprise](#)
- [Données ESG 2025](#)
- [Rapport sur nos avancées en investissement responsable 2025](#)
- [Cahier de protection des renseignements personnels 2025](#)
- [Rapport sur les obligations durables 2025](#)

¹ Certaines informations présentées dans ce rapport n'incluent pas Flinks Technologie inc. Ceci n'a pas d'impact important sur les informations présentées.

Message du président et chef de la direction

L'année 2025 aura mis en relief un environnement économique et géopolitique volatil. Elle a été marquée par de fortes turbulences. Dans ce contexte, je demeure convaincu que le Canada possède des atouts uniques pour transformer cette incertitude en opportunités. Nous devons continuer d'investir dans nos forces et ce qui nous distingue. C'est l'esprit qui anime la Banque Nationale : être présente sur le terrain, aux côtés de notre clientèle et de nos partenaires, pour faire avancer l'économie de façon durable.

Cette année, notre croissance au pays a franchi une étape majeure avec l'acquisition et l'intégration progressive de la Banque canadienne de l'Ouest (CWB). Il s'agit de la plus importante acquisition de notre histoire, et j'en suis très fier. En élargissant notre présence pancanadienne, nous renforçons notre capacité à accompagner les entrepreneur.e.s et les familles du pays.

Notre ambition en matière de durabilité se traduit par des produits et des services axés sur les intérêts de nos client.e.s. Nous les soutenons dans leurs objectifs qui contribuent à créer de la valeur durable.

Porté par notre stratégie climatique, notre appui au secteur des énergies renouvelables a atteint une somme record cette année, avec 18 milliards de dollars de financement dans des projets structurants.

Notre siège social, la Place Banque Nationale, a reçu la certification LEED® Or en 2025. Au-delà d'un symbole, cette certification confirme que l'édifice est un milieu de vie qui conjugue efficacité énergétique, confort et durabilité.

Placer l'humain d'abord demeure au cœur de notre culture. Nous avons d'ailleurs été nommés première au Canada et troisième au monde au palmarès Forbes des meilleures entreprises pour les femmes, et parmi le Top 100 mondial d'Equileap. Nous avons aussi été reconnus meilleure banque pour les personnes nouvellement arrivées au pays par le magazine MoneySense pour une troisième année consécutive. Ces distinctions reflètent l'engagement quotidien de nos équipes à bâtir un milieu inclusif et des solutions utiles et accessibles.

La confiance se gagne par une gouvernance exigeante. Notre personnel demeure outillé et à l'affût en matière de protection des renseignements personnels. Nous avons aussi poursuivi l'évolution de notre encadrement de l'intelligence artificielle responsable.

Je tiens à remercier nos employé.e.s, notre clientèle et nos partenaires. Ensemble, poursuivons en 2026 l'intégration de nos activités pancanadiennes, intensifions l'innovation et multiplions les impacts positifs dans nos communautés. C'est ainsi que nous contribuons au progrès et à la croissance durable du pays.



Laurent Ferreira
Président et chef de la direction

Faits saillants 2025

Environnement

Nouvel engagement climatique

- **42 % de réduction absolue des émissions de portée 1 et 2 (méthode fondée sur le marché)** provenant de nos activités en Amérique du Nord d'ici 2030 par rapport à 2022

Place Banque Nationale

- **Obtention de la certification LEED® Or** dans la catégorie nouvelle construction pour notre siège social

Des avancées durables dans tous nos secteurs d'affaires

- **2,7 G\$ de prêts verts octroyés ou certifiés** pour le secteur immobilier
- **6,3 G\$ d'actifs sous gestion** en produits d'investissement responsable et publication du premier Plan climat de BNI
- **7,3 G\$ de prêts autorisés** liés à des critères de durabilité
- **7,5 G\$ d'obligations souscrites** vertes, sociales, durables ou liées à des critères de durabilité
- **18,0 G\$ de financement autorisé total** lié aux énergies renouvelables

Social

Inclusion, diversité et équité

- **Certification Parité niveau Platine** octroyée par La Gouvernance au Féminin pour une sixième année consécutive
- **Premier rang au Canada et 24^e position parmi les 100 meilleures entreprises** en matière d'égalité des genres dans les marchés développés selon Equileap
- **Premier rang au Canada et troisième rang au niveau mondial** à la cinquième édition des meilleures entreprises du monde pour les femmes de Forbes

Meilleure banque pour les personnes nouvellement arrivées au Canada

- **Obtention du prix Or de MoneySense** pour la meilleure banque pour les nouveaux arrivants au Canada pour la troisième année consécutive
- **Obtention du badge Milesopedia** pour le meilleur compte bancaire pour les nouveaux arrivants au Québec

Relation avec les Autochtones

- **Conclusion de la troisième année** du programme *Attestation de partenariat en relations avec les Autochtones* (APRA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone

Gouvernance

Sensibilisation de notre personnel

- **95 % de notre personnel** a suivi la formation annuelle sur la protection des renseignements personnels et la formation sur les changements climatiques

Innover avec intégrité

- Projet portant sur l'évolution de l'**encadrement de l'IA responsable**
- **Programme de sensibilisation et de formation obligatoire** sur les enjeux de sécurité, d'éthique et de conformité liés à l'usage de l'IA

La durabilité à la Banque



Approche et priorités

Notre approche

La durabilité est une composante essentielle de notre stratégie d'entreprise, en tant que levier de croissance et multiplicateur d'impacts. Notre stratégie s'articule autour de trois thématiques majeures pour lesquelles nous avons défini des priorités organisationnelles. Ces priorités guident la mise en œuvre d'initiatives ciblées par l'ensemble des secteurs d'exploitation et des équipes opérationnelles.

L'évaluation des enjeux de durabilité est un processus en continu, c'est pourquoi nous adaptons constamment notre approche afin d'être alignés à l'évolution des cadres de divulgation en matière de durabilité ainsi qu'aux exigences réglementaires, dont les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et les normes de l'European Sustainability Reporting Standards (ESRS). En 2025, nous avons déterminé nos priorités à l'aide d'une analyse de double matérialité. Cette analyse nous a permis de relever nos principaux impacts, risques et occasions en matière de durabilité, ainsi que d'en évaluer la matérialité.

Nous avons également consulté diverses parties prenantes, telles que notre personnel, notre clientèle, nos fournisseurs ainsi que les membres de notre conseil d'administration, au moyen d'un sondage, afin de recueillir leurs perspectives sur l'importance de certaines thématiques ESG. Cet exercice nous a également permis de confirmer les sujets les plus pertinents pour notre approche stratégique et la performance globale de la Banque. Nous avons également veillé à assurer la cohérence des initiatives liées à la durabilité des secteurs d'exploitation et des équipes opérationnelles de la Banque avec cette approche stratégique.

Tableau 1 – Notre approche stratégique en matière de durabilité

Environnement	Social	Gouvernance
 Soutenir une croissance durable	 Mettre l'humain au cœur de nos actions	 Renforcer la conduite responsable des affaires
Priorités		
— Financement durable et services-conseils — Produits d'investissement responsable — Réduction des émissions de GES	— Expérience client et partenariats inclusifs — Culture et environnement de travail distinctifs pour nos employé.e.s	— Saines pratiques éthiques et de gouvernance — Gestion rigoureuse des données personnelles et des risques liés à la sécurité de l'information

Nos engagements

Environnement

D'ici 2030 :

- Réduire de 42 % nos émissions absolues de portée 1 et 2 (méthode fondée sur le marché) provenant de nos activités en Amérique du Nord par rapport à 2022
- Réduire de 31 % l'intensité carbone du portefeuille du secteur des producteurs de pétrole et de gaz pour les émissions de portée 1 et 2 et de 31 % pour les émissions de portée 3 par rapport à 2019
- Réduire de 50 % l'intensité carbone du portefeuille du secteur immobilier commercial par rapport à 2019 (émissions de portée 1 et 2)
- Réduire de 33 % l'intensité carbone du portefeuille du secteur de la production d'énergie par rapport à 2019 (émissions de portée 1)
- Engagement total de 20 G\$ consacré au financement d'énergies renouvelables

Social

- Faciliter l'accès aux services bancaires aux populations sous-bancarisées
- Soutenir le développement et l'essor des femmes, des minorités visibles, des personnes en situation de handicap, des Autochtones et des membres des communautés LGBTQ2+
- Promouvoir la littératie financière comme moyen d'améliorer les connaissances financières et d'atteindre la sécurité financière
 - Viser une augmentation de 50 % de notre clientèle nouvellement arrivée au Canada détenant des investissements à long terme d'ici 2030 par rapport à 2023
- Mettre en place des initiatives pour répondre au programme *Attestation de partenariat en relations avec les Autochtones* (APRA) :
 - Formation obligatoire sur les réalités autochtones
 - Engagement à l'égard du programme *Restructurer l'approvisionnement^{MC}* du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone
 - Mise sur pied d'un programme de recrutement destiné aux Autochtones

Gouvernance

- Assurer la protection des renseignements personnels de notre clientèle afin de bâtir et de maintenir une relation de confiance avec elle
 - Formation obligatoire sur la protection des renseignements personnels pour tout notre personnel
- Viser la parité et maintenir la présence d'au moins 40 % de femmes et 40 % d'hommes parmi nos administratrices et administrateurs indépendant.e.s



Tableau 2 – Nos collaborations

Initiatives	Implication de la Banque
Association des banquiers canadiens (ABC)	L'ABC permet au secteur de maintenir un dialogue avec plusieurs parties prenantes, dont les instances réglementaires et gouvernementales sur diverses questions et politiques qui touchent les institutions financières. Nous participons à un certain nombre de comités de travail de cette organisation, dont plusieurs traitent des questions ESG.
Association des femmes en finance du Québec (AFFQ)	La Banque travaille en collaboration avec l'AFFQ afin de soutenir les femmes dans le déploiement de leur plein potentiel grâce à de nombreuses occasions de réseautage, des formations et des conférences.
Carbon Disclosure Project (CDP)	La Banque participe à l'exercice de déclaration du CDP depuis 2010 et publie annuellement les réponses à ce questionnaire qui a pour objectif de mesurer nos occasions et nos risques climatiques.
Conseil canadien pour l'entreprise autochtone	La Banque est engagée, depuis 2022, dans le programme de certification <i>Attestation de partenariat en relations avec les Autochtones</i> (APRA) et est accompagnée par le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone.
Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable (Finance Montréal)	La <i>Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable</i> est une charte d'engagements des acteurs du secteur financier québécois en faveur d'une finance qui repose sur des principes responsables. La Banque est devenue signataire de la déclaration en octobre 2021.
Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI)	La Banque apporte un soutien à l'UNEP FI depuis des années. Dans le cadre de ce soutien, elle traite de nombreux sujets avec la communauté de l'UNEP FI, y compris le climat.
Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (PCAF)	En 2021, la Banque s'est jointe au PCAF, un partenariat mondial d'institutions financières qui collaborent à l'élaboration d'une approche rigoureuse pour évaluer et divulguer les émissions de GES résultant de leurs activités de financement et d'investissement. La Banque est une membre active du groupe de travail contribuant à l'amélioration des méthodologies et de la qualité des données climatiques.
Principes bancaires responsables (PRB) des Nations Unies	La Banque est devenue signataire fondatrice des PRB en 2019. Ce cadre unique de référence vise l'alignement des stratégies et pratiques des banques signataires avec les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris. La Banque publie annuellement un rapport qui fait état de ses progrès.
Principes d'autonomisation des femmes (WEFs)	La Banque soutient ces principes qui guident les entreprises dans l'utilisation des meilleures pratiques en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes en milieu de travail, sur le marché et dans la communauté.
ProSight – Consortium sur le climat	En tant que membre depuis 2021, la Banque s'est engagée à élaborer des cadres et des recommandations pour les principes de gouvernance, de divulgation et de gestion des risques, à faire partager ses expériences aux pairs et à contribuer à faire avancer la gestion des risques sur le thème du risque climatique.

Investissement responsable

Notre approche

Banque Nationale Investissements (BNI) a une vision claire : être un acteur de changement vers une finance plus durable.

Au 31 octobre 2025, BNI gère un volume d'actifs sous gestion de 6,3 G\$ en solutions d'investissement responsable, incluant des fonds communs de placement, des fonds négociés en bourse et des solutions gérées. Ces résultats témoignent de l'engagement de notre clientèle envers des solutions alignées sur ses valeurs et ses priorités. Nous croyons que l'investissement responsable n'est pas seulement une tendance, mais une évolution nécessaire pour bâtir un avenir plus équitable et résilient.

En 2025, nous avons lancé deux nouvelles stratégies durables, le Fonds mondial Ambition climatique BNI et le Fonds d'obligations mondiales durables BNI. Nous

avons aussi rendu disponibles les six **Portefeuilles durables BNI** dans tout le réseau de succursales de la Banque. Ils sont destinés à notre clientèle qui souhaite bénéficier d'une exposition à des sociétés ou à des émetteurs qui appliquent de bonnes pratiques de développement durable dans leur secteur ou qui saisissent des occasions générées par la transition vers une économie plus durable. Dans le cadre du lancement de ces nouveaux portefeuilles, une deuxième formation sur l'investissement responsable a été suivie par plus de 1 700 membres des forces-conseils de la Banque. Cette initiative vise à maintenir un accompagnement de qualité pour notre clientèle et à renforcer l'expertise de nos équipes.



Après plusieurs années d'efforts visant à intégrer la dimension climatique chez BNI, nous avons franchi une étape importante avec la publication de notre premier **Plan climat**. Ce document présente notre gouvernance, notre stratégie et les indicateurs clés qui nous permettent de détecter, de mesurer et de gérer les risques liés aux changements climatiques. Il reflète notre volonté d'agir de manière transparente et proactive face aux enjeux environnementaux.

Notre engagement envers la réconciliation avec les peuples autochtones se reflète également dans nos pratiques d’investissement. Nous encourageons les firmes de gestion de portefeuille avec lesquelles nous travaillons à réfléchir aux répercussions de leurs investissements sur les droits des Autochtones, notamment le respect du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), tel qu’il est défini dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Dans cette optique, nous avons rendu disponible en 2024 un guide de ressources à l’intention de nos partenaires, afin de favoriser une meilleure compréhension des droits autochtones et de promouvoir la réconciliation tout au long de la chaîne d’investissement. En 2025, nous avons poursuivi les échanges avec un groupe de plus de 15 partenaires dans le but de faire connaître cet outil, de mieux comprendre leur vision de l’intégration des considérations autochtones et de trouver de quelle manière nous pouvons les aider à améliorer leurs processus.

Nous sommes aussi fiers de soutenir l’Initiative de recherche sur l’investissement responsable dirigée par l’Association pour l’investissement responsable (AIR). Cette initiative fournit des données et des analyses sur l’investissement responsable qui permettent aux investisseurs et investisseuses, aux conseillers et conseillères et aux institutions de mieux comprendre l’évolution du marché. L’accès à des recherches de qualité est essentiel pour éclairer la prise de décisions et accélérer l’adoption de pratiques durables.

 **Pour en savoir plus, consultez le Rapport sur nos avancées en investissement responsable, disponible dans la section Investissement responsable sur bninvestissements.ca.**

Tableau 3 – Nos collaborations

Organisation	Rôle de BNI
Association des marchés de valeurs et des investissements (AMVI)	Participante au groupe de travail sur l’investissement responsable de cette association d’industries canadiennes qui représente les gestionnaires de fonds d’investissement, les courtières et courtiers en fonds communs de placement et en valeurs mobilières, ainsi que les participant.e.s aux marchés financiers.
Association pour l’investissement responsable (AIR)	Membre de l’AIR depuis 2019, une association qui a pour mandat de promouvoir l’investissement responsable sur les marchés de détail et institutionnels du Canada.
Canadian Coalition for Good Governance (CCGG)	Membre du comité ESG de cette organisation de gouvernance d’entreprise de premier plan au Canada.
CFA Montréal	Membre du comité sur la finance durable de cette organisation représentant les professionnels de l’investissement.
Engagement climatique Canada (ECC)	Signataire de l’initiative ECC depuis 2021, qui favorise le dialogue entre la communauté financière et les sociétés émettrices pour promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette.
Finance Montréal	Ambassadrice de campagne pour la promotion des métiers de la finance durable : <i>Choisis la finance</i> .
Fonds Investi	Constitutrice de ce fonds d’investissement collaboratif misant sur les investissements dans des stratégies durables.
Principes pour l’investissement responsable (PRI) des Nations Unies	Depuis 2019, signataire des PRI, le principal promoteur mondial de l’investissement responsable qui s’appuie sur un réseau international de signataires intégrant les facteurs ESG dans l’analyse d’investissement, la prise de décisions et les pratiques d’actionnariat.

Finance durable

Notre approche

Nos équipes spécialisées des Marchés des capitaux ci-dessous représentent des pôles d'expertise pour notre clientèle en offrant des conseils personnalisés sur la durabilité et la transition énergétique, en plus de produits et services de finance durable.

Nos équipes

Services-conseils et financement durable (SAF)

L'équipe SAF est une ressource visant à soutenir la clientèle à concevoir des solutions efficaces et durables grâce à une offre intégrée allant du financement durable, y compris la souscription de prêts et d'obligations, aux services-conseils. Forte de ses connaissances et de son expérience, l'équipe SAF est un point de contact unique pour fournir à la clientèle des conseils à chaque étape de son parcours en durabilité.

Investissement dans les technologies propres

Le groupe Investissement dans les technologies propres de Banque Nationale Marchés des capitaux^{MC} (BNMC) propose des services-conseils coordonnés et différenciés, soutenant les efforts de la clientèle afin d'offrir des solutions de remplacement en énergie propre et de faire progresser des modèles d'affaires plus durables. Au cours du dernier exercice, la Banque a continué d'appuyer plusieurs centaines d'entreprises de technologies propres partout au Canada par l'entremise du groupe Investissement dans les technologies propres. Le groupe fournit des conseils stratégiques dans cinq secteurs d'activité et a contribué au déploiement de plus de 4,4 G\$ au cours des cinq dernières années.

Prêts au secteur des énergies renouvelables

La Banque mobilise des capitaux pour soutenir la croissance du secteur de l'énergie propre et offre des conseils menant à des solutions adaptées. Depuis 2019, la Banque a plus que triplé son portefeuille de financement lié aux énergies renouvelables, atteignant 18,0 G\$ d'engagement total en 2025. Ces progrès témoignent de notre capacité à déployer efficacement des capitaux, soutenue par l'expertise approfondie de nos équipes et par des partenariats de longue date avec des promoteurs de projets partout en Amérique du Nord. Notre portefeuille de prêts liés aux énergies renouvelables appuie les efforts de la Banque visant à réduire les émissions associées à notre portefeuille du secteur de la production d'énergie.

Recherche sur les actions liées aux infrastructures durables et aux technologies propres

Notre analyste de recherche, infrastructures durables et technologies propres au sein de l'équipe Recherche sur les actions de BNMC dirige nos activités de recherche sur la durabilité et la transition et fournit des renseignements opportuns, succincts et à valeur ajoutée à notre clientèle.

Les travaux thématiques récents ont porté sur les sujets suivants :

- Politique et réglementation
 - Taxonomie canadienne en investissement durable
 - Incitatifs financiers – crédits d'impôt à l'investissement et à la production
 - Élections et politique climatique
 - Réglementation sur l'électricité
- Divulgence financière liée à la durabilité
 - Position évolutive de la Science Based Targets initiative (SBTi)
 - Divulgence financière durable au Canada
 - Intégration du climat dans la réglementation financière
- Changements climatiques et décarbonation
 - Flux de fonds de la finance durable
 - Biodiversité et potentiel pour faire avancer des stratégies tenant compte de la nature
 - Carburants renouvelables et turbulences du marché
 - Argumentaire en faveur du financement de l'adaptation
 - Rôle du Canada dans la réduction du bilan environnemental mondial

Produits de base

Depuis 2021, la Banque est une participante active sur plusieurs marchés d'échange du carbone, dont le Western Climate Initiative (WCI), un programme conjoint de plafonnement et d'échange du Québec et de la Californie, qui prévoit l'allocation de quotas d'émission de la Californie (California Climate Allowances – CCA), la Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI) et les droits d'émission de l'Union européenne (EUA). Pour mieux soutenir notre clientèle dans la transition, nous avons ajouté la capacité de négocier des CCA de gré à gré, ce qui nous permet d'offrir des solutions de gestion des risques et de réduction des coûts.

Solutions structurées

Notre groupe Solutions structurées offre le certificat de placement garanti (CPG) Flex Compagnies canadiennes durables aux particuliers, fournissant une exposition à des sociétés canadiennes durables, avec une protection du capital à 100 % à l'échéance. Le processus d'établissement du portefeuille comprend l'exclusion initiale des sociétés de certains secteurs, suivie d'une sélection des entreprises leaders des deux quartiles supérieurs de la notation ESG établie par Sustainalytics. Ce CPG offre une diversification sectorielle tout en favorisant la durabilité.

Leadership éclairé en matière de finance durable

- En 2025, BNMC est devenue membre de la Climate Bonds Initiative (CBI).
- BNMC a organisé, en collaboration avec MSCI, une séance éducative à l'intention des investisseurs et des entreprises sur l'évaluation des risques physiques liés au climat.
- La Banque a soutenu des événements en finance durable tout au long de l'année, dont le *Sommet de la finance durable 2025*.
- L'équipe SAF produit des mises à jour trimestrielles et hebdomadaires sur le marché de la finance durable pour notre clientèle.

Faits saillants

Banque Nationale Marchés des capitaux soutient le marché national et international par ses services de souscription de prêts et d’obligations vertes, sociales, durables et liées à des critères de durabilité.

Figure 1 – Obligations vertes, sociales, durables et liées à des critères de durabilité souscrites par BNMC en 2025¹

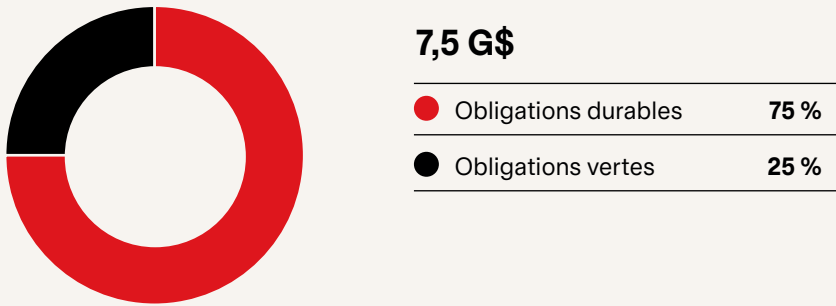


Figure 2 – Crédits autorisés pour des prêts liés à l’énergie renouvelable et à des critères de durabilité en 2025

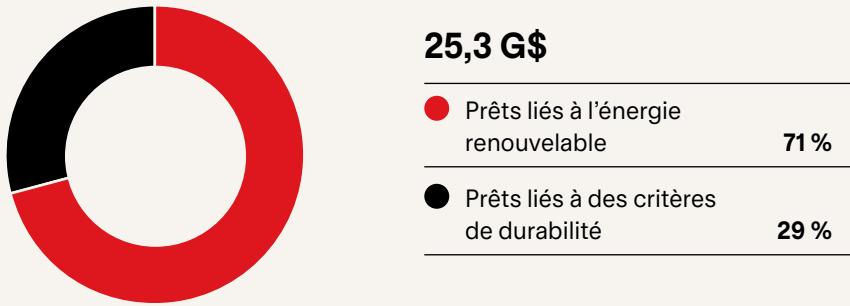


Tableau 4 – Mesures de performance de la finance durable (en G\$)

Mesures de performance ¹	2025	2024
Valeur des obligations vertes, sociales, durables et liées à des critères de durabilité souscrites	7,5	5,3
Valeur des prêts liés à des critères de durabilité autorisés	7,3	8,1
Engagement total consacré au financement d’énergies renouvelables	18,0	15,0

1 Toutes devises confondues, converties en dollars canadiens.

Voici quelques exemples d'entreprises soutenues par nos équipes :

Pomerleau

En août 2025, BNMC a agi à titre d'agente administrative et co-agente de structuration en durabilité lors du premier prêt lié à des critères de durabilité de 300 M\$ de Pomerleau. La facilité de crédit comprend un mécanisme de rajustement de la tarification lié à l'atteinte des objectifs de durabilité relatifs aux émissions de GES et à la gestion des déchets. Pomerleau figure parmi les trois plus grands entrepreneurs au Canada et est un pionnier dans la construction de bâtiments et d'infrastructures durables.

«En collaborant avec des partenaires comme Banque Nationale Marchés des capitaux, nous renforçons notre capacité à susciter des changements significatifs dans la construction durable. Le prêt lié au développement durable reflète notre engagement à réaliser des projets conformes à nos valeurs et à contribuer à la construction de logements abordables, d'infrastructures à faibles émissions de carbone et d'options de transport en commun et de transport actif. Ensemble, nous créons des solutions qui répondent aux défis d'aujourd'hui et qui façonnent un avenir meilleur», a déclaré Philippe Adam, président et chef de la direction de Pomerleau.

Invenergy

En juin 2025, BNMC a agi à titre de co-coordonnateur du prêt vert, arrangeur principal coordonnateur et teneur de livre conjoint pour Invenergy, l'un des plus grands promoteurs, propriétaires et exploitants privés au monde de solutions énergétiques propres et abordables, dans le cadre du financement de 1,1 G\$ de l'Alliance de l'énergie de l'Est pour le parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 1 (PPAW 1). Au cours des dernières années, la Banque a fourni un financement important pour de nombreux projets d'Invenergy, représentant plusieurs milliards de dollars en dépenses en immobilisations et en investissements dans le secteur des énergies renouvelables.

Innergex

BNMC a agi à titre de co-coordonnateur du prêt vert, arrangeur principal coordonnateur et teneur de livre conjoint dans le cadre d'un programme de financement de 215 M\$ auquel ont participé Innergex Renewable Energy Inc. (Innergex) et Mi'gmawei Mawiom Business Corporation (MMBC) pour le projet éolien Mesgi'g Ugju's'n 2 (MU2) de 102 mégawatts. Ce financement représente la poursuite et l'approfondissement de la relation de longue date de la Banque avec Innergex, un champion québécois des énergies renouvelables. Par cette collaboration, la Banque réaffirme son leadership dans le financement de projets au Canada.

Financement d’actifs et Investissement

Nos équipes Financement d’actifs et Investissement visent à soutenir l’avancement de la finance durable au sein de l’organisation. Nous avons deux flux d’activités principaux, à savoir l’émission d’obligations durables (structurées ou non) selon les normes du marché et l’investissement sélectif dans des produits de finance durable d’autres émetteurs. Grâce à ces initiatives, nous démontrons notre volonté de contribuer à la croissance de marchés des capitaux responsables et d’appuyer le financement de projets conformes aux objectifs de durabilité.

Programme d’obligations durables

En 2018, la Banque a élaboré l’un des premiers cadres de référence canadiens pour l’émission d’obligations durables, qui a fait l’objet d’un examen externe visant à confirmer son harmonisation avec les principes des obligations vertes, les principes des obligations sociales ainsi que les lignes directrices sur les obligations durables de l’Association internationale des marchés des capitaux (ICMA).

Selon ce cadre, nos fonds peuvent être utilisés pour financer ou refinancer en totalité ou en partie des entreprises ou des projets admissibles selon neuf catégories : énergie renouvelable, efficacité énergétique, prévention et contrôle de la pollution, gestion durable de l’eau et des eaux résiduelles, bâtiments durables, transport à faible émission de carbone, logement abordable, accès aux services essentiels et de base, et prêts aux petites et moyennes entreprises situées dans des zones économiques défavorisées. Au 31 octobre 2025, le produit provenant de l’émission des obligations vertes et durables a servi au financement d’actifs d’approximativement 3,2 G\$ dans des projets admissibles.

Le comité des obligations durables de la Banque est composé de dirigeant.e.s provenant de divers secteurs (Marchés des capitaux, Trésorerie, Gestion des risques, Entreprises et Finance). Ils sont responsables de la sélection et de l’évaluation des prêts qui seront qualifiés comme étant admissibles. La Banque publie annuellement un rapport qui présente notamment un sommaire du cadre de référence, l’utilisation des fonds ainsi que des exemples de projets financés.

 **Pour en savoir plus, consultez le Rapport sur les obligations durables, disponible dans la section Codes et engagements sur [bnc.ca](#).**

Tableau 5 – Mesures de performance en matière de financement d’actifs durables et d’investissements (en G\$)

Mesures de performance ¹	2025	2024
Valeur des obligations vertes et durables en circulation émises par la Banque ¹	3,2	3,0
Valeur des obligations vertes, sociales, durables et liées à des critères de durabilité détenues ²	1,4	1,1

1 Toutes devises confondues, converties en dollars canadiens.

2 Portefeuille investi par l’équipe d’investissement de la Banque en obligations vertes, sociales, durables et liées à des critères de durabilité.

Particuliers et Entreprises

Notre approche

Nous offrons à notre clientèle Particuliers et Entreprises des outils et des services-conseils spécialisés afin de faciliter leur parcours vers des solutions plus durables.

Prêts pour véhicules durables

Afin d'encourager la transition de notre clientèle vers des véhicules plus durables, la Banque offre des taux d'intérêt plus avantageux lors d'un financement pour l'achat d'un véhicule 100 % électrique, hybride branchable ou à l'hydrogène. Ces produits sont offerts partout au Canada par l'intermédiaire du réseau de distribution de la Banque et de ses marchands affiliés.

Entreprises de technologie propre

Au cours de 2025, le groupe Technologie et Innovation a poursuivi son mandat d'offrir des conseils, de l'accompagnement et des services financiers adaptés aux entreprises technologiques à croissance rapide au Canada. Parmi ces entreprises, on retrouve notamment celles du secteur de la technologie propre ayant développé d'importantes innovations logicielles ou matérielles liées au captage du carbone, à l'optimisation énergétique, aux carburants durables, aux solutions de recharge pour véhicules électriques et à l'intelligence climatique.



Voici quelques exemples d'entreprises de technologie propre soutenues par le groupe :

GHGSat

GHGSat est un leader mondial de la technologie doté de capacités de surveillance des émissions de pointe. Afin d'aider les opérateurs industriels à réduire leurs émissions, les satellites de GHGSat déterminent précisément la source des fuites de méthane, souvent jusqu'au niveau d'équipements individuels. Grâce à une fréquence de revisite quotidienne inégalée, GHGSat alerte les opérateurs sur les émissions quelques heures seulement après leur détection. À ce jour, GHGSat a lancé 14 satellites, qui surveillent chaque année les émissions de millions d'installations afin d'offrir la couverture mondiale la plus robuste du marché en matière d'émissions de méthane. En plus de sa flotte de satellites, GHGSat exploite des avions équipés de son capteur breveté, complétant ainsi la surveillance satellitaire à haute fréquence par des réponses ciblées et rapides. La Banque est fière de soutenir GHGSat dans sa mission de transformation environnementale. Ce partenariat reflète notre ambition de soutenir l'innovation technologique qui contribue à la réduction des émissions de GES.

Alvéole

Alvéole, une entreprise spécialisée dans la nature et la biodiversité, se consacre au secteur de l'immobilier commercial. Elle intervient dans plus de 2 200 immeubles en Amérique du Nord et en Europe, renforçant l'engagement des locataires grâce à sa solution unique d'apiculture urbaine. En 2025, Alvéole franchit une nouvelle étape : forte de plus de 12 ans d'expérience sur le terrain, elle lance une plateforme d'intelligence liée à la nature et à la biodiversité pour l'immobilier commercial. Désormais active dans des centaines de bâtiments du monde entier, cette nouvelle offre permet aux propriétaires immobiliers d'intégrer facilement la nature et la biodiversité dans la divulgation, la stratégie et le financement de portefeuilles.

SWTCH Energy

SWTCH Energy est un pionnier des solutions de recharge pour véhicules électriques destinées aux immeubles résidentiels multifamiliaux, commerciaux et de bureau en Amérique du Nord. SWTCH s'appuie sur des technologies de pointe pour aider les propriétaires et exploitants d'immeubles à déployer la recharge de véhicules électriques en optimisant l'infrastructure du réseau existant. Grâce à une innovation continue et à un vaste réseau de partenaires, SWTCH propose des modèles d'affaires rentables et évolutifs pour les bâtiments à locataires multiples. La Banque est heureuse de soutenir la croissance constante de SWTCH, son approche novatrice en matière d'infrastructure de recharge, sa technologie exclusive et sa position forte sur le marché.

Prêts verts pour le secteur immobilier commercial

En 2025, la Banque continue de soutenir la clientèle du secteur immobilier commercial dans l'adoption de pratiques durables :

221 prêts verts ont été octroyés ou certifiés pour un montant total de près de 2,7 G\$, dépassant notre objectif annuel fixé à 2 G\$.

La Banque propose deux catégories de prêts verts certifiés afin de répondre aux besoins diversifiés du secteur immobilier.

- Les prêts offerts en partenariat avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), dans le cadre du programme *APH Select*, visent à améliorer l'efficacité énergétique en immobilier commercial. En 2025, près de 2,1 G\$ de ce type de prêt ont été octroyés ou certifiés.
- Les prêts conventionnels, quant à eux, soutiennent des projets immobiliers commerciaux intégrant des normes environnementales précises, représentant 596 M\$ au 31 octobre 2025.

Cette distinction permet d'accompagner nos client.e.s dans des stratégies de durabilité adaptées à leurs réalités.

Pour renforcer l'expertise interne, des ateliers de formation ont été offerts pour approfondir les connaissances sur la durabilité et la taxonomie des immeubles durables. Les processus ont été optimisés pour faciliter les discussions avec

notre clientèle et bien cibler ses besoins, dans le but d'améliorer l'émission de prêts verts.

En 2025, nos pratiques ont été bonifiées par le renforcement de processus de vérification interne de la donnée, la clarification des critères d'admissibilité aux prêts verts, ainsi que la création de documents explicatifs destinés aux clients pour rendre les exigences en finance durable plus compréhensibles et faciles à appliquer.

Afin de promouvoir les entreprises participantes au programme de prêts verts, la Banque a déployé cette année une stratégie de visibilité et de rayonnement. Cette initiative vise à mettre en avant des projets exemplaires financés par des prêts verts, au moyen d'actions concrètes telles que la création de contenus spécialisés (articles, publications sur les réseaux sociaux) et l'installation de palissades physiques sur les chantiers.

À titre d'exemple, le projet We2 phase 2 illustre parfaitement cette démarche. Ce projet de condos locatifs durables, soutenu par un prêt vert accordé au Groupe Heafey et au Groupe Gaudette, intègre des critères de performance énergétique rigoureux afin de réduire la consommation d'énergie et de promouvoir une approche responsable dans le secteur immobilier. Pour accroître la visibilité de ce projet et sensibiliser le marché aux pratiques durables, la Banque a mis en place une campagne de rayonnement combinant marketing numérique (publications sur les réseaux sociaux) et marketing physique (palissades sur le chantier). Cette approche contribue à renforcer la reconnaissance des initiatives durables et à affirmer le rôle de la Banque comme partenaire de référence dans la transition énergétique.



Environnement



Stratégie

Notre approche

Nous sommes déterminés à soutenir la transition vers une économie net-zéro. Nous croyons que parvenir à cet objectif est un cheminement qui exige une collaboration intersectorielle et qui dépend d’une innovation technologique accrue, de l’amélioration de la réglementation et de cadres politiques favorables. Nous travaillons aux côtés de notre clientèle pour l’aider à atteindre ses objectifs de durabilité et à renforcer sa résilience à long terme tout en gérant les complexités de la transition.

En 2025, nous avons revu notre stratégie de durabilité, y compris notre ambition climatique à la suite de l’acquisition de CWB et d’un changement dans notre environnement externe et géopolitique. Nous sommes engagés à soutenir une économie net-zéro. Nous croyons qu’il s’agit d’une responsabilité partagée et nous sommes prêts à faire notre part. Nous collaborons étroitement avec notre clientèle et lui offrons des solutions adaptées de financement, de placements et de conseils, tout en mobilisant des capitaux pour des projets qui permettent de progresser dans des secteurs économiques clés. Nous renforçons également notre résilience climatique en améliorant la façon dont nous déterminons, mesurons et surveillons les risques climatiques dans l’ensemble de la Banque.

Tableau 6 – Notre ambition, nos priorités et nos actions climatiques

Notre ambition	Nos priorités	Nos actions
Nous sommes déterminés à soutenir la transition vers une économie net-zéro.	 Accompagner notre clientèle Tirer parti de notre capital et de notre expertise pour aider notre clientèle dans sa transition	— Mobiliser des capitaux pour les secteurs essentiels à la transition — Déployer des solutions de finance durable — Fournir une expertise et des services-conseils — Proposer des produits de placement durables
	 Renforcer notre résilience Assurer la résilience aux risques climatiques physiques et de transition dans notre modèle d'affaires	— Favoriser la décarbonation de nos propres opérations — Travailler à aligner nos portefeuilles de financement des producteurs de pétrole et de gaz, de la production d’énergie et de l’immobilier commercial sur les trajectoires visées par nos cibles intermédiaires — Intégrer davantage les questions de risques climatiques dans nos pratiques

Accompagner notre clientèle

La transition variera selon les régions géographiques et les industries, et nous reconnaissons l'importance d'adapter les solutions aux différents besoins de notre clientèle. Nous accompagnons notre clientèle dans sa transition en lui offrant des produits de finance durable, des services-conseils et des partenariats qui créent des opportunités dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les technologies émergentes.



Investissement responsable

+ Pour en savoir plus sur nos produits et initiatives d'investissement responsable, consultez la [page 11](#).



Finance durable

+ Pour en savoir plus sur nos équipes de finance durable et nos services-conseils, consultez la [page 13](#).



Particuliers et Entreprises

+ Pour en savoir plus sur nos solutions pour accompagner notre clientèle des services Particuliers et Entreprises, consultez la [page 18](#).

Renforcer notre résilience

Pour assurer notre résilience en tant qu’organisation, nous réduisons les émissions de nos propres opérations, gérons les émissions financées dans l’ensemble de notre chaîne de valeur et renforçons les fondements de la gestion des risques qui soutiennent notre stabilité financière à long terme.

Cible de réduction des émissions opérationnelles

La réduction des émissions débute par nos propres opérations. Depuis l’acquisition de CWB, nous avons réévalué notre empreinte globale et nos méthodes pour établir une nouvelle cible de réduction des émissions opérationnelles. Cette cible contribue à nos efforts pour réduire les émissions et quantifier l’impact environnemental de nos propres opérations.

Nouvelle cible pour 2030

En 2025, nous avons établi une nouvelle cible de réduction des émissions opérationnelles pour 2030, qui comprend CWB. Pour orienter ce processus, nous avons procédé à une analyse approfondie de nos plans internes de réduction des émissions et des données accessibles publiquement sur les changements apportés au réseau électrique au cours de la période visée. La cible s’aligne sur les trajectoires fondées sur la science du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC) pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C. Elle vise précisément notre empreinte en Amérique du Nord, qui représente nos principales activités commerciales, tire parti de nos processus détaillés de suivi et de gestion en vigueur et qui est soutenue par notre stratégie d’affaires en immobilier. Nous avons aussi consulté plusieurs parties prenantes en interne et experts en externe, la haute direction et le comité ESG, qui a approuvé la cible.

 **Pour en savoir plus sur le champ d’application et les limites de cette cible, consultez l’[Annexe 6](#).**

Suivant l’acquisition de CWB, nous évaluons l’incidence de notre présence étendue au Canada sur l’ensemble des catégories d’émissions opérationnelles de portée 3 définies dans le GHG Protocol. Nous mettons également en place des processus pour compiler des données pertinentes et alignées à notre stratégie d’affaires.

De plus, nous évaluons les mesures de réduction des émissions s’appliquant à notre empreinte internationale, principalement concentrée au Cambodge. Nous restons engagés à évaluer et divulguer notre empreinte carbone mondiale totale pour des catégories précises d’émissions à mesure que les données et les capacités s’améliorent.

 **Pour en savoir plus sur notre empreinte mondiale, consultez l’[Annexe 5](#).**

Nouvelle cible pour 2030

42 % de réduction absolue des émissions de portée 1 et 2 (méthode fondée sur le marché) provenant de nos activités en Amérique du Nord d’ici 2030 par rapport à 2022

Portée	Les émissions de portée 1 et 2. Cette approche tire parti de nos processus détaillés de suivi et de gestion liés à notre empreinte physique.
Année de référence	L’année 2022 a été établie comme année de référence pour cette cible, en raison de la disponibilité des données validées de CWB. Elle marque également le retour à une situation « normale » compte tenu des politiques de travail hybride établies à la suite de la pandémie.
Limite	La limite d’émissions s’appliquant à la cible comprend nos activités en Amérique du Nord, en conformité avec nos principales activités commerciales.
Suivi	Nous procédons à un suivi continu de notre performance par rapport à la cible et présentons un rapport au moins deux fois par année au comité ESG et à un comité du conseil d’administration. Pour assurer notre imputabilité à la cible, le suivi fait partie des facteurs ESG liés à la rémunération et est présenté à un comité du conseil d’administration.

Stratégie de réduction des émissions opérationnelles

Pour atteindre sa nouvelle cible de 2030, la Banque a mis en œuvre une stratégie globale qui comprend des économies d'énergie découlant de la colocation, du regroupement et de la rénovation de locaux en Amérique du Nord, ainsi que des améliorations prévues aux réseaux électriques dans chaque région.

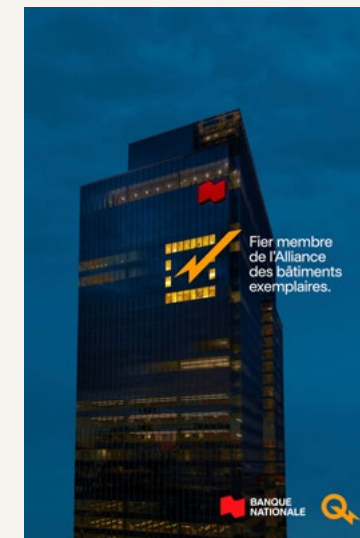
Efficacité énergétique

Au sein de notre parc immobilier, l'efficacité énergétique est une priorité. Nous évaluons annuellement la disponibilité des sources d'énergie pour privilégier, autant que possible, l'utilisation d'énergies renouvelables ou à plus faibles émissions de carbone.

En 2025, nous avons continué à procéder au retrait progressif des équipements de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (systèmes CVCA) qui fonctionnent au gaz naturel, au mazout ou à l'huile de chauffage, pour les remplacer par des systèmes électriques ou de biénergie dans cinq succursales, pour une réduction de 28 tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (t éq. CO₂). Nous avons également remplacé des unités CVCA pour des systèmes plus écoénergétiques dans neuf succursales, correspondant à une réduction de 10 t éq. CO₂. Enfin, nous avons converti des luminaires traditionnels vers des DEL (diodes électroluminescentes), réduisant la consommation d'électricité de 42 000 kWh dans 105 succursales.

La Banque poursuit l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques lorsque les conditions de projets sont favorables. Depuis le lancement de l'initiative, 49 stations de recharge réparties sur 26 sites ont été installées, et nous continuons de bonifier cette offre dans les communautés au sein desquelles nous sommes présents.

La Banque est fière de s'être jointe à l'**Alliance des bâtiments exemplaires**, une initiative d'Hydro-Québec visant à mobiliser les gestionnaires de grands bâtiments emblématiques de Montréal et de Québec autour des meilleures pratiques énergétiques. La Banque s'est ainsi engagée à continuer de réduire activement sa consommation d'électricité pendant les périodes de pointe en hiver, notamment grâce à une régulation centralisée de nos 138 succursales dans tout le Québec. Cette stratégie permet de diminuer la pression sur le réseau, tout en maintenant le confort des occupants.e.s. Au cours de l'hiver 2025-2026, un projet similaire verra le jour à la Place Banque Nationale, permettant ainsi à la Banque de poursuivre ses efforts pour diminuer sa consommation énergétique.



En 2025, la Place Banque Nationale a obtenu la certification LEED® Or dans la catégorie *Nouvelle construction*, soulignant ainsi son engagement à bâtir des environnements durables et inspirants.

Approvisionnement responsable

La Banque a mis en place une stratégie interne d'approvisionnement responsable ayant pour objectif de renforcer et d'harmoniser la gouvernance et les processus pour intégrer progressivement des critères ESG. Grâce à un dialogue constant avec nos fournisseurs, nous visons à accroître les partenariats avec des fournisseurs locaux, responsables, issus de la diversité et autochtones.

Dans un processus d'amélioration continue, nous avons aussi lancé un exercice de quantification des émissions de GES de portée 3 liées aux achats de biens et services de la Banque dans le but d'alimenter une stratégie de décarbonation des achats. Cette première quantification nous a notamment permis de :

- dresser un bilan des émissions de GES de l'ensemble des approvisionnements en biens et services sous contrat;
- déterminer les catégories d'achat les plus émettrices;
- relever des pistes d'amélioration.

Nous avons également terminé l'intégration d'un questionnaire à la plateforme d'approvisionnement pour évaluer les pratiques ESG des fournisseurs clés de la Banque afin d'approfondir progressivement notre compréhension de leurs pratiques et de trouver des occasions d'amélioration en matière d'approvisionnement responsable.

BAROMÈTRE

de l'achat responsable 2024

La Banque mesure les progrès de sa démarche d'approvisionnement responsable en répondant au *Baromètre de l'achat responsable*, une initiative qui mesure la performance des organisations tous les quatre ans. En 2024, la Banque s'est classée au sein des entreprises les plus performantes (10 % supérieures), avec un niveau global de maturité 3, sur une échelle de 5, soit un progrès, comparativement à son niveau 2 attribué en 2021. Ces résultats témoignent des efforts mis en place par la Banque au cours des dernières années.

Marketing durable

La Banque intègre des pratiques de développement durable dans ses activités de marketing. À titre d'exemple, le matériel utilisé lors d'événements est entreposé pour être réutilisé.

Dans notre matériel publicitaire et dans le choix des talents avec qui nous travaillons, nous nous engageons à représenter la diversité des communautés au sein desquelles la Banque exerce ses activités. L'approbation du contenu publicitaire est le fruit d'un travail de collaboration entre l'équipe Marketing et les spécialistes internes de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité.

Dans le cadre de ses activités, la Banque privilégie les plateformes numériques plutôt que les impressions papier. Pour la documentation devant être imprimée, nous faisons appel à un imprimeur local qui utilise du papier certifié Forest Stewardship Council (FSC) 100 %, fabriqué à partir de fibres provenant de forêts gérées de façon responsable.

Services numériques responsables

Nos nombreux outils numériques peuvent être utilisés de façon optimale afin de limiter notre impact sur l'environnement. À cet effet, l'équipe Technologie de l'information (TI) de la Banque a lancé plusieurs initiatives au cours de l'année afin d'améliorer ses façons de faire :

- Animés par un professeur de HEC Montréal ayant publié une recherche sur l'empreinte numérique des services des banques canadiennes :
 - un atelier a été organisé pour sensibiliser les secteurs d'activité et les équipes de marketing numérique aux impacts de nos activités et aux bonnes pratiques à adopter;
 - une conférence interne destinée à plus de 150 personnes des équipes TI et des secteurs d'exploitation Particuliers et Entreprises et Gestion de patrimoine a été organisée, enregistrée et diffusée à l'échelle de la Banque. Des propositions de recommandations personnalisées triées par impact ont aussi été présentées afin d'améliorer nos services numériques.
- Nous avons créé, avec l'aide d'un partenaire externe, un référentiel d'écoconception regroupant sept domaines, huit métiers et 70 recommandations. L'objectif de ce référentiel est d'évaluer nos pratiques professionnelles, de voir ce qui est en place et ce qui peut être réalisé afin d'améliorer les services numériques responsables de la Banque. Ce référentiel a été utilisé dans un premier projet en 2025 et son intégration se poursuivra en 2026 dans nos projets en cours afin de relever des pistes d'amélioration en lien avec les processus, l'expérience client ou le développement logiciel.

Cibles d'émissions financées par secteur

Depuis 2021, la Banque a quantifié ses émissions financées dans les secteurs ayant la plus forte intensité de carbone, en s'appuyant sur la méthodologie PCAF. Elle maintient des cibles de réduction intermédiaires de l'intensité carbone pour ses portefeuilles de prêts dans les secteurs suivants :

- Producteurs de pétrole et de gaz
- Immobilier commercial
- Production d'énergie

La Banque a élaboré des stratégies de financement adaptées à chaque secteur d'activité.

Tableau 7 – Nos cibles intermédiaires par rapport à 2019 et nos stratégies de financement par secteur pour les atteindre

Secteurs	Producteurs de pétrole et de gaz	Immobilier commercial	Production d'énergie
Cibles intermédiaires	Réduction de 31 % de l'intensité carbone du portefeuille d'ici 2030 (émissions de portée 1 et 2) Réduction de 31 % de l'intensité carbone du portefeuille d'ici 2030 (émissions de portée 3)	Réduction de 50 % de l'intensité carbone du portefeuille d'ici 2030 (émissions de portée 1 et 2)	Réduction de 33 % de l'intensité carbone du portefeuille d'ici 2030 (émissions de portée 1)
Stratégies	— Tirer parti de notre processus de gestion des risques, y compris un test de sensibilité aux risques climatiques, une simulation d'impact et une évaluation du plan de décarbonation. — Accompagner stratégiquement notre clientèle actuelle dans l'exécution de son plan de transition, adapté à sa situation géographique et à son environnement économique.	— Maintenir notre stratégie de financement pour optimiser la composition du portefeuille, mettant l'accent sur les projets immobiliers commerciaux au Québec et accorder la priorité aux bâtiments à faible empreinte énergétique, comme ceux qui utilisent l'hydroélectricité.	— Engagement total de 20 G\$ consacré au financement d'énergies renouvelables d'ici 2030. — Évaluer et gérer le financement du secteur de la production d'énergie au charbon thermique, conformément à nos engagements actuels dans ce secteur.

Gestion des risques

Notre approche

Afin d'accroître sa résilience, la Banque continue d'intégrer les enjeux climatiques à son cadre de gestion des risques.

Le risque climatique se traduit par la possibilité que les conséquences des changements climatiques entraînent, à court terme (moins de trois ans), à moyen terme (trois à dix ans) ou à long terme (plus de dix ans), une perte de valeur financière pour la Banque ou affectent ses activités.

On peut définir les risques climatiques selon deux types :

- **Risques physiques** : impacts potentiels de la multiplication et de l'intensification des épisodes climatiques aigus (événements météorologiques extrêmes) ou chroniques (p. ex. augmentation de la fréquence et de la gravité des incendies de forêt et des inondations ou hausse du niveau de la mer).
- **Risques de transition** : impacts potentiels de l'évolution vers une économie faible en carbone par des changements technologiques, des orientations politiques ou publiques visant à réduire les émissions, ou encore des changements réglementaires. Ces impacts peuvent avoir un effet non seulement sur l'économie, mais aussi sur des secteurs d'activité et des portefeuilles spécifiques.

Les risques climatiques peuvent aussi avoir une incidence sur les risques inhérents à nos activités comme le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement ainsi que le risque opérationnel. De plus, l'évolution rapide de l'environnement réglementaire à l'échelle mondiale, les engagements et cadres auxquels nous adhérons et les attentes des parties prenantes peuvent constituer un risque de réputation et de non-conformité, en plus d'augmenter les risques légaux. La Banque est exposée à ces risques de manière directe par ses propres activités et de manière indirecte par les activités de sa clientèle.

Gouvernance

Notre appétit pour le risque

La Banque exprime son appétit pour le risque climatique par l’entremise de principes directeurs et d’énoncés qui ont pour but l’atteinte de nos priorités et de nos engagements. La surveillance est effectuée par des indicateurs climatiques qui sont alignés avec les priorités de la Banque, comme réduire les émissions de nos activités opérationnelles et soutenir le développement du secteur de l’énergie renouvelable. Les résultats sont présentés trimestriellement au comité de gestion des risques du Conseil.

Cadre de gestion des risques

La Banque a établi un cadre uniforme de gestion du risque climatique pour toute l’organisation. Ce cadre repose sur sa propre norme interne, dont les principes sont définis en quatre dimensions : l’identification, l’évaluation, la gestion et le suivi ainsi que la divulgation (figure 3). Pour la gestion des risques climatiques, la Banque utilise la même gouvernance que celle en place pour l’ensemble de ses risques. Il s’agit d’un modèle basé sur trois lignes de défense qui définit clairement les rôles et responsabilités de chacune d’elles et permet l’utilisation d’un cadre de gestion efficace (figure 4). Les équipes de gestion des risques, en tant que deuxième ligne de défense, s’assurent de promouvoir une gestion saine et efficace des risques auxquels la Banque fait face. La notion de risque climatique est également introduite dans plusieurs de nos politiques et activités internes de gestion des risques qui alimentent l’étendue des risques et le processus interne d’évaluation de l’adéquation des fonds propres (PIEAFP). Nous surveillons l’évaluation et l’atténuation du risque ainsi que la capitalisation requise, au besoin.

Figure 3 – Cadre de gestion du risque climatique



Figure 4 – Rôles et responsabilités des trois lignes de défense de la Banque

Première ligne	Deuxième ligne	Troisième ligne
Les secteurs d'affaires ont la responsabilité d'identifier, d'évaluer et de documenter les risques climatiques inhérents aux activités quotidiennes en déployant des outils de gestion et de suivi alignés sur l'appétit pour le risque, les politiques et les normes de gestion des risques.	La gestion des risques agit en tant que fonction de surveillance des pratiques de gestion et d'examen critique indépendant de la première ligne de défense. Elle s'assure de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et d'en rendre compte.	L'audit interne fournit une assurance indépendante sur l'efficacité des principaux processus et systèmes de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne, et formule des recommandations et des conseils pour promouvoir la solidité à long terme de la Banque.

Identification

La Banque a mis en place des outils internes qui recensent et documentent les risques climatiques. Ces outils permettent aux utilisatrices et utilisateurs de mieux comprendre leurs répercussions transversales sur l'ensemble des autres risques auxquels la Banque fait face. Le tableau 8 illustre comment les catégories de risques climatiques peuvent potentiellement avoir une incidence sur les activités de notre clientèle et sur nos opérations par différents canaux de transmission, et comment nous les atténuons.

Tableau 8 – Impacts potentiels du risque climatique sur les risques principaux à court (CT), moyen (MT) ou long (LT) terme

Risques principaux	Impacts	Horizons	Initiatives d'atténuation
Risque de crédit	Risque physique (aigu) – Dommages aux sûretés détenues sur les prêts bancaires et perturbation potentielle de la chaîne d'approvisionnement des client.e.s pouvant entraîner une diminution de leur capacité de remboursement ou une hausse de la perte en cas de défaut.	CT, MT, LT	— Évaluation de la vulnérabilité du portefeuille de prêts, segmenté en cinq niveaux en fonction de la sensibilité au risque climatique (de très faible sensibilité à très élevée).
	Risque de transition (de marché et réglementaire) – Augmentation de la probabilité de défaut en raison de l'augmentation des coûts ou de la diminution des revenus liés à la transition vers une économie faible en carbone. Hausse de la perte en cas de défaut suivant une diminution de la valeur des actifs en garantie en raison de leur désuétude par rapport à la transition énergétique.	MT, LT	— Analyse de scénarios climatiques pour évaluer les répercussions financières sur les provisions pour pertes de crédit. — Processus de détermination des limites de concentration pour certains secteurs d'activité pour tenir compte des impacts potentiels du risque climatique.
Risque de marché	Risque physique (aigu et chronique) – Instabilité de la production dans le secteur primaire des entreprises, ce qui pourrait entraîner une volatilité accrue des prix des matières premières.	MT, LT	— Intégration des conséquences des événements climatiques aux scénarios économiques et financiers plus larges utilisés dans les tests de résistance exécutés périodiquement par les équipes de risque de marché.
	Risque de transition (de marché, réglementaire, légal et de réputation) – Impacts sur les variables de marché, telles que les prix des actions et des matières premières, à la suite du renforcement des réglementations et des fluctuations de la demande de produits et services dans les secteurs émetteurs.	MT, LT	
Risque de réputation	Risque de transition (de marché, réglementaire, légal et de réputation) – Perceptions négatives liées à des décisions de financement et d'investissement pour les secteurs émetteurs, qui pourraient être considérées comme non alignées avec les attentes de nos parties prenantes.	CT, MT, LT	— Communication ouverte et transparente avec les parties prenantes sur leurs préoccupations et la gestion des enjeux climatiques. — Revue trimestrielle et reddition de comptes pour le comité de gestion des risques du Conseil.
Risque de non-conformité à la réglementation	Risque de transition (réglementaire, légal et de réputation) – Désalignement de la gestion et de la divulgation entourant les risques climatiques et entraînant des poursuites judiciaires de la part des parties prenantes et des sanctions financières substantielles.	MT, LT	— Divulgation soumise à un processus de gouvernance rigoureux incluant une validation du Conseil. — Surveillance des exigences réglementaires en continu.

Risques principaux	Impacts	Horizons	Initiatives d'atténuation
Risque opérationnel	Risque physique (aigu) – Perturbations des opérations quotidiennes, dommages aux infrastructures critiques et augmentation de la probabilité de temps d'arrêt.	CT, MT, LT	— Taxonomie des risques opérationnels avec une portée élargie pour mieux identifier la sensibilité de nos propres opérations aux événements climatiques.
	Risque de transition (de marché et réglementaire) – Conséquences de nouvelles législations et/ou réglementations dont les exigences pourraient conduire à des changements importants dans les processus, entraînant une augmentation des coûts.	MT, LT	— Programme de gestion des risques de catastrophe qui prend en compte divers scénarios pour évaluer l'impact des événements météorologiques extrêmes sur nos activités. — Cible de réduction en place pour les émissions opérationnelles.
— Risque lié aux tiers	Risque physique (aigu) – Perturbations opérationnelles chez les fournisseurs et les prestataires de services, affectant potentiellement la chaîne d'approvisionnement et le niveau de services attendus de la Banque.	CT, MT, LT	— Évaluation de l'impact d'événements météorologiques extrêmes sur la chaîne d'approvisionnement et les tiers intégrée au programme de gestion des risques de catastrophe.
— Risque lié à la continuité des affaires	Risque physique (aigu) – Perturbations opérationnelles menaçant la continuité des affaires de la Banque.	CT, MT, LT	— Programme de gestion des risques de catastrophe qui prend en compte divers scénarios pour évaluer l'impact des événements météorologiques extrêmes sur nos opérations.
	Risque de transition (de marché, réglementaire et légal) – Augmentation des coûts et du risque de non-conformité et de responsabilités juridiques menaçant la continuité des affaires de la Banque, en raison d'une nouvelle loi et/ou réglementation.	CT, MT, LT	
Risque stratégique	Risque de transition (de marché, réglementaire, légal et de réputation) – Incapacité de la Banque à mettre en œuvre des stratégies et des processus décisionnels pour faire face à la transition et aux changements associés à l'environnement d'affaires.	LT	— Deux priorités climatiques et un plan de mise en œuvre encadré par des activités de financement et d'investissement structurées, qui intègrent des engagements, des cibles et un processus de gouvernance rigoureux. — Cible de réduction en place pour les émissions opérationnelles.

Évaluation

La Banque surveille de manière proactive l'exposition aux risques climatiques de ses secteurs d'activité par rapport à son appétit pour le risque et ses limites établies. Les risques principaux et émergents sont, entre autres, ceux qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers, la réputation, le modèle d'affaires ou encore la stratégie à long terme de la Banque. Il s'agit notamment des risques opérationnels, de crédit et de marché. Diverses analyses de scénarios climatiques sont effectuées afin de soutenir l'évaluation de l'impact des risques climatiques sur nos principaux risques. À ce jour, la Banque n'a pas instauré de mécanisme de prix interne du carbone, mais elle étudie cette approche afin de tenir compte des impacts des émissions de GES dans la prise de décisions d'affaires.

L'exposition de la Banque au risque de crédit lié aux changements climatiques est évaluée au moyen de différents mécanismes de contrôle et de surveillance. À titre d'exemple, une évaluation qualitative de la vulnérabilité du portefeuille de prêts aux risques physiques et de transition est effectuée pour l'ensemble des activités de financement. Cette analyse est structurée en cinq niveaux de sensibilité aux risques climatiques, allant de très

faible sensibilité à très élevée. Elle s'enrichit progressivement grâce aux travaux d'évaluation et aux analyses de scénarios climatiques menés par la Banque.

Le risque de concentration du portefeuille de prêts est évalué périodiquement afin de s'assurer qu'il n'y a pas de conséquences importantes liées aux changements climatiques. Une matrice croisant les risques physiques et de transition par secteur d'activité et par industrie est utilisée depuis 2020, ce qui permet d'avoir une meilleure vision des secteurs les plus vulnérables au risque climatique (tableau 9).

Ces initiatives permettent un alignement des priorités et la mise en place de mesures concrètes dans le processus de révision périodique des limites sectorielles où chaque secteur a une section détaillant les risques climatiques inhérents, incluant une évaluation des risques physiques et de transition. La Banque surveille l'évolution des tendances et des méthodologies de calcul, et participe activement aux divers groupes de discussion de l'industrie.

Tableau 9 – Vulnérabilité du portefeuille de prêts aux risques climatiques au 31 octobre 2025¹

Portefeuille de prêts	Risque physique	Risque de transition	Part du portefeuille de prêts	Exposition au risque de crédit (M\$)
Hypothèques résidentielles	Modéré	Faible	25 %	107 222
Crédits rotatifs admissibles	Faible	Faible	4 %	17 941
Autres prêts aux particuliers	Faible	Faible	6 %	27 271
Agriculture	Élevé	Élevé	3 %	11 516
Pétrole et gaz	Élevé	Très élevé	1 %	4 630
Mines	Modéré	Élevé	1 %	3 789
Services publics	Modéré	Modéré	5 %	21 682
Pipelines	Modéré	Très élevé	1 %	3 406
Constructions non immobilières	Modéré	Modéré	1 %	3 866
Fabrication	Élevé	Élevé	3 %	13 300
Commerce de gros	Modéré	Faible	1 %	5 475
Commerce de détail	Modéré	Faible	2 %	7 128
Transports	Élevé	Modéré	2 %	10 386
Communications	Faible	Faible	1 %	4 846
Finance et assurances	Modéré	Modéré	14 %	58 619
Services immobiliers et constructions	Modéré	Modéré	10 %	40 471
Services professionnels	Très faible	Très faible	1 %	3 713
Éducation et soins de santé	Faible	Très faible	1 %	5 116
Autres services	Faible	Faible	4 %	18 011
Gouvernement	Modéré	Modéré	8 %	31 892
Autres	Modéré	Modéré	6 %	25 048
Total			100 %	425 328

Évaluation du risque

- Très faible
- Faible
- Modéré
- Élevé
- Très élevé

+ Pour en savoir plus sur la gestion du portefeuille par secteur, consultez la section Gestion du portefeuille de prêts à la page 34.

1 Les expositions sont calculées comme étant les montants totaux d'exposition au risque de crédit et incluent les montants utilisés, les engagements inutilisés et les autres éléments hors bilan tels qu'ils sont présentés dans le Rapport annuel 2025 à la page 93. La distribution des industries est identique à celle présentée dans nos rapports financiers : Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Quatrième trimestre 2025 à la page 25.

Analyse de scénarios climatiques

La Banque analyse les répercussions des risques physiques et de transition sur son portefeuille de prêts à partir de différents scénarios climatiques. Ces analyses permettent de quantifier les effets potentiels des changements climatiques sur les activités et les performances financières des actifs, selon plusieurs trajectoires plausibles. Elles soutiennent ainsi la prise de décisions stratégiques et l’élaboration de mesures d’atténuation sur divers horizons de temps. Ces répercussions financières peuvent ensuite être utilisées pour produire des estimations de pertes attendues (PA) des portefeuilles, des probabilités de défaut (PD) et des pertes en cas de défaut (PCD) pour chaque scénario étudié.

En complément, la Banque participe à des exercices normalisés de scénarios climatiques, ce qui lui permet de renforcer ses capacités internes et de faire progresser ses méthodologies d’analyse. À titre d’exemple, dans le cadre de sa participation à l’Exercice normalisé d’analyse de scénarios climatiques (ENASC) piloté par le BSIF, la Banque a contribué à l’évaluation des risques physiques et de transition liés aux changements climatiques. Les constats généraux issus de cet exercice sont présentés dans un rapport public du BSIF¹.

À la suite de cette démarche, la Banque a poursuivi les travaux initiés dans le cadre de l’ENASC, notamment par le développement et l’intégration de fonctions de dommages propres aux aléas climatiques. Cette approche a permis d’estimer de manière plus granulaire les effets potentiels directs, tels que les dommages physiques aux actifs, et les effets indirects, tels que les difficultés financières des ménages qui découlent des inondations, sur le portefeuille identifié. Dans ce contexte, l’analyse interne de l’exposition aux risques physiques s’est concentrée sur les zones inondables. S’appuyant sur le périmètre et les résultats de l’ENASC, nous avons identifié les zones inondables et évalué que la proportion d’actifs vulnérables de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels est limitée.

Afin de poursuivre l’amélioration de ses capacités analytiques, la Banque a entrepris l’intégration d’une solution de données climatiques externes pour appuyer l’évaluation des risques physiques et de transition. Combinée à l’expertise de nos équipes internes, cette solution permettra d’estimer les impacts potentiels des risques climatiques sur nos portefeuilles de prêts à différents horizons temporels, en s’appuyant sur des scénarios climatiques reconnus. La Banque dispose désormais des données nécessaires pour approfondir ses analyses et finaliser l’élaboration de son cadre de scénarios climatiques, en assurant une meilleure cohérence méthodologique et une couverture plus complète des risques climatiques.

En 2025, la Banque a également continué de développer son programme d’analyse de scénarios climatiques en s’appuyant sur les scénarios climatiques à court terme publiés dans le cadre de la Phase 5 du Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS)². Les trois scénarios retenus, *Autoroute vers Paris*, *Réveil brutal* et *Réalités divergentes*, ont permis d’explorer différentes trajectoires de risques physiques et de transition à l’horizon 2030. Les modèles et paramètres utilisés sont ceux développés

par le NGFS et ses partenaires, ce qui assure une cohérence méthodologique avec les recommandations internationales et renforce la robustesse des analyses menées (tableau 10).

À la lumière des résultats des analyses de scénarios effectuées pour nos prêts commerciaux, nous observons des impacts financiers faibles à modérés variant selon les secteurs d’activité. Cependant, il est important de noter qu’à l’échelle du portefeuille de prêts de la Banque, l’augmentation des pertes de crédit estimées dans le temps n’est pas significative.

Tableau 10 – Détails des scénarios du NGFS à court terme utilisés et des résultats de l'exercice 2025

Scénarios	Types de risques	Impacts économiques	Impacts financiers sur les dotations aux pertes de crédit ³
Autoroute vers Paris	Risques de transition	Coûts de transition modérés, bénéfiques à moyen et long terme	Faibles
Réveil brutal	Risques de transition	Coûts de transition élevés, accompagnés de chocs économiques liés à une transition précipitée	Faibles à modérés
Réalités divergentes	Risques physiques et de transition	Coûts de transition modérés et événements climatiques extrêmes entraînant des chocs économiques importants	Faibles

En complément, conformément au cadre de gestion des risques et au plan de continuité des affaires de la Banque, nous avons réalisé cette année un exercice de simulation de crise basé sur un scénario de catastrophe. Ce scénario, sélectionné et approuvé par un panel d’experts multisectoriels de la Banque, s’appuie sur diverses données telles que la probabilité d’occurrence, les impacts financiers et non financiers d’événements historiques similaires, ainsi que le périmètre de concentration des actifs et des opérations de la Banque. Le scénario a simulé un épisode intense de pluie verglaçante totalisant environ 120 mm, combiné à une panne d’électricité généralisée d’une durée de deux à trois semaines, affectant 40 % du réseau électrique du Québec, incluant près de 100 % de la grande région de Montréal.

Dans le cadre de cet exercice, nous avons déterminé les risques à l’aide de cartes d’aléas et de données de la province de Québec⁴. Cette approche nous a permis d’évaluer la vulnérabilité géographique principalement sur le risque de crédit, notre exposition principale, mais aussi sur le risque opérationnel ainsi que sur le risque lié à la continuité des affaires, compte tenu de la nature de l’événement. L’exercice a permis de démontrer la résilience de la Banque face à des événements catastrophiques liés aux changements climatiques à travers ses stratégies d’atténuation en place pour ses activités (couverture d’assurance, plan de continuité des activités, cadre de gestion de crise). Les impacts estimés d’un tel scénario demeurent non matériels et restent alignés sur notre appétit pour le risque. De plus, cette initiative s’inscrit dans une démarche continue visant à renforcer les capacités d’analyse de la Banque et à approfondir sa compréhension des scénarios climatiques, en particulier ceux liés aux risques physiques.

1 Renforcer la résilience financière face aux risques climatiques : Observations découlant de l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques | Bureau du surintendant des institutions financières

2 NGFS Scenarios Portal

3 Considérant l'hypothèse d'un portefeuille de prêts statique et une projection des impacts sur un horizon à court terme

4 Portraits climatiques d'Ouranos : épisodes intenses de pluie verglaçante; scénario d'émissions élevées (RCP 8.5); 90^e centile; période de 2021 à 2050

Gestion et suivi

L'évolution rapide des environnements économique, réglementaire, technologique et de marché peut avoir une incidence sur certaines ou l'ensemble des activités de la Banque. Bien que l'efficacité des politiques publiques et l'évolution de la réglementation demeurent incertaines, nous maintenons une vigilance constante afin de réduire notre exposition à ces risques et de saisir de nouvelles occasions de croissance qui en découlent. Nous poursuivons la mise en œuvre de notre cadre de gestion du risque climatique, tout en assurant une surveillance active sur les développements externes. En parallèle, nous renforçons les capacités internes en sensibilisant les équipes de l'organisation sur la gestion du risque climatique, en particulier les personnes en première ligne de défense ayant un contact direct avec la clientèle, afin qu'elles soient mieux outillées pour identifier, évaluer et gérer les risques climatiques.

Également, dans le but de faire évoluer l'intégration des risques climatiques, la Banque continuera d'optimiser ses cadres existants :

- Plans de continuité des affaires
- Programme de gestion des risques opérationnels
- Programme de gestion des risques de catastrophe

Gestion du portefeuille de prêts

L'intégration du risque climatique se fait sous forme de vérification diligente, notamment pour le processus d'octroi de crédit. Les secteurs d'activité les plus émetteurs de GES ont été priorisés en tenant compte des montants d'engagements mis à leur disposition. Ces secteurs, déterminés par PCAF, incluent notamment le pétrole et le gaz, l'immobilier, les mines, le transport et les activités industrielles.

Notre cadre d'analyse du risque de crédit inclut, pour certains segments de la clientèle, un questionnaire sur les enjeux ESG auxquels font face nos client.e.s. Ce questionnaire permet de recueillir des informations sur l'empreinte carbone, la classification des risques climatiques selon le secteur d'activité et l'industrie, le positionnement stratégique et l'existence d'un plan de transition (engagements, cibles de réduction, diversification des activités).

Depuis quelques années, la collecte d'informations réalisée dans le cadre de notre questionnaire ESG auprès des portefeuilles des grandes entreprises et de l'immobilier commercial nous permet d'évaluer, entre autres, les risques physiques aigus et chroniques auxquels leurs activités pourraient être exposées, le pourcentage des actifs détenus dans les régions vulnérables aux événements météorologiques extrêmes, ainsi que les risques liés à leur chaîne d'approvisionnement. En ce qui concerne le risque de transition, nous analysons les mesures de transition énergétique mises en place, le recours à des analyses de scénarios climatiques et l'effet des réglementations actuelles ou à venir sur leurs activités. Ces différents sujets sont abordés avec nos

client.e.s, au moins une fois par année, dans le cadre du processus d'octroi, de révision et de renouvellement de crédit. Cette collecte d'informations nous permet d'accompagner et de soutenir adéquatement notre clientèle face aux enjeux climatiques.

Par ailleurs, afin d'assurer une saine gestion du risque de crédit, chaque décision d'octroi de crédit relève d'instances différentes au sein des équipes de Gestion des risques et de la direction, indépendantes des secteurs d'affaires, selon l'envergure et le niveau de risque envisagés de la transaction de crédit. Les pouvoirs décisionnels à cet égard sont déterminés conformément à la délégation de pouvoir stipulée dans la politique interne de gestion du risque de crédit. Les crédits d'envergure ou représentant un niveau de risque plus élevé pour la Banque sont soumis à un processus d'approbation par différents paliers hiérarchiques. Le comité des risques globaux, composé de membres de la haute direction, approuve et surveille tous les crédits d'envergure, incluant le volet sur les risques climatiques. Les demandes de crédit qui dépassent l'autorité de la direction sont soumises pour approbation au comité de gestion des risques du Conseil.

Divulgaration

L'identification, l'évaluation et la gestion du risque climatique font partie intégrante de nos processus de divulgation, tant internes qu'externes.

À l'interne, des rapports périodiques sont présentés à la haute direction, aux comités exécutifs et au comité de gestion des risques du Conseil, conformément à notre gouvernance en matière de risques.

À l'externe, par la publication du présent Rapport de durabilité et du Rapport annuel, nous nous assurons d'informer nos parties prenantes de l'avancement de nos travaux, des méthodologies utilisées, des résultats obtenus et des mesures mises en place pour gérer les risques liés au climat. Ces mesures reflètent notre engagement envers une gestion rigoureuse et responsable des enjeux climatiques, en ligne avec les attentes réglementaires et les meilleures pratiques du secteur.

Mesures et cibles

La Banque a mis en œuvre différentes mesures et cibles pour réduire ses émissions de GES.

Émissions opérationnelles

La Banque avait une cible pour les émissions opérationnelles jusqu'en 2025. Nous avons maintenant établi une nouvelle cible pour 2030, suivant l'acquisition de CWB (tableau 11). Nous présentons les résultats des deux cibles afin de donner une vision claire des progrès réalisés à ce jour.

 **Pour en savoir plus sur l'empreinte carbone globale de CWB, consultez l'[Annexe 4](#).**

Tableau 11 – Ancienne cible 2025 et nouvelle cible 2030 pour les émissions opérationnelles

	Cible 2025	Nouvelle cible 2030
Cible	Réduction absolue de 25 % (méthode fondée sur l'emplacement)	Réduction absolue de 42 % (méthode fondée sur le marché)
Période	2019-2025	2022-2030
Région géographique	Amérique du Nord, international (excluant le Cambodge et la Thaïlande)	Amérique du Nord (incluant CWB, excluant nos activités à l'international dont le Cambodge et la Thaïlande)
Portée	Portée 1 Portée 2 Portée 3, catégorie 1 : achats de papier seulement Portée 3, catégorie 6 : déplacements d'affaires	Portée 1 Portée 2
Trajectoire	Approche de contraction absolue de la SBTi, qui vise à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C	La trajectoire fondée sur la science du GIEC, qui vise à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C en lien avec notre empreinte en Amérique du Nord

Cible 2025

Cible	Résultat 2025 comparé à 2019 ¹
25 % de réduction absolue des émissions opérationnelles de portée 1, 2 (méthode fondée sur l'emplacement) et 3 d'ici 2025 par rapport à 2019 (papier et déplacements d'affaires seulement).	20 % de réduction absolue des émissions opérationnelles (méthode fondée sur l'emplacement).

Tableau 12 – Émissions opérationnelles dans le cadre de la cible de réduction 2025 au 31 octobre (t éq. CO₂)^{1, 2}

Émissions de GES	Notes ³	2025	2024	Année de référence 2019
Portée 1	2.5	1 857*	2 201	2 446
Portée 2 (méthode fondée sur l'emplacement)	2.6	3 185*	3 649	4 348
Émissions totales de portée 1 et 2 (méthode fondée sur l'emplacement)	–	5 042	5 850	6 794
Portée 2 (méthode fondée sur le marché)	2.6	2 639*	3 649	4 348
Émissions totales de portée 1 et 2 (méthode fondée sur le marché)	–	4 496	5 850	6 794
Portée 3, catégorie 1 : biens et services achetés (papier seulement)	2.7	51*	109	287
Portée 3, catégorie 6 : déplacements d'affaires	2.9	4 731*	3 459	5 242
Total des émissions de portée 3 déclarées	–	4 782	3 568	5 529

* Cet indicateur a fait l'objet d'une assurance limitée; consultez l'Annexe 3 pour plus d'informations.

+ Pour en savoir plus sur notre méthode de calcul des émissions opérationnelles, consultez l'Annexe 6.

En 2025, nous avons atteint une réduction de 20 % par rapport à 2019 (méthode fondée sur l'emplacement) pour les émissions visées par la cible de réduction de 2025. Ce résultat a été influencé par les facteurs clés suivants :

— **Initiatives de réduction de la consommation d'énergie** : Au cours de la période visée par la cible 2025, nous avons réalisé des progrès dans notre empreinte physique, principalement au Québec, grâce à plusieurs initiatives visant à améliorer notre efficacité énergétique et à réduire de 26 % nos émissions de portée 1 et 2 (méthode fondée sur l'emplacement) par rapport à 2019. Cette réduction est également attribuable à une augmentation de l'utilisation du gaz naturel renouvelable dans notre empreinte au Québec. Notre consommation de gaz naturel dans le cadre de la cible provenait à 30 % de sources renouvelables en 2025.

+ Pour en savoir plus sur ces initiatives, consultez la section [Stratégie de réduction des émissions opérationnelles](#).

— **Nouvel emplacement d'un bureau régional** : L'ouverture d'un bureau régional à Calgary, en 2024, a eu une incidence sur notre réduction des émissions de portée 1 et 2. Nous avons acheté un certificat d'énergie renouvelable (CER) en 2025 représentant l'équivalent de l'impact des émissions de cet emplacement. Nous travaillons à la mise en œuvre de mesures visant à réduire les émissions au fil du temps.

— **Déplacements d'affaires** : Les déplacements d'affaires ont diminué de 10 % en 2025 par rapport à 2019. Par contre, ils ont augmenté de 37 % en 2025 par rapport à 2024 principalement en raison des déplacements des employé.e.s à des fins d'intégration à la suite de l'acquisition de CWB. Ce résultat exclut les déplacements du personnel de CWB afin de permettre la comparabilité avec l'année de référence et démontre l'affectation importante des ressources de la Banque en vue de faciliter une transition harmonieuse vers une organisation unifiée. À l'avenir, nous nous efforcerons d'aligner nos pratiques en matière de déplacements d'affaires sur notre modèle d'affaires évolutif pour l'ensemble du Canada.

1 Le résultat de 2025 n'inclut pas l'incidence de l'acquisition de CWB. Consultez la page 37 pour la nouvelle cible incluant CWB.
2 Consultez les notes 1.1 à 1.5 de la colonne de la cible 2025, dans l'Annexe 6, pour le cadre de cette cible et les résultats 2024 et 2025 associés.
3 Les notes mentionnées se trouvent à l'Annexe 6 et font partie intégrante de la compréhension de nos émissions opérationnelles.

Nouvelle cible 2030

Cible	Résultat 2025 comparé à 2022 ¹
42 % de réduction absolue des émissions de portée 1 et 2 (méthode fondée sur le marché) provenant de nos activités en Amérique du Nord d’ici 2030 par rapport à 2022.	29 % de réduction absolue des émissions opérationnelles (méthode fondée sur le marché).

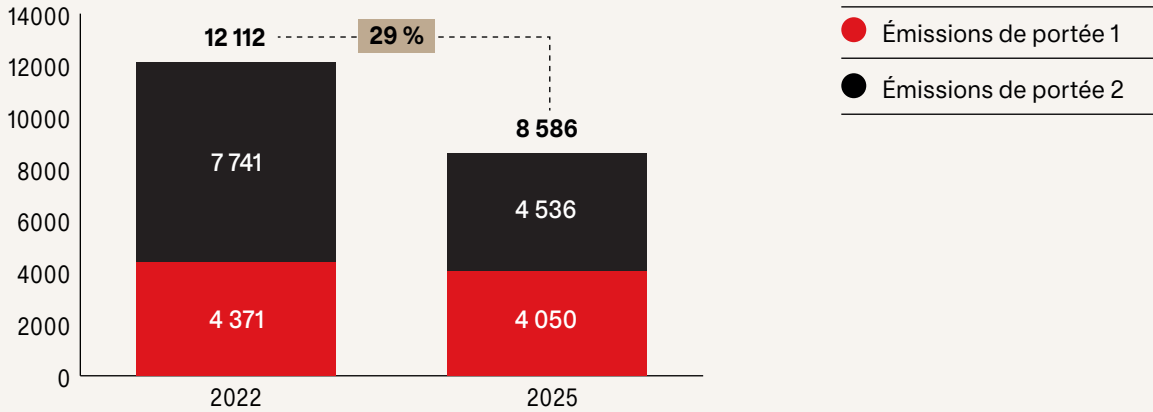
Tableau 13 – Émissions opérationnelles dans le cadre de la nouvelle cible de réduction 2030 au 31 octobre (t éq. CO₂)^{1,2}

Émissions de GES	Notes ³	Année de référence	
		2025	2022
Portée 1	2.5	4 050*	4 371
Portée 2 (méthode fondée sur l’emplacement)	2.6	5 129*	7 741
Émissions totales de portée 1 et 2 (méthode fondée sur l’emplacement)	–	9 179	12 112
Portée 2 (méthode fondée sur le marché)	2.6	4 536*	7 741
Émissions totales de portée 1 et 2 (méthode fondée sur le marché)	–	8 586	12 112

* Cet indicateur a fait l’objet d’une assurance limitée, consultez l’[Annexe 3](#) pour plus d’informations.

+ Pour en savoir plus sur notre empreinte carbone opérationnelle globale, consultez l’[Annexe 5](#).

Figure 5 – Progrès réalisés vers notre nouvelle cible 2030, entre 2022 et 2025 (t éq. CO₂)



En 2025, compte tenu du champ d’application de notre nouvelle cible 2030, nous avons atteint une réduction des émissions (méthode fondée sur le marché) de 29 % par rapport à 2022 (figure 5). Ce résultat a été influencé par d’autres facteurs, en plus de ceux mentionnés à la page 36 pour la cible de 2025 :

— **Initiatives de réduction de la consommation d’énergie :** Nous avons mis au point un système novateur pour la gestion de la consommation énergétique dans plus de 290 succursales au Canada.

+ Pour en savoir plus sur nos initiatives d’efficacité énergétique, consultez la section [Stratégie de réduction des émissions opérationnelles](#).

— **Nouveaux emplacements :** Nous tenons compte de critères d’efficacité énergétique au moment d’ouvrir, de déménager ou de réaménager des succursales partout au pays, ce qui a entraîné une réduction des émissions dans certaines régions.

1 Le résultat de 2025 et l’année de référence 2022 incluent l’incidence de l’acquisition de CWB.
2 Consultez les notes 1.1 à 1.5 de la colonne de la nouvelle cible 2030, dans l’[Annexe 6](#), pour le cadre de cette cible et les résultats 2025 associés.
3 Les notes mentionnées se trouvent à l’[Annexe 6](#) et font partie intégrante de la compréhension de nos émissions opérationnelles.

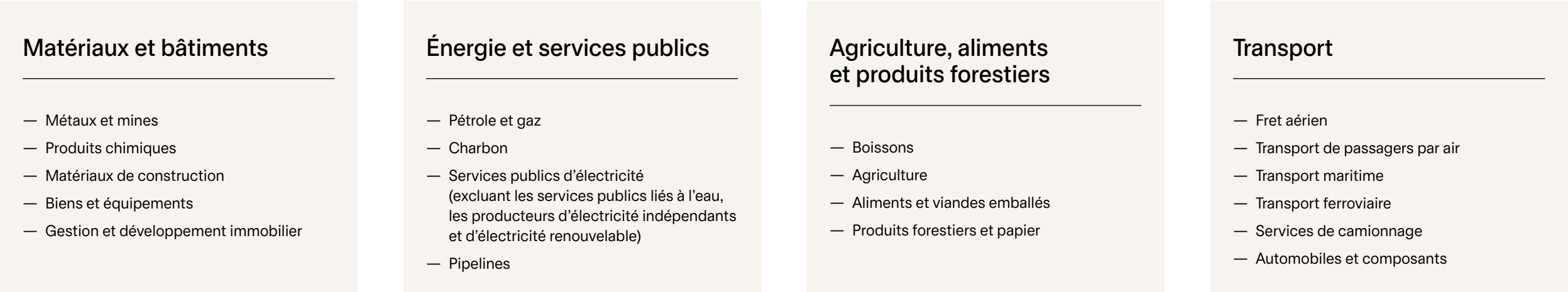
Actifs liés au carbone

Les actifs liés au carbone tels que définis dans les recommandations du GIFCC représentent 20 % de notre exposition totale au risque de crédit (tableau 14). Depuis 2021, cet indicateur est suivi dans nos mesures de surveillance du risque de concentration et il est pris en compte dans le processus de gestion des limites sectorielles.

Tableau 14 – Actifs liés au carbone

		Exposition aux risques de crédit (G\$) ¹		
Paramètres de rendement		2025 ²	2024	2023
Exposition totale aux risques de crédit		425,3	345,1	323,8
Actifs totaux liés au carbone		84,1	68,0	62,3
Actifs liés au carbone par secteur	Matériaux et bâtiments	46,9	38,2	35,3
	Énergie et services publics	14,3	13,7	12,4
	Agriculture, aliments et produits forestiers	16,0	12,5	11,4
	Transport	6,9	3,6	3,2

Figure 6 – Secteurs d'activité inclus dans les actifs liés au carbone



1 Les expositions sont calculées comme étant les montants totaux d'exposition au risque de crédit. Elles incluent les montants utilisés, les engagements inutilisés et les autres éléments hors bilan de nos portefeuilles de prêts Particuliers et Autres que particuliers tels que présentés dans le [Rapport annuel 2025](#) à la page 93. La distribution des industries est identique à celle présentée dans nos rapports financiers : [Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Quatrième trimestre 2025](#) à la page 25.

2 Incluant CWB.

Émissions financées

Chaque année, la Banque procède à un suivi et à une divulgation des émissions financées en date de la fin de l'exercice précédent. Cela comprend la déclaration des émissions absolues et de l'intensité des émissions ainsi que la comparaison des résultats d'une année à l'autre pour suivre les progrès et améliorer la transparence.

Les émissions financées sont calculées en s'appuyant sur la méthodologie PCAF¹, une norme reconnue à l'échelle internationale et largement adoptée par les institutions financières d'importance systémique et nationale. Cette norme s'appuie sur le GHG Protocol, qui fournit des lignes directrices pour calculer les émissions financées pour différentes catégories d'actifs. La Banque s'est jointe au PCAF en 2021.

Le tableau 15 présente les émissions financées du portefeuille de prêts de la Banque en 2023 et 2024, excluant CWB. L'exposition du segment Particuliers est présentée selon la catégorie d'actif Particuliers définie par PCAF. Quant aux expositions autres que Particuliers, elles sont réparties en fonction des secteurs ayant la plus forte intensité carbone et des catégories d'emprunteurs définies dans l'accord de Bâle. Les calculs sont fondés sur les méthodes PCAF pour les prêts aux entreprises, le financement de projets, les hypothèques résidentielles, les prêts pour véhicules à moteur et l'immobilier commercial². En 2025, nous avons amélioré notre façon d'évaluer et d'estimer les émissions financées de la Banque appliquant le calcul à tous les secteurs autres que Particuliers couvrant 84 % du portefeuille de prêts de la Banque et 87 % du portefeuille de prêts de CWB. Dans l'ensemble, les émissions financées ont augmenté d'environ 7 % par rapport à l'année précédente, en raison de la croissance de l'exposition du portefeuille de prêts, tandis que l'intensité des émissions est demeurée relativement stable.



Pour en savoir plus sur notre méthode de calcul des émissions financées, consultez l'[Annexe 6](#).

En outre, nous avons calculé et divulgué les émissions financées pour le portefeuille de prêts de CWB pour 2024.



Pour en savoir plus sur les émissions financées de CWB, consultez l'[Annexe 4](#).

Nous avons également obtenu une assurance limitée sur nos calculs des émissions financées de 2024, consultez [Annexe 3](#).

1 The Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions. Second Edition – December 2022.

2 Les catégories d'actifs PCAF suivantes ne sont pas encore prises en compte dans le champ d'application des émissions financées : obligations d'entreprises, dette souveraine et titres de participation cotés et non cotés.



Tableau 15 – Émissions financées au 31 octobre¹

Secteur	2024							2023²						
	Prêts bruts³ (M\$)	Couverture⁴	Émissions financées de portée 1 et 2 (Mt éq. CO₂)	Qualité moyenne des données PCAF portée 1 et 2	Émissions financées portée 3 (Mt éq. CO₂)	Qualité moyenne des données selon PCAF portée 3	Intensité à l'échelle du portefeuille⁵ (t éq. CO₂/M\$)	Prêts bruts et acceptations (M\$)	Couverture	Émissions financées de portée 1 et 2 (Mt éq. CO₂)	Qualité moyenne des données PCAF portée 1 et 2	Émissions financées portée 3 (Mt éq. CO₂)	Qualité moyenne des données selon PCAF portée 3	Intensité à l'échelle du portefeuille (t éq. CO₂/M\$)
Particuliers	73 807	88 %	1,1	4,3	–	–	15	68 320	88 %	1,0	4,3	–	–	15
Prêts hypothécaires résidentiels	66 449	88 %	0,4	4,4	–	–	6	62 233	89 %	0,4	4,4	–	–	6
Prêts pour véhicules à moteur⁶	7 358	87 %	0,7	3,1	–	–	95	6 087	84 %	0,6	3,1	–	–	99
Autres que Particuliers	95 696	82 %	8,9	4,0	7,3	3,2	169	88 479	84 %	9,4	4,0	5,8	3,3	172
Immobilier commercial	30 811	100 %	0,3	4,4	–	–	10	25 922	100 %	0,3	4,5	–	–	12
Agriculture	9 192	100 %	2,8	3,8	–	–	305	8 545	100 %	2,6	3,8	–	–	304
Services publics⁷	10 384	83 %	1,7	2,7	–	–	164	10 725	86 %	2,8	2,8	–	–	261
Transport	2 893	89 %	0,7	4,0	–	–	242	2 520	96 %	0,6	4,0	–	–	238
Pétrole et gaz	1 913	100 %	0,7	2,2	5,9	3,0	3 450	1 826	100 %	0,6	2,1	5,5	3,2	3 341
Secteur minier	2 062	100 %	0,7	2,9	1,4	3,4	1 018	1 245	100 %	0,6	3,4	0,3	3,4	723
Fabrication de fer et d'acier⁸	41	100 %	0	4,1	–	–	0	56	100 %	0	4,0	–	–	0
Fabrication d'aluminium⁹	79	100 %	0	4,0	–	–	0	70	100 %	0	4,0	–	–	0
Fabrication de ciment¹⁰	0	100 %	0	5,0	–	–	0	1	100 %	0	5,0	–	–	0
Tous les autres secteurs autres que Particuliers	38 321	67 %	2,0	4,2	–	–	52	37 569	71 %	1,9	4,1	–	–	51
Total	169 503	84 %	10,0	4,1	7,3	3,2	102	156 799	86 %	10,4	4,1	5,8	3,3	103

Émissions financées totales de portée 1, 2 et 3 en 202417,3 Mt éq. CO₂*

Émissions financées totales de portée 1, 2 et 3 en 202316,2 Mt éq. CO₂

* Cet indicateur a fait l’objet d’une assurance limitée; consultez l'Annexe 3 pour plus d’informations.

1 Excluant CWB. Pour en savoir plus sur les émissions financées de CWB, consultez l'Annexe 4.

2 La Banque a ajusté ses données sur les résultats de 2023 pour la plupart des catégories suivant une amélioration de sa méthodologie. Les données ajustées figurent dans le présent rapport.

3 Ce montant comprend les actifs compris dans le champ d'application de la méthode PCAF pour le calcul des émissions financées. Consultez l'Annexe 6 pour plus de détails sur les exclusions. Par conséquent, ces données ne concorderont pas avec celles des autres états financiers publics de la Banque.

4 Cela représente la part des prêts bruts pour lesquels les émissions financées ont été quantifiées dans les catégories d'actifs PCAF suivantes : prêts aux entreprises, financement de projets, immobilier commercial, prêts pour véhicules à moteur et prêts hypothécaires résidentiels. Consultez l'Annexe 6 pour plus de détails sur les exclusions et les limites des données expliquant le taux de couverture plus faible pour certains secteurs.

5 L'intensité à l'échelle du portefeuille représente le total des émissions financées absolues de portée 1, 2 et 3 en tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone, divisé par le montant des prêts bruts en millions de dollars.

6 Les prêts pour véhicules à moteur comprennent les prêts directs et indirects aux clients particuliers (y compris les prêts accordés via des concessionnaires automobiles), mais sont limités aux véhicules routiers.

7 Les sous-secteurs de la production d'électricité et des pipelines sont classés dans la catégorie d'actifs définie dans l'Accord de Bâle.

8 La fabrication de fer et d'acier comprend les activités de fusion et de fonderie ainsi que la fabrication de produits.

9 La fabrication d'aluminium comprend la production primaire d'alumine et d'aluminium ainsi que le laminage, l'emboutissage, l'extrusion et l'alliage.

10 La fabrication de ciment comprend également la fabrication de produits en béton.

Cibles de réduction intermédiaires

En 2025, la Banque a révisé sa méthodologie de calcul des émissions financées ainsi que le processus d'intégration des données utilisées. Cette revue a permis d'incorporer des données historiques plus complètes, des informations financières et des données d'émissions de notre clientèle plus récentes, ainsi que l'intégration d'une partie du portefeuille de CWB¹.

Ces améliorations ont mené à un recalcul de tous les résultats historiques permettant d'obtenir une représentation plus précise et fiable de l'intensité des émissions du portefeuille. Bien que ces révisions conduisent à des progrès plus nuancés par rapport aux trajectoires précédentes, elles constituent désormais une base de référence plus cohérente pour les évaluations à venir.

Notre approche priorise les secteurs qui contribuent le plus à notre empreinte carbone, là où notre capacité d'intervention est la plus importante. Nous assurons une veille permanente et adaptons nos actions afin de tenir compte à la fois de l'évolution de l'industrie et des besoins changeants de notre clientèle.

Tableau 16 – Résumé des cibles de réduction de l'intensité carbone de la Banque

Secteurs	Portées et mesures des émissions	Évolution depuis 2019 ²	Cible de réduction 2030	Scénarios utilisés
Producteurs de pétrole et de gaz	Portée 1 et 2 Utilisation de l'énergie par les producteurs de pétrole et de gaz (t éq. CO ₂ /TJ)	-20 %	-31 %	Scénario net-zéro d'ici 2050 de l'AIE de 2021 ajusté par le Plan de réduction des émissions de 2030 du gouvernement du Canada
	Portée 3 Combustion à des fins d'utilisation finale de combustibles fossiles dans l'économie (t éq. CO ₂ /TJ)	-7 %	-31 %	
Immobilier commercial	Portée 1 et 2 Consommation énergétique des bâtiments (t éq. CO ₂ /1 000 pi ²)	-23 %	-50 %	Scénario net-zéro d'ici 2050 de l'AIE de 2021
Production d'énergie	Portée 1 Combustion de carburant du secteur de la production d'énergie (t éq. CO ₂ /kWh)	-20 %	-33 %	Approche de convergence du scénario net-zéro d'ici 2050 de l'AIE de 2021

1 Pour le moment, seules les expositions des prêts syndiqués touchant la clientèle actuelle de la Banque Nationale sont prises en compte.

2 Les progrès réalisés par rapport aux cibles ont été évalués au 31 octobre 2025 pour les portefeuilles des producteurs de pétrole et de gaz et de l'immobilier commercial, tandis que les évaluations du portefeuille de production d'énergie reflètent les progrès réalisés au 31 octobre 2024.

Producteurs de pétrole et de gaz

La production de pétrole et de gaz représente une part importante des émissions de GES du Canada, ce qui en fait un secteur prioritaire pour les efforts de transition. Pour cette raison, la Banque a établi ses premières cibles de réduction intermédiaires pour le secteur en 2021, mettant l’accent sur les producteurs.

En 2025, nous avons revu notre méthodologie afin d’en améliorer la précision et la rigueur. Cela comprenait le recalcul de l’année de référence de 2019 pour tenir compte des données mises à jour et de la composition du portefeuille, ainsi que l’intégration de la clientèle du portefeuille de prêts syndiqués de CWB dans le champ d’application de notre cible¹. L’année de référence révisée assure l’alignement sur les meilleures pratiques de l’industrie et fournit une base plus précise pour suivre les progrès vers nos cibles de 2030.

Dans le cadre de cet examen, nous avons introduit un seuil pour exclure les sociétés produisant moins de 200 bep/jour, qui représentent une part négligeable de la production globale du portefeuille (< 0,01 % au T4 2025), afin d’améliorer la précision de l’intensité des émissions financées estimées.

Ces modifications ont mené à un recalcul de tous les résultats historiques et ont fourni une représentation plus exacte de l’intensité des émissions du portefeuille. Au 31 octobre 2025, nous avons couvert 99 % des émissions financées dans le champ d’application de notre cible pour les producteurs de pétrole et de gaz (excluant les prêts non syndiqués de CWB).

Cibles

Résultats 2025 comparés à 2019

31 % de réduction de l’intensité carbone d’ici 2030 par rapport à 2019 pour les émissions de portée 1 et 2.

20 % de réduction de l’intensité carbone.

31 % de réduction de l’intensité carbone d’ici 2030 par rapport à 2019 pour les émissions de portée 3.

7 % de réduction de l’intensité carbone.

Tableau 17 – Mesures supplémentaires

Mesures	Portée des émissions	2025	2024	Année de référence 2019
Intensité (t éq. CO ₂ /TJ)	1 et 2	0,68	0,65	0,85
	3	6,80	6,80	7,30
Qualité des données selon PCAF	1 et 2	2,8	2,1	2,4
	3	3,0	2,9	2,9

Afin de faciliter notre cible de réduction des émissions pour le secteur du pétrole et du gaz, notre stratégie d’affaires continue d’intégrer les efforts de réduction des émissions et la gestion des risques climatiques :

- Des simulations de l’impact sur l’intensité des émissions et des analyses de la sensibilité au risque climatique sont intégrées à notre processus de gestion des risques et font partie de notre processus décisionnel en matière de crédit.
- Nous utilisons un outil d’évaluation du risque environnemental et social de façon à repérer systématiquement les emprunteurs qui sont potentiellement à risque accru et pour lesquels une diligence raisonnable supplémentaire est justifiée. Ce processus nous éclaire sur les plans de transition des clients, y compris leur cohérence avec les recommandations du GIFCC, tout en améliorant la production d’information sur le risque environnemental et social et la surveillance à l’échelle de l’entreprise.
- Nous gérons notre exposition au risque en lien avec les client.e.s les plus émetteurs, en accompagnant la clientèle avec des stratégies de décarbonation crédibles ou en l’aidant concrètement, le cas échéant, à élaborer ses plans de transition.

1 Les prêts syndiqués de CWB accordés aux producteurs de pétrole et de gaz ont été inclus uniquement dans l’examen de 2025.

Immobilier commercial

Le secteur de l’immobilier commercial a le potentiel d’atténuer considérablement son impact sur les changements climatiques avec différentes initiatives, comme l’adoption de pratiques de construction durables, de technologies écoénergétiques et d’une planification urbaine novatrice.

En 2022, la Banque a établi une cible de réduction intermédiaire axée sur les prêts à terme spécialement conçus pour l’achat ou le refinancement de bâtiments commerciaux à revenus¹, y compris les magasins de détail, les bureaux et les immeubles résidentiels multifamiliaux.

En 2025, nous avons intégré des données actualisées sur les émissions et la consommation énergétique et nous avons augmenté le champ d’application de la cible en y incluant une plus grande part des émissions financées. Nous avons également facilité la collecte de données sur la consommation énergétique des bâtiments afin de présenter un profil carbone plus précis de notre portefeuille d’immobilier commercial et de renforcer le contrôle des données, tout en repérant les possibilités de réduction des émissions pour nos clients.

Ces modifications ont mené à un recalcul de tous les résultats historiques et ont fourni une représentation plus exacte de l’intensité des émissions du portefeuille. Au 31 octobre 2025, nous avons couvert 100 % des émissions financées dans le champ d’application de notre cible pour l’immobilier commercial (excluant CWB).

Cible	Résultat 2025 comparé à 2019
50 % de réduction de l'intensité carbone d'ici 2030 par rapport à 2019 pour les émissions de portée 1 et 2.	23 % de réduction de l'intensité carbone.

Tableau 18 – Mesures supplémentaires

Mesures	Portée des émissions	2025	2024	Année de référence 2019
Intensité (t éq. CO ₂ /1 000 pi ²)	1 et 2	2,68	2,67	3,46
Qualité des données selon PCAF	1 et 2	4,3	4,7	4,9

En 2025, nous avons continué d’accompagner notre clientèle de l’immobilier commercial dans son parcours de développement durable en accordant ou en certifiant un total de 2,7 G\$ en prêts verts commerciaux, ce qui dépasse notre objectif annuel de 2 G\$. Nous avons également continué d’offrir de la formation à nos directrices et directeurs de comptes, afin de renforcer leur capacité à collaborer avec notre clientèle pour qu’elle améliore son rendement en matière d’efficacité énergétique.

1 Les bâtiments en construction, les crédits d'exploitation, les compagnies publiques, les fiducies de placement immobilier et les sociétés foncières sont exclus de la cible de réduction intermédiaire, puisque le financement utilisé pour aller de l'avant n'est pas entièrement lié à une propriété qui génère un revenu locatif.

Production d'énergie

Le portefeuille du secteur de la production d'énergie de la Banque comprend des activités liées à la production d'énergie renouvelable, comme l'hydroélectricité, l'énergie solaire, éolienne et nucléaire et le biogaz, ainsi que des centrales thermiques au charbon et au gaz naturel. La Banque facilite les prêts commerciaux à la clientèle produisant de l'énergie ou à des projets spécifiques d'exploitation ou de construction de centrales électriques.

En 2025, nous avons porté une attention particulière à l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données en tirant parti d'informations publiques et de données d'émissions obtenues directement auprès de notre clientèle. Ces efforts renforcent le calcul de nos émissions et favorisent un suivi plus précis des progrès par rapport à nos objectifs de décarbonation. Ces modifications ont mené à un recalcul de tous les résultats historiques et ont fourni une représentation plus exacte de l'intensité des émissions du portefeuille. Au 31 octobre 2024, nous avons couvert 85 % des émissions financées dans le champ d'application de notre cible pour le secteur de la production d'énergie, puisque nous n'avions pas pris en compte les projets en construction (excluant CWB).

Cible

Résultat 2024 comparé à 2019¹

33 % de réduction de l'intensité carbone d'ici 2030 par rapport à 2019 pour les émissions de portée 1.

20 % de réduction de l'intensité carbone.

Tableau 19 – Mesures supplémentaires²

Mesures	Portée des émissions	2024	2023	Année de référence 2019
Intensité (t éq. CO ₂ /kWh)	1	107	111	134
Qualité des données selon PCAF	1	2,4	2,3	2,3
Part du charbon dans la production totale (%)	s.o.	2	5	11
Part de l'énergie renouvelable dans la production totale (%)	s.o.	61	58	51

Notre portefeuille d'énergies renouvelables continue de jouer un rôle important en appuyant les efforts de la Banque visant à atténuer les émissions associées au secteur de la production d'énergie. Nos prêts liés à l'énergie renouvelable ont atteint 18 G\$, conformément à notre engagement visant 20 G\$ d'ici 2030. De plus, la Banque maintient des restrictions sur le financement lié au charbon.

¹ La Banque a commencé à recueillir des données auprès des producteurs d'énergie en 2022. Toutefois, en raison de défis liés à l'accessibilité ainsi qu'à l'intégration et à la validation de ces données, il n'est pas possible pour le moment d'utiliser un profil de risque plus récent que celui de 2024.

² Les améliorations de la collecte de données liées au secteur de la production d'énergie ont donné lieu à la rectification de renseignements divulgués précédemment par la Banque, ce qui a entraîné des changements quant à l'accessibilité ainsi qu'aux chiffres et aux mesures opérationnelles sur les émissions de 2019 et de 2023.

Prochaines étapes

Dans le cadre de notre stratégie climatique et conformément à notre rôle d'institution financière, nous continuerons de travailler avec notre clientèle à une gamme de solutions de conseil et de financement. Nous allons également :

- poursuivre nos efforts visant à réduire notre empreinte carbone opérationnelle et envisager d'élargir en conséquence la divulgation de nos catégories d'émissions opérationnelles de portée 3;
- travailler à aligner les secteurs ayant de fortes émissions avec les trajectoires visées par nos cibles de réduction intermédiaires à l'aide de stratégies de financement efficaces;
- continuer d'améliorer le champ d'application, l'exactitude et la transparence de nos méthodes de calcul de nos émissions et de nos divulgations, conformément aux exigences réglementaires applicables;
- terminer la consolidation des données de CWB et l'harmonisation des méthodologies, notamment l'intégration des données de CWB dans notre inventaire des émissions financées, l'évaluation de l'incidence sur nos cibles et leurs années de référence, ainsi que leur révision, au besoin, pour refléter le champ d'application élargi, en s'appuyant sur les exigences du PCAF et le GHG Protocol;
- affiner et améliorer l'exactitude de nos données à mesure que les pratiques de l'industrie évoluent;
- travailler à l'établissement et à la divulgation d'une méthodologie de ratio d'approvisionnement énergétique (ESR), à sa mise en œuvre et à son évaluation, en plus de veiller à ce qu'un processus de gouvernance approprié soit suivi pour une éventuelle divulgation d'un ESR.



Social



Clientèle

Notre approche

Nous proposons une approche-conseil centrée sur l'humain afin de développer des relations à long terme. Nous veillons à bien comprendre les besoins individuels de nos client.e.s et à trouver des solutions adaptées à leurs événements de vie. Nos équipes sont formées et reconnues pour la qualité et la pertinence de leurs conseils. Nous combinons expertise et technologie pour offrir une expérience client personnalisée.

Assurer une expérience client responsable

Informier et conseiller la clientèle adéquatement

Comme indiqué dans le Code de conduite de la Banque, le professionnalisme, l'honnêteté et l'intégrité doivent toujours guider nos actions, notre comportement et nos communications.

Pour offrir des conseils personnalisés et pertinents, il est essentiel de bien connaître notre clientèle, sa situation financière, ses priorités, et ses besoins qui évoluent au fil du temps. Nous devons aussi bien connaître nos produits et services afin de recommander ceux qui sont les mieux adaptés. Ces connaissances nous permettent de communiquer une information claire, complète, juste et appropriée, afin de permettre à la clientèle de prendre une décision éclairée, sans aucune pression.

Afin de soutenir les conseillères et conseillers dans cette démarche, la Banque met à leur disposition un répertoire interne bilingue regroupant plus de 800 documents, outils et articles. Organisé selon différents objectifs et événements de vie, ce répertoire facilite une approche personnalisée. Des articles de littératie financière sont également publiés pour permettre aux équipes de discuter de sujets d'actualité avec la clientèle et de répondre à ses interrogations.

L'intérêt de nos client.e.s est une priorité, indépendamment de nos objectifs de performance ou de rémunération. En succursale, nous valorisons les comportements favorisant la proactivité, la pertinence des conseils et la satisfaction de la clientèle. Axés sur une exécution de qualité, nous récompensons la collaboration des équipes, afin d'offrir à notre clientèle une expérience distinctive.

Lorsque nous savons qu'un produit ou un service ne convient pas à un ou une client.e, nous devons le mentionner pour qu'il ou elle puisse faire un choix éclairé. Il est strictement interdit d'exiger l'achat d'un produit ou d'un service pour être en mesure d'en obtenir un autre. C'est pourquoi la Banque s'assure que tout son personnel respecte cette exigence légale, notamment par son Code de conduite, ses communications internes, ses outils et ses formations.

Pour en apprendre davantage, notre clientèle peut consulter le document [Ce que vous devez savoir sur les comportements interdits](#), qui offre des explications et des exemples concrets.

La Banque veille aussi à promouvoir ses produits et services avec honnêteté par des communications publicitaires claires, exactes et qui ne prêtent pas à confusion, dans le respect des normes en matière de conception et de promotion. De plus, l'équipe des Affaires juridiques de la Banque crée du contenu informatif et organise des séances de formation avec l'équipe Marketing afin de la tenir informée des lois et encadrements régissant la publicité. Des forums d'approbation du contenu publicitaire sont aussi utilisés pour assurer la conformité de ces communications.

Collaborer pour améliorer les services bancaires

Conformément à notre Ligne directrice sur le dialogue avec les parties prenantes, nous entretenons des discussions régulières avec des organismes réglementaires et d'autres entités vouées à l'amélioration des services bancaires :

- La Banque est membre de l'Association des banquiers canadiens (ABC) qui permet à l'industrie d'entretenir un dialogue avec plusieurs parties prenantes, dont les instances réglementaires et gouvernementales, sur différents enjeux et politiques d'importance pour les institutions financières. Nous participons à différents comités de travail de cet organisme, dont plusieurs traitent de questions liées à la clientèle.
- Nous rencontrons aussi régulièrement l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada pour échanger sur des dossiers spécifiques et des enjeux de l'industrie.
- En 2025, la Banque s'est jointe à la Coalition canadienne antifraude, qui regroupe plusieurs grandes entreprises de services financiers, de télécommunications et de technologies dans le but de lutter contre la menace croissante de la fraude visant les consommatrices et consommateurs du Canada. Une campagne nationale de sensibilisation a été lancée pour susciter une réponse collective à la lutte contre la fraude.

Placer l'humain au cœur de l'expérience en succursale

Une vision renouvelée pour 2025

L'an dernier, nous avons terminé le déploiement de l'expérience Banque Nationale en succursale. Toutes nos succursales offrent désormais une approche centrée sur un accueil immédiat et une prise en charge complète des besoins financiers de notre clientèle. Les piliers de cette expérience reposent sur l'amélioration du service-conseil et le renforcement de l'engagement numérique.

En 2025, nous sommes allés plus loin. Dorénavant, l'ensemble de nos succursales orchestrent leurs actions pour bâtir une relation durable avec notre clientèle. Chaque interaction – en personne ou à distance – met en valeur la relation humaine, l'accompagnement numérique et le conseil personnalisé. Nous établissons des standards élevés en matière de compétences comportementales afin que notre personnel assure une prise en charge complète et pérenne à chaque étape du parcours client.

Miser sur des conseils personnalisés

La Banque a mis en place une équipe constituée de spécialistes en financement résidentiel, en investissement, en planification financière et en gestion de patrimoine, regroupant des conseillères et conseillers en épargne collective et en valeurs mobilières. L'équipe Conseil privilège à distance offre des conseils personnalisés et des suivis réguliers par téléphone ou par visioconférence. Il s'agit d'un accompagnement sur mesure pour la clientèle, offert dans plus d'une dizaine de langues. De plus, en travaillant en synergie avec différents spécialistes de la Banque, l'équipe Conseil privilège à distance offre un point de contact unique pour les besoins financiers, d'investissement et de gestion de patrimoine.

+ Pour en savoir plus, consultez la section [Conseil privilège à distance sur bnc.ca](#).



Enrichir l'expérience numérique

- En 2025, l'expérience de prise de rendez-vous accessible et à distance a été un pilier stratégique de notre offre. Nos services personnalisés s'adaptent aux préférences de la clientèle, tout en simplifiant l'accès aux conseils financiers et en limitant les déplacements, positionnant la Banque comme l'un des leaders de l'industrie en la matière. Nous avons d'ailleurs été reconnus aux prix Octas dans la catégorie Innovation. Notre clientèle peut dorénavant utiliser la géolocalisation et choisir parmi une sélection de huit langues de rencontres possibles.
- Entre 2024 et 2025, le nombre de rencontres à distance a progressé de 19 %, atteignant 44 % de l'ensemble des rendez-vous, avec une préférence marquée pour la visioconférence, qui a bondi de 26 % pour représenter 29 % des rendez-vous. Cette tendance confirme l'adoption durable des canaux numériques et la pertinence de notre approche omnicanal.
- En vertu de la Loi 25, la Banque demande un consentement explicite sur ses sites Web et applications mobiles pour la collecte et l'utilisation des données d'interactions des visiteuses et visiteurs, tout en garantissant la transparence et la sécurité de ces pratiques. Notre taux de consentement a dépassé les taux comparables du marché au cours des 12 mois de l'année, ce qui reflète la confiance élevée de notre clientèle envers la Banque pour la gestion de ces données.
- Une série de bannières éducatives ainsi que des optimisations ont été ajoutées sur nos plateformes transactionnelles afin de mieux orienter les utilisatrices et utilisateurs vers des sources d'informations en matière de sécurité financière, de prévention de la fraude bancaire, ainsi que sur la détection et la contestation des transactions erronées. En sensibilisant notre clientèle à ces enjeux, nous renforçons sa confiance en nos services numériques et aidons à protéger ses actifs.
- Depuis décembre 2021, soutenue par sa filiale Technologie Flinks inc., la Banque a été la première institution financière au Canada à offrir à sa clientèle un canal de distribution de données conforme aux principes d'un système bancaire ouvert. Ce service donne à notre clientèle un contrôle accru sur les données transmises à des tiers, en s'appuyant sur un processus d'authentification rigoureux et un consentement clair et explicite sur l'utilisation prévue. Les client.e.s peuvent à tout moment révoquer leur consentement, mettant instantanément fin au partage des données, que ce soit via l'application mobile ou les solutions bancaires en ligne.

En 2025, l'utilisation de nos plateformes numériques a connu une pleine croissance :



La clientèle ayant accès à nos plateformes numériques a augmenté de près de **7 %** pour le secteur Particuliers.

93 %

des transactions réalisées¹ par la clientèle Particuliers impliquant un mouvement d'argent ont été effectuées en **mode autonome** au moyen de nos plateformes numériques (Web ou mobiles).



Le volume des transactions numériques par la clientèle Particuliers a augmenté de **10 %** durant l'année.



Plus du tiers des ouvertures de comptes bancaires et de cartes de crédit sont issues des canaux numériques.



Avec plus de **1,8 million d'interactions**, nos outils de support numérique (centres d'aide, agent conversationnel et répondeur de courriels) ont aidé notre clientèle à naviguer de manière autonome sur nos plateformes et à réduire les besoins d'assistance.

89 %

de notre clientèle numérique a choisi de recevoir l'ensemble de ses **relevés bancaires et de cartes de crédit par voie électronique**, soit une croissance de 2 points de pourcentage durant l'année.

1 Une transaction impliquant un mouvement d'argent initié par un ou une client.e et qui inclut, par exemple, un paiement de facture, un virement (par Interac^{MD}, à l'international ou vers une autre institution bancaire), la réception d'un virement (par Interac ou entre client.e.s de la Banque Nationale), un dépôt (de chèque dans un compte bancaire Banque Nationale), un transfert vers un compte Mastercard^{MD} ou un compte bancaire.

Échanger avec notre clientèle

Agir selon la rétroaction de notre clientèle

Nous évaluons l'efficacité de nos produits et services et la qualité de l'expérience offerte à la clientèle par une plateforme de sondage qui permet de générer des alertes lorsqu'une personne exprime le souhait d'être appelée concernant un problème, une insatisfaction ou un nouveau besoin. Notre personnel en contact direct avec la clientèle a ainsi accès aux besoins exprimés et peut agir en conséquence. En 2025, nous avons sondé plus de 200 000 client.e.s dans le cadre de notre mesure d'expérience client.

Depuis 2019, des cibles annuelles sont établies et la mesure d'expérience client (*Net Promoter Score*) fait partie du programme de rémunération de l'ensemble des employé.e.s, incluant les dirigeant.e.s¹. En 2025, 405 accompagnements ont été réalisés auprès des forces-conseils afin de valoriser la voix de la clientèle. D'autres moyens, tels que des groupes de discussion, des entrevues, des tests d'utilisation, le suivi des réseaux sociaux et la surveillance active des plaintes, sont mis en œuvre afin de placer au cœur de nos décisions la rétroaction et les attentes de la clientèle.

À titre d'exemple, au cours de la dernière année et grâce au suivi de cette rétroaction, la Banque a pu notamment :

- optimiser l'expérience de prise de rendez-vous en ligne pour les petites entreprises;
- améliorer l'expérience de renouvellement des certificats de placement garanti (CPG).

Finalement, la Banque surveille en continu la documentation des plaintes, ce qui permet d'agir sur la rétroaction de la clientèle et de transmettre ces informations à l'interne. Un sondage permet aussi de suivre la satisfaction des client.e.s à la suite du règlement d'une plainte et de former en continu nos équipes sur cet aspect.

Gérer la satisfaction de la clientèle

La Banque offre un processus de traitement simple et facilement accessible pour les plaintes formulées par la clientèle. Nous assurons la formation de nos employé.e.s pour une prise en charge rapide axée sur la recherche de solutions. Les insatisfactions et les résultats des sondages auprès de la clientèle sont analysés pour améliorer continuellement nos produits, services et pratiques. Un soutien proactif est également offert aux membres de notre personnel dans nos succursales pour renforcer leurs compétences en lien avec les insatisfactions et la gestion des plaintes clients.

Bureau de révision des plaintes clients

Le Bureau de révision des plaintes clients offre à la clientèle un recours impartial et objectif si elle juge que sa plainte n'a pas été résolue de manière satisfaisante par les autres services rendus disponibles par la Banque. En collaboration avec des spécialistes de différents secteurs, le Bureau privilégie une approche visant à trouver des solutions justes et adaptées à chaque situation. Les dossiers sont analysés en toute confidentialité en respectant les lois, règlements et meilleures pratiques de l'industrie.

Tous les dossiers pour lesquels le Bureau a recommandé un règlement avec un.e client.e sont inclus dans le taux de résolution. Les dossiers sont traités en dessous du délai maximal accordé pour le traitement de la plainte d'un.e client.e selon la réglementation en vigueur (56 jours). Le Bureau publie chaque année des données sur les plaintes traitées.

 **Pour en savoir plus, consultez la section [Résolution des insatisfactions](#) sur [bnc.ca](#).**

1 Représente le président et chef de la direction, les membres de la haute direction et les membres de la direction autres que ceux de la haute direction.

Favoriser un service accessible

Notre engagement en matière d'accessibilité

Le renforcement des mesures d'accessibilité est un axe important qui nous permet d'améliorer l'expérience de notre clientèle, de nos équipes, ainsi que celle de nos parties prenantes. La Banque poursuit sa progression en la matière comme décrite dans son [Plan sur l'accessibilité](#) et continue de l'intégrer dans ses pratiques. Pour ce faire, la Banque :

- fait rayonner sa culture d'inclusion, de diversité et d'équité;
- adopte une politique de tolérance zéro en matière de discrimination;
- favorise les apprentissages et sensibilise ses équipes en matière d'accessibilité;
- utilise des sondages pour obtenir la rétroaction du personnel et de sa clientèle afin d'identifier et de corriger les irritants;
- intègre les normes d'accessibilité de façon continue dans ses nouvelles initiatives.

Succursales et points de service

Depuis 1992, la Banque s'est engagée auprès de la Commission canadienne des droits de la personne à rendre ses succursales et autres édifices conformes en matière d'accessibilité universelle. Par conséquent, la Banque continue d'investir de manière importante dans ses succursales et points de service pour offrir à sa clientèle un environnement à la hauteur de ses attentes. Par exemple, en 2025, nous avons :

- ouvert, réaménagé ou relocalisé 40 succursales pour offrir des espaces modernes et technologiques;
- modifié graduellement nos succursales pour répondre aux nouvelles normes en matière d'inclusion, de diversité et d'accessibilité universelle en ce qui a trait aux limitations physiques et cognitives, ainsi que pour nous conformer au [Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés](#).

Accessibilité numérique

Nous avons poursuivi nos travaux sur l'accessibilité numérique en 2025, notamment par une optimisation de l'accessibilité de notre site Web bnc.ca, secteur Entreprises, ainsi que des sites de la Financière Banque Nationale Gestion de patrimoine et de Banque Nationale Courtage Direct. Cette expérience numérique plus inclusive permet de rendre notre contenu accessible à un plus large public. Nous avons créé du contenu de formation additionnel pour nos membres d'équipes occupant certaines fonctions, comme celles touchant à la conception et au développement Web, afin de permettre la validation et l'évolution de l'accessibilité dans nos activités numériques.



Guichets automatiques

Afin d'augmenter l'accessibilité à nos solutions libre-service, les guichets de la Banque peuvent être utilisés dans six langues d'affichage dans l'ensemble du réseau : français, anglais, chinois traditionnel, espagnol, arabe et pendjabi. La Banque peut ainsi rendre ses produits et services accessibles à un plus grand nombre de communautés. Notre clientèle peut aussi effectuer une transaction sans contact avec sa carte de débit sur le lecteur du guichet.

Promouvoir la santé, l'inclusion et l'accessibilité financières

Clientèle sous-bancarisée, non bancarisée et mal desservie

La Banque a mis en place des mesures qui permettent d'améliorer l'accessibilité aux services financiers et de répondre aux besoins spécifiques des personnes sous-bancarisées, non bancarisées et mal desservies au Canada et à certains segments de notre clientèle. Par exemple :

- Compte bancaire offert sans frais mensuels fixes à certains segments de la clientèle identifiés par le gouvernement du Canada comme étant financièrement vulnérables (aînés¹, personnes déclarées invalides², Autochtones, personnes âgées de 24 ans et moins), s'il est lié à un forfait précis.
- Rabais mensuel applicable sur la plupart des forfaits bancaires, offert à certains segments de la clientèle comme les personnes âgées de 24 ans et moins ou de 60 ans et plus.
- Réduction du taux d'intérêt lié au financement d'un véhicule pour les personnes nouvellement arrivées au Canada.

223 222 comptes chèques sans frais³ mensuels fixes au Canada (sans solde minimum).

¹ Les aînés de 65 ans et plus sur présentation d'une preuve d'admissibilité au Supplément de revenu garanti.

² Les bénéficiaires (18 ans et plus) d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) sur présentation d'une preuve d'admissibilité à un REEI.

³ Les comptes chèques sans frais sont définis comme des comptes bancaires fournissant des services de base sans frais supplémentaires, sans frais de maintenance mensuels ou annuels, ou sans exigence de solde moyen minimum.



Personnes nouvellement arrivées au Canada

La Banque propose des services aux personnes nouvellement arrivées au Canada dont un compte chèques sans frais mensuels fixes et sans obligation de détenir un autre produit pour les 12 premiers mois. Sous conditions, elles peuvent aussi bénéficier d'un compte chèques sans frais mensuels fixes pour la deuxième et la troisième année. La clientèle qui adhère à cette offre a accès à une carte de crédit sans historique de crédit au Canada¹ ainsi qu'à un service d'accompagnement juridique sans frais² pour faciliter sa première année au pays.

La Banque a également un point de service à Montréal pour soutenir une clientèle composée de demandeurs d'asile. Il est possible d'y ouvrir un compte, obtenir une carte client et utiliser des solutions numériques. Des conseillères et conseillers sont disponibles sur place afin de les appuyer dans leurs démarches. De la documentation est aussi offerte en français, anglais, espagnol, turc, pendjabi, arabe ou créole pour faciliter la compréhension des services offerts.

La Banque rend aussi accessibles, dans des sections de son site Web, des contenus destinés aux personnes nouvellement arrivées au Canada :

- **Nouveaux arrivants** : Une page consacrée aux conseils financiers pour aider les personnes nouvellement arrivées tout au long de leur nouvelle vie au Canada.
- **Produits et services bancaires pour nouveaux arrivants** : Une nouvelle page qui met en valeur l'ensemble de l'offre de produits et services de la Banque pour accompagner efficacement les personnes nouvellement arrivées au Canada tout au long de leur intégration, en favorisant leur éducation financière.
- **Compte bancaire nouveaux arrivants** : Une page expliquant comment obtenir un compte bancaire ainsi que les autres produits offerts.

+ Pour en savoir plus, consultez la section **Compte bancaire nouveaux arrivants** sur bnc.ca.

En 2023, la Banque s'est dotée d'une cible de santé financière dans le cadre de son engagement envers les Principes bancaires responsables.

Elle vise une augmentation de 50 % de sa clientèle nouvellement arrivée au Canada détenant des investissements à long terme d'ici 2030 par rapport à 2023.

L'objectif de cette cible est d'appuyer la clientèle afin qu'elle puisse mieux comprendre ses finances personnelles et l'importance d'une bonne gestion de l'épargne à long terme.

Au cours de 2025, nous avons déployé des initiatives en ce sens, dont la mise en place d'une bannière publicitaire en ligne pour inciter les personnes nouvellement arrivées à prendre rendez-vous avec notre force-conseil pour discuter d'investissement. Nous avons également fait suivre une série de trois courriels à notre clientèle portant sur la littératie financière et l'investissement.

Au 31 octobre 2025, le nombre de personnes détenant des investissements à long terme a augmenté de 49,3 % par rapport au 31 octobre 2023.

Forts de cette augmentation, nous avons ajouté des indicateurs de suivi afin de nous assurer que notre clientèle investit selon les bonnes pratiques, et pour faire ressortir les points à surveiller en lien avec la résilience financière.

+ Pour en savoir plus, consultez notre **Rapport sur les Principes bancaires responsables des Nations Unies**, disponible dans la section **Codes et engagements** sur bnc.ca.



En 2025, la Banque a reçu le prix Or de MoneySense pour la meilleure banque pour les nouveaux arrivants au Canada pour la troisième année consécutive, en plus de recevoir le badge Milesopedia pour le meilleur compte bancaire pour les nouveaux arrivants au Québec.



¹ Financement octroyé sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent. Des garanties pourraient être applicables sous certaines conditions.

² Service d'assistance téléphonique offert par FBA Solutions, en vigueur pour 12 mois à compter de la date d'ouverture du compte. Contenu des programmes et conditions sous réserve de modification.

ABA Bank

Notre filiale Advanced Bank of Asia (ABA Bank) sert près de 4,4 millions de client.e.s dans ses 103 succursales et ses 45 points de services bancaires en libre-service au Cambodge. Par son intermédiaire, nous continuons de contribuer à la progression de la bancarisation dans ce pays. Par une technologie accessible sur téléphone intelligent et par code QR, les solutions de paiement d'ABA Bank offrent des transactions rapides, faciles et sécuritaires tout en réduisant la dépendance à l'argent comptant et en contribuant à augmenter l'inclusion financière.

En 2025, le nombre de transactions effectuées au moyen des solutions numériques de paiement représentait 99 % des transactions totales. De plus, le nombre d'emprunteuses et d'emprunteurs a atteint 113 160 et le nombre de prêts, 150 432. De ces prêts, environ 49 % ont été octroyés à des femmes ou à des entreprises en partie contrôlées ou dirigées par des femmes, soutenant ainsi l'entrepreneuriat féminin au pays.



ABA Bank collabore financièrement à plusieurs initiatives favorisant la littératie financière et encourage son personnel à y participer activement. En 2025, elle a notamment soutenu :

- le *Programme de littératie économique* de l'Association des banques au Cambodge – une initiative qui offre aux étudiant.e.s cambodgien.ne.s le transport et l'accès gratuit au Musée de l'économie et de la monnaie Preah Srey Içanavarman (SOSORO Museum). Grâce à des expositions d'artefacts monétaires, les étudiant.e.s acquièrent une meilleure compréhension de l'histoire économique du pays, qui a commencé il y a près de 2 000 ans.
- l'initiative régionale sur la littératie financière – *Journée de l'épargne ANASE* –, qui fait la promotion de l'importance de l'épargne et de l'utilisation de la monnaie nationale, le riel khmer. L'événement visait à sensibiliser le public à l'importance et à la culture de l'épargne dès un jeune âge, en accord avec

les objectifs d'inclusion financière de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

- la *Conférence bancaire du Cambodge 2025*, organisée par l'Association des banques au Cambodge sous le thème de l'innovation numérique et de la durabilité.
- le *Jour du riel 2025* dans la province de Takeo, organisé par la Banque Nationale du Cambodge, pour sensibiliser le public à la valeur et à l'utilisation du riel khmer.
- le *Programme d'accès aux finances 2025*, lancé par la Young Entrepreneurs Association of Cambodia (YEAC) en collaboration avec l'Association des banques au Cambodge et la Cambodia Microfinance Association (CMA). Le programme vise à renforcer la littératie financière parmi les entrepreneur.e.s et les PME au moyen d'ateliers et de discussions tout au long de l'année, ce qui les aide à accéder aux outils et aux connaissances nécessaires pour faire croître leurs entreprises.

Aînés

Afin de mieux servir la population vieillissante, la Banque a mis en place des mesures pour répondre aux besoins de sa clientèle de 60 ans ou plus. Le Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés, auquel la Banque a adhéré, énonce les principes directeurs sur lesquels sont fondées nos mesures de protection.

Les engagements de la Banque envers sa clientèle d'aînés sont les suivants :

- Établir des politiques, processus et procédures afin d'assurer la protection des aînés.
- Communiquer de façon efficace.
- Offrir de la formation aux employé.e.s qui interagissent avec la clientèle.
- Mettre en place les ressources appropriées pour le personnel afin qu'il puisse comprendre les besoins bancaires des aînés.
- S'efforcer d'atténuer les risques de préjudices financiers.
- Tenir compte des données démographiques du marché et des besoins des aînés lors de la fermeture de succursales.

+ Pour en savoir plus, consultez la Déclaration de responsabilité sociale d'entreprise, disponible dans la section Codes et engagements sur bnc.ca.

Femmes

En 2025, la Banque a collaboré avec ELLE Canada et ELLE Québec pour lancer un micromagazine intitulé *Bien-être financier*, inséré directement dans les éditions imprimées des deux publications. Les articles sont également disponibles en ligne sur leurs sites respectifs. Ce contenu spécialisé en finance a pour objectif d'outiller les femmes dans leur parcours financier et de les encourager à prendre une part active dans la gestion de leurs finances. Deux éditions ont été publiées en 2025, et l'initiative se poursuit en 2026 avec quatre nouvelles parutions prévues jusqu'en octobre.

+ Pour en savoir plus, consultez la section Bien-être financier sur ellequebec.com ainsi que la section Finances au féminin sur bnc.ca.

Génération Z et jeunes familles

La Banque poursuit son partenariat avec Quatre95, un média numérique d'Urbania axé sur la finance. À travers une série de contenus vidéo et d'articles destinés aux générations Y et Z du Québec, le site démystifie les finances personnelles, aide les jeunes adultes à avoir un meilleur rapport avec l'argent et les outille dans la gestion de leurs projets de vie.

Cette année, en plus de toucher à la génération Z, la Banque s'est donné l'objectif de cibler les jeunes familles. Nous avons fait appel à la collaboration de nos partenaires afin de mettre sur pied une websérie, *L'addition familiale*, qui vise à aborder des sujets parfois plus nichés sur les réels coûts d'avoir un enfant. Les invité.e.s ainsi que les expert.e.s en finance y discutent de certains coûts parfois oubliés et donnent des trucs et astuces afin de mieux se préparer à l'arrivée d'un enfant. Depuis le début du partenariat en 2019, Quatre95, c'est :

- 51 articles réguliers, 9 articles interactifs et 42 vidéos (contenus commandités);
- 19 articles et une dizaine de vidéos en marque blanche;
- 6 épisodes de balado comptant près de 170 000 vues sur YouTube et plus de 5 300 écoutes audio;
- 4 épisodes d'une websérie sur YouTube totalisant près de 1,3 million de vues;
- 3,8 millions d'utilisatrices et d'utilisateurs uniques;
- 8,9 millions de visites;
- 74 092 personnes abonnées sur les médias sociaux et à l'infolettre;
- 47,5 % de taux d'ouverture de l'infolettre.

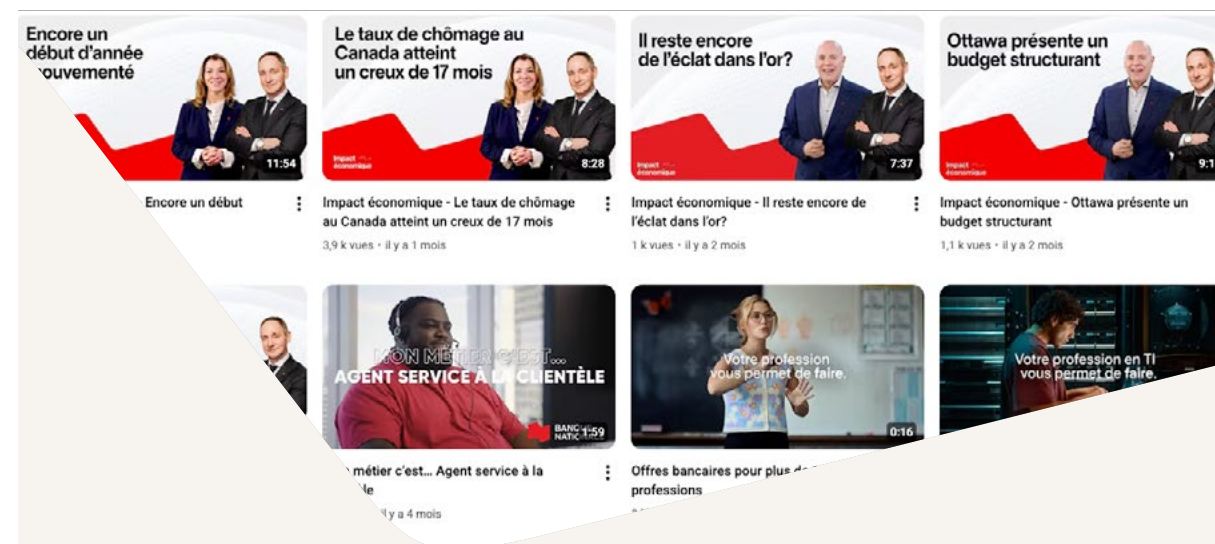
Les dossiers thématiques produits durant l'année 2025 couvraient des sujets actuels tels que les astuces financières pour les personnes aux études, ou encore les jeunes et la fraude en ligne.

La Banque est aussi l'un des principaux partenaires de JA Québec, un organisme qui offre des ateliers de formation gratuits aux jeunes de 5 à 25 ans sur la littératie financière, la préparation au marché du travail et l'entrepreneuriat. Dans les dernières années, les ateliers ont été adaptés en plusieurs formats, afin de les rendre accessibles à un plus grand nombre de jeunes. En 2025, JA Québec a joint plus de 27 000 jeunes et a offert plus de 600 programmes au Québec. Les bénévoles de la Banque ont animé 29 ateliers en classe.

Des conseils à portée de clics

La section Conseils pour vos finances personnelles de notre site bnc.ca renferme plus de 400 contenus, dont des articles, des vidéos et des balados. Ils décryptent une foule de sujets liés à la gestion des finances, autant pour les particuliers que pour les propriétaires d'entreprises. La section comprend également une catégorie consacrée à l'immigration. Elle présente de nombreuses informations clés pour les personnes nouvellement arrivées au Canada en plus d'un guide pratique téléchargeable sur les finances. En 2025, les contenus de la section Conseils ont été consultés plus de 1,6 million de fois et ont été partagés via des infolettres mensuelles ayant plus de 1,3 million d'abonné.e.s.

En plus d'offrir du contenu de littératie financière à travers ses multiples canaux numériques tout au long de l'année, la Banque a participé encore une fois, en novembre 2025, au Mois de la littératie financière. Pour l'occasion, nous avons uni notre voix à celles de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) et d'autres institutions financières afin de sensibiliser la population à l'importance de mieux comprendre les notions de finances personnelles pour prendre des décisions éclairées. Plus d'une quinzaine de contenus ont été diffusés sur nos médias sociaux. Ils portaient notamment sur les dettes et la planification financière pour mieux s'outiller.



Chaîne YouTube

La Banque compte désormais 76 vidéos qui vulgarisent des notions de finances personnelles et offrent de l'information sur le contexte économique et immobilier sur sa chaîne YouTube. Certaines de ces vidéos s'adressent à des publics cibles comme les personnes nouvellement arrivées au Canada, les femmes et la génération Z. En 2025, afin d'étendre leur portée, ces vidéos ont également été partagées par de nombreux partenaires ciblant ces mêmes publics ainsi que dans notre infolettre mensuelle. Ces actions ont généré près de 196 240 nouvelles vues organiques sur l'ensemble des vidéos et plus de 29,9 millions de vues à l'aide de rayonnement en médias payants.

+ Pour en savoir plus, consultez la [chaîne de la Banque Nationale](#).

Soutenir les entreprises

S'impliquer auprès des entreprises

La Banque se distingue par le lien privilégié avec sa clientèle d'entrepreneur.e.s à qui nous fournissons les moyens de démarrer leurs petites et moyennes entreprises (PME), de les faire croître ou d'en acquérir d'autres. Nous soutenons aussi les grandes entreprises et répondons à leurs besoins d'affaires.

Au 31 octobre 2025, nous avons plus de 227 G\$ de financements autorisés pour des entreprises de toutes tailles partout au Canada, confirmant notre rôle de partenaire stratégique dans l'économie.

Au-delà des solutions financières, la Banque s'implique activement dans l'écosystème entrepreneurial pour favoriser l'innovation et la diversité :

- **Lexstart** : la Banque est un partenaire stratégique de cette organisation qui offre des solutions juridiques efficaces et abordables pour le lancement des start-ups et des PME.
- **Big Bang Académie** : la Banque est un partenaire de cette organisation et contribue à propulser les entrepreneur.e.s du Québec vers le succès grâce à une formation 100 % en ligne, flexible et pratique, favorisant l'acquisition de compétences essentielles pour bâtir des entreprises durables et innovantes. Notre engagement ne se limite pas au soutien financier : plusieurs employé.e.s de la Banque se distinguent en tant que formatrices et formateurs, contribuant directement à la transmission des connaissances et à l'inspiration des futures générations d'entrepreneur.e.s.

- **Microcrédit Montréal** : la Banque soutient cet organisme qui offre aux entrepreneur.e.s et aux professionnel.le.s formé.e.s à l'étranger de l'accompagnement de proximité et l'accès au microcrédit.
- **Futurpreneur** : la Banque est partenaire de l'Accélérateur de croissance – volet anglophone mis sur pied par Futurpreneur qui vise à accompagner une cohorte de jeunes entrepreneur.e.s de partout au Canada. Des ateliers se concluront par un concours de présentation stratégique incluant des prix en argent remis aux entrepreneur.e.s dans différentes catégories.

+ Pour en savoir plus sur la répartition du financement par emprunt accordé aux entreprises canadiennes, consultez la [Déclaration de responsabilité sociale d'entreprise, disponible dans la section Codes et engagements sur bnc.ca.](#)



Fonds d'investissement de Montréal

La Banque participe au Fonds d'investissement de Montréal (FIM) depuis ses débuts en 1997 et continue de s'impliquer annuellement au sein de son comité d'investissement. Ce Fonds a pour objectifs de :

- participer à la revitalisation des quartiers de la région métropolitaine de Montréal par la remise en état de logements;
- permettre à des organismes à but non lucratif en habitation d'acquérir et de rénover des immeubles grâce à des prêts correspondant à la mise de fonds nécessaire à l'acquisition et aux travaux de rénovation;
- garantir que l'investissement dans le logement s'associe aux forces locales pour planifier une approche intégrée;
- permettre aux familles et aux citoyen.ne.s à faible ou modeste revenu ainsi qu'aux organismes locaux de participer à la prise en charge de leur milieu.

Depuis sa fondation, le FIM représente 34 M\$ d'investissements pour des projets; 1 291 logements et 4 126 personnes ont pu en tirer avantage.

Soutenir l'esprit entrepreneurial

Par son action, la Banque est résolument engagée à soutenir l'esprit entrepreneurial et l'avancement des connaissances dans le domaine des affaires, deux facteurs essentiels au développement économique et social. Plusieurs partenariats ont été conclus en ce sens.

La Banque soutient plusieurs incubateurs et accélérateurs à travers le Canada, dont :

- **l'Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale et le Creative Destruction Lab (CDL-Montréal)** de HEC Montréal;
- **l'Accélérateur de création d'entreprises technologiques (ACET)** de l'Université de Sherbrooke;
- **le Centre Dobson pour l'entrepreneuriat** de l'Université McGill;
- **District 3** de l'Université Concordia;
- **le Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI)** de l'UQTR et du Cégep de Drummondville;
- **le CLIP**, une plateforme d'innovation clinique de l'Hôpital général de Montréal;
- **Zû**, un organisme consacré à l'entrepreneuriat dans les secteurs culturels et créatifs à Montréal et au Québec;
- **Platform Calgary**, un incubateur technologique à Calgary en Alberta;
- **New Ventures BC**, un incubateur technologique en Colombie-Britannique;
- **le Centech** de l'École de technologie supérieure (ÉTS);
- **L-SPARK**, un accélérateur technologique situé à Ottawa en Ontario.

La Banque continue également de soutenir divers programmes de formation spécifiquement destinés aux entrepreneur.e.s, dont :

- **l'École d'Entrepreneurship de Beauce**, qui accompagne les entrepreneur.e.s dans leur progression, grâce à des programmes de formation continue en entreprise ou en ligne et des séjours intensifs à l'École;
- **AxelIR**, un accélérateur d'une durée de 12 semaines intensives qui permet aux entreprises de structurer leur croissance, de sécuriser leur financement et d'accélérer leur expansion avec l'aide de spécialistes.

Investir dans des partenariats stratégiques

À la Banque, le groupe spécialisé en capital de risque corporatif NA Capital de risque^{MC} effectue des prises de participation au sein d'entreprises en démarrage ou en développement dans le but d'établir un partenariat solide qui façonnera l'institution financière du futur. Ce groupe n'est pas seulement une source de capital : la Banque est aussi aux côtés des entrepreneur.e.s à chaque étape du processus pour soutenir leur réussite.

À ce jour, le portefeuille de NA Capital de risque compte 24 entreprises actives, principalement de technologie financière (fintech), mais également plusieurs qui jouent un rôle dans l'avenir des institutions financières. NA Capital de risque considère la diversité comme un facteur important dans son analyse des investissements, c'est pourquoi 46 % des 24 entreprises du portefeuille comptent au moins une personne fondatrice issue d'une minorité visible.

Nova Credit

L'accès au crédit est un défi majeur pour des millions de consommatrices et consommateurs. La Banque est investie dans Nova Credit, une fintech en pleine croissance qui permet aux prêteurs d'élargir leur clientèle grâce à une plateforme unique, centrée sur la permission du consommateur ou de la consommatrice. En intégrant diverses sources de données financières, telles que les agences mondiales de crédit, les transactions bancaires et les informations sur la paie, Nova Credit facilite l'accès au système financier pour les populations mal desservies. La Banque est fière de soutenir cette initiative novatrice qui favorise une croissance inclusive.

Employé.e.s

Notre approche

La Banque vise à offrir un environnement de travail accessible, inclusif et stimulant, ainsi qu'une expérience personnalisée à l'ensemble de son personnel. Une grande variété d'occasions de développement et de projets innovants permet à nos employé.e.s de se réaliser dans l'action et de bâtir une carrière à la hauteur de leurs ambitions. Nous entretenons aussi un dialogue ouvert avec nos employé.e.s afin d'améliorer leur expérience de travail et de les engager dans les réflexions et les décisions de l'entreprise. Nous leur offrons des conditions de travail flexibles afin de favoriser leur bien-être physique, mental et financier, ainsi qu'une conciliation travail-vie personnelle.

Recruter et planifier la relève

Acquérir les meilleurs talents

Nous déployons des stratégies pour attirer des talents provenant de différents horizons et partageant nos valeurs. Afin de promouvoir l'accès aux occasions d'emploi, nous mettons en place des pratiques de recrutement inclusif. De plus, nous faisons évoluer en continu et simplifions nos processus pour qu'ils véhiculent une expérience humaine et transparente. Nous créons ainsi des conditions favorables pour soutenir la carrière de notre personnel et favoriser son épanouissement et son engagement à long terme, notamment en lui proposant des défis variés et de la mobilité interne.

Planifier notre relève

Annuellement, les gestionnaires de l'ensemble des secteurs de la Banque dressent leurs besoins actuels et futurs en matière de talents pour atteindre leurs objectifs d'affaires. Ils déterminent les risques de départ, les postes et les

expertises critiques ainsi que les personnes de la relève. Si ces dernières manifestent de l'intérêt pour prendre la relève d'un poste à pourvoir, alors un plan de développement personnalisé est mis en place en cours d'année. De plus, la Banque s'assure d'avoir un bassin diversifié de candidatures.

Pour le recrutement au niveau dirigeant.e, lorsqu'un poste se libère, les personnes de la relève ciblées font systématiquement partie du processus de recrutement. Entre le 1^{er} novembre 2024 et le 31 octobre 2025, 93 % des postes affichés au niveau dirigeant.e ont été pourvus à l'interne, dont 70 % des postes par des personnes de la relève et 20 % par du personnel provenant de CWB à la suite de l'acquisition du 3 février 2025. Ce résultat démontre que la préparation et le développement ont permis aux personnes de la relève de progresser dans leur carrière.

Afin d'accélérer le développement des compétences, nous offrons des programmes de stages et de rotation dans différents secteurs d'affaires (tableau 20).

Tableau 20 – Programmes de stages et de rotation offerts à la Banque

Initiatives	Description
Programme de stages — Financière Banque Nationale Gestion de patrimoine (FBNGP)	Chaque année, nous accueillons des étudiant.e.s universitaires de tout le Canada pour découvrir la FBNGP. En 2025, une cohorte de 9 étudiant.e.s de 2^e et 3^e années ont participé à la gestion de portefeuille et ont collaboré à des projets analytiques et/ou technologiques, en apportant leurs idées. Les meilleurs talents peuvent poursuivre leur travail à temps partiel et obtenir un poste à temps plein après leur diplôme. En 2025 : — 5 stagiaires ont été embauché.e.s à temps partiel.
Programmes de stages et de rotation — Marchés des capitaux	Les stages permettent à des étudiant.e.s universitaires de travailler pendant quelques mois au sein d’une équipe des Marchés des capitaux et d’interagir avec ses expert.e.s. Cela peut conduire à l’obtention d’un poste permanent ou à une participation au programme de rotation qui permet de travailler successivement auprès de différents pupitres en Ventes et négociation, à Montréal, à Toronto et à Calgary. Les membres du programme approfondissent ainsi leur compréhension des multiples activités des Marchés des capitaux et des interactions qui lient les équipes. Une fois le programme terminé avec succès, la personne se voit attribuer un poste permanent répondant à ses forces et à ses champs d’intérêt. En 2025, nous avons accueilli : — 75 stagiaires en Financement bancaire et corporatif (FBC); — 16 stagiaires en FBC devenu.e.s employé.e.s permanent.e.s; — 77 stagiaires en Ventes et négociation; — 12 participant.e.s au programme de rotation.
Programme de bourses d’études Diversité — Marchés des capitaux	Ce programme s’adresse aux étudiant.e.s universitaires qui souhaitent faire carrière dans le secteur des Marchés des capitaux et qui appartiennent à l’un ou plusieurs des groupes de la diversité suivants : femmes, minorités visibles, Autochtones, communautés LGBTQ2+ ou personnes en situation de handicap. Les personnes sélectionnées reçoivent une bourse d’études de 10 000 \$, se joignent au programme de stages du secteur et sont accompagnées par un mentor des Marchés des capitaux avant leur arrivée à la Banque pour bien s’y préparer. En 2025 : — 13 stagiaires ont bénéficié d’une bourse d’études Diversité.
Programme de rotation des métiers de la donnée	Ce programme de rotation vise à recruter, à promouvoir la mobilité interne et à intégrer des scientifiques, des spécialistes en ingénierie de données, des analystes de données et des intendant.e.s de données. Il leur permet d’acquérir de l’expérience, de mettre à profit leurs connaissances pour résoudre des défis au sein de nos différents secteurs d’affaires, et les aide à propulser leur carrière en données. Ce type de programme permet de diffuser la culture de données dans toute l’organisation en attirant des talents issus des métiers transformateurs et en augmentant les compétences et expertises en données à la Banque. Depuis la création de ce programme en 2018 : — 285 rotations ont eu lieu au sein des secteurs de la Banque; — 96 personnes ont participé au programme, dont 57 scientifiques, 27 spécialistes en ingénierie de données, 8 analystes de données et 4 intendant.e.s de données; — près de 85 % de ces personnes se sont jointes à l’un des secteurs d’affaires.

Contribuer au développement et à la progression de carrière

Notre offre de développement

Nous visons à faire de la Banque un employeur de choix en offrant des conditions favorables à la performance et au cheminement professionnel. Grâce aux résultats des sondages de rétroaction menés auprès de notre personnel, nous adaptons constamment l'expérience et l'offre de développement.

En 2025, 85 % de notre personnel considère avoir la possibilité de se développer et d'évoluer au sein de la Banque¹.

Notre expérience d'apprentissage

Pour avoir une incidence concrète et durable sur le parcours professionnel de chaque employé.e, la Banque propose une expérience d'apprentissage distinctive et adaptée. Cette approche reflète nos valeurs d'inclusion, de diversité et d'équité, tout en répondant à l'évolution des exigences réglementaires en matière d'accessibilité. Concrètement, chaque employé.e bénéficie d'une offre personnalisée, fondée sur les compétences liées à son poste actuel ainsi que sur ses intérêts et aspirations de carrière. La rétroaction et le coaching sont encouragés en tout temps, tout comme la transmission des apprentissages entre pairs, favorisant une culture de développement collaboratif. La Banque multiplie les occasions de développement au quotidien, en responsabilisant et en outillant tant les employé.e.s que les gestionnaires dans leurs rôles respectifs. Cela inclut notamment des formations formelles et structurées, dont les objectifs d'apprentissage sont clairs et ciblés.

En 2025, des travaux soutenus ont été menés pour assurer une bonne intégration des employé.e.s issu.e.s de l'acquisition de CWB à notre culture d'apprentissage et de développement. Cette démarche vise à harmoniser les compétences, les outils et les pratiques, tout en valorisant les expertises existantes.

En 2025, 74 M\$ ont été investis dans le développement des compétences. Les employé.e.s ont suivi en moyenne 34 heures de formations officielles.

Notre approche par compétences

En 2025, nous avons déployé la plateforme *Propulsion Carrière* à l'ensemble de nos employé.e.s, ce qui marque un jalon stratégique dans notre engagement envers le développement professionnel. Cette initiative vise à démocratiser l'accès à une riche diversité de contenus, tant internes qu'externes. Elle démontre la transformation de la Banque vers une organisation plaçant les compétences au cœur de l'expérience d'apprentissage.

Grâce à ce nouvel outil, chaque employé.e peut désormais explorer les compétences transversales, sectorielles et spécifiques à certains postes de la Banque, ce qui facilite l'identification de ses priorités de développement et la planification de son parcours professionnel. De plus, les gestionnaires bénéficient d'un tableau de bord leur offrant une vue d'ensemble des compétences de leur équipe, leur permettant de cibler celles à développer et de suivre les progressions.

Cette plateforme constitue un levier technologique essentiel pour concrétiser notre approche par compétences. Elle permet à notre personnel de se développer de manière autonome et continue, favorisant ainsi la performance individuelle et collective, tout en soutenant celle de la Banque. Cette plateforme renforce notre capacité à faire évoluer les talents et contribue directement à maintenir notre expertise comme un avantage concurrentiel distinct auprès de notre clientèle.

Miser sur les forces-conseils

En 2025, la Banque poursuit le développement des compétences en matière de conseils pour son personnel afin de maximiser les retombées directes sur l'expérience offerte à la clientèle. Sa force-conseil bénéficie d'un parcours de formation et de coaching personnalisé lui permettant de déterminer ses pistes d'apprentissage, puis de choisir une perspective d'avancement de carrière adaptée à ses objectifs de développement. Grâce à ce modèle, notre clientèle a accès à un accompagnement complet et à de judicieux conseils par différents spécialistes au sein d'une même succursale, et ce, en fonction de ses besoins financiers.

¹ Résultat du sondage d'engagement *Ma voix, notre expérience* du quatrième trimestre de 2025. Plus de 16 000 employé.e.s de la Banque ont répondu au sondage.

Tableau 21 – Exemples de possibilités de développement à la Banque

Initiatives	Personnel ciblé	Description
Université TI	Personnel TI, équipes avec des rôles connexes	L'Université TI offre une variété de formations sur la méthodologie agile ainsi que des parcours de développement par spécialité alignés sur les compétences de chaque poste. Les formations et parcours sont disponibles pour tout notre personnel en Technologie de l'information, ainsi que pour les équipes avec des rôles connexes. L'offre d'apprentissage passe par des lectures, des capsules, des certifications, des mises en situation, des formations magistrales ainsi que des milliers de contenus en ligne via des plateformes externes.
Académie de données et d'IA	Tout le personnel de la Banque	L'offre d'apprentissage en données et intelligence artificielle (IA) répond à des besoins spécifiques de l'organisation tout en étant adaptée à l'audience choisie. Ces formations sont disponibles en libre-service, en parcours officiel de métier, ou sous forme d'ateliers, de capsules, de présentations et de conférences. — En 2025, 5 000 heures de formation ont été suivies sur divers sujets, comme la littératie des données et de l'IA, l'IA générative ou l'IA responsable, ainsi que différents parcours de compétences pour des postes et des métiers clés en données.
Harvard Business Review et Harvard Management Mentor	Tout le personnel de la Banque	Dorénavant intégrées à notre plateforme <i>Propulsion Carrière</i> , ces bibliothèques de formations de haut niveau, incluant des articles, des études de cas et des balados sont disponibles pour notre personnel. Nos employé.e.s peuvent ainsi développer leurs compétences et s'informer sur différentes thématiques d'actualité.
Parcours de développement en leadership	Dirigeant.e.s, gestionnaires et professionnel.le.s ciblé.e.s	Les parcours de développement en leadership offrent une variété de formations. Parcours sur les bases en gestion : formation ciblée qui s'échelonne sur six mois et compte 30 heures d'ateliers de groupe, des missions et des activités préparatoires et de codéveloppement. — En 2025, 78 personnes ont formé six cohortes. Parcours sur la connaissance de soi : formation permettant d'explorer plusieurs facettes de sa personnalité et de son parcours personnel afin d'être plus à même de comprendre les forces et les occasions de développement. Cette formation s'échelonne sur six semaines et compte 15 heures d'ateliers de groupe et des activités de réflexion. — En 2025, 76 personnes ont formé cinq cohortes.
Programme de formation en coaching	Gestionnaires et membres du personnel ayant des rôles d'influence à la Banque	Cette formation a pour but de renforcer les habiletés en coaching et de promouvoir des stratégies d'écoute et d'influence en lien avec les compétences et le profil en leadership de la Banque. — En 2025, 187 personnes ont formé 16 cohortes.
Leadership au féminin	Femmes leaders à la Banque	Dans le cadre de cette initiative, les femmes leaders de la Banque sont accompagnées dans leur développement afin de mettre en lumière leurs talents, leur donner confiance et propulser leur carrière. — En 2025, 155 femmes provenant de différents secteurs de la Banque ont participé au <i>Défi 100 jours</i> ou au <i>Défi Leadership</i> de L'effet A. La Banque travaille aussi en collaboration avec l'Association des femmes en finance du Québec afin de soutenir les femmes dans le déploiement de leur plein potentiel grâce à de nombreuses occasions de réseautage, des formations et des conférences. — En 2025, 18 femmes provenant de différents secteurs de la Banque ont pu profiter d'une adhésion gratuite pour participer aux initiatives proposées par cette association.

Initiatives	Personnel ciblé	Description
Coaching, mentorat et sponsorship	Tout le personnel de la Banque	Des ressources d’accompagnement sont offertes à quelques membres de notre personnel dans le cadre de leur développement professionnel telles que le coaching personnalisé, le mentorat, le <i>sponsorship</i> et le nouveau programme développement de la relève et du leadership diversifié (PRLD) – pour les personnes qui aspirent à un poste de plus haut niveau. Ces démarches proposent des outils et s’ajoutent au soutien offert par la ou le gestionnaire. En 2025, cette initiative a permis : — 61 duos de <i>sponsorship</i>; — 110 démarches de coaching à l’interne; — 36 démarches de coaching à l’externe; — 36 duos mentor.e/mentoré.e pour le PRLD.
Investissement responsable	Tout le personnel ayant un rôle lié au conseil en investissement auprès de notre clientèle	L’une des priorités de BNI est de renforcer le lien entre les forces-conseils et la clientèle en démontrant notre expertise et en favorisant des conversations éclairées sur l’investissement responsable. En 2025, la formation sur les Portefeuilles durables BNI a été déployée auprès de plus de 1 700 membres des forces-conseils. Elle leur a permis d’acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour discuter de l’investissement responsable, répondre aux questions de la clientèle et enrichir leur offre de service.
Formation en lien avec l’ESG	Tout le personnel de la Banque	Une nouvelle formation sur les changements climatiques a été développée en 2025. Divisée en deux modules, elle présente d’abord les fondements des changements climatiques, puis propose des actions concrètes permettant de réduire l’empreinte carbone de la Banque. La formation <i>Changements climatiques : comprendre et agir</i> a été suivie par plus de 95 % des employé.e.s.



Certificat de qualité des initiatives de formation

Titulaire d’un certificat de qualité des initiatives de formation décerné par Emploi-Québec, la Banque est reconnue parmi les entreprises se démarquant par l’innovation de leurs pratiques en développement professionnel.

Favoriser des conditions de travail gagnantes

Rémunération

La Banque offre une rémunération globale visant à soutenir les stratégies d’attraction et de mobilisation et la rétention des membres du personnel performant.e.s et compétent.e.s, essentielles pour l’atteinte de ses objectifs d’affaires. Nous réalisons une surveillance du marché pour offrir une rémunération globale concurrentielle tout en étant conformes à la réglementation et aux normes en vigueur, notamment en matière d’équité salariale et d’équité en matière d’emploi, et ce, grâce à la solide gouvernance de nos programmes et à nos pratiques de rémunération.

Rémunération équitable

Notre engagement à créer un milieu qui accueille, s’adapte et célèbre les différences se reflète dans l’application de nos pratiques de rémunération qui visent à reconnaître la contribution de nos employé.e.s de manière juste, transparente et équitable. Le cadre réglementaire nous incite aussi à sonder et à bonifier nos pratiques. L’équité est au cœur de notre cycle de gestion et demeure fondamentale dans l’élaboration de nos programmes de rémunération, lesquels sont caractérisés par :

- un système d’emploi rigoureux basé sur des critères neutres exempts de biais;
- des échelles salariales révisées annuellement selon des enquêtes salariales externes;
- un programme de primes pour l’ensemble des postes.

Dans une volonté de poser un regard neutre et objectif sur nos pratiques de rémunération, nous avons cette année mené à l’interne une analyse statistique rigoureuse portant sur plus de 15 000 personnes employées à l’échelle du Canada. Cette analyse a comparé la rémunération totale versée aux membres des segments (femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes en situation de handicap) à la rémunération versée aux non-membres, en se basant sur des fonctions similaires selon des critères neutres exempts de biais, notamment la durée en fonction, la performance et l’envergure des responsabilités associées au poste.

Tableau 22 – Résultats de l’analyse sur la rémunération totale versée à nos employé.e.s (Canada)^{1, 2, 3}

Segments	Femmes ⁴	Minorités visibles ⁴
Ensemble des employé.e.s	99,5 %	99,5 %
Cadres seniors	98,7 %	99,6 %
Cadres	99,9 %	99,5 %
Auxiliaires	100,8 %	99,2 %

Dans l’ensemble, les résultats de tous les postes combinés démontrent un écart moyen global de rémunération totale inférieur ou égal à 1 % pour tous les segments visés. Ces résultats confirment l’importance de notre engagement à faire évoluer la représentativité dans l’ensemble des postes à la Banque.

Bien que la parité salariale ait été atteinte pour plusieurs segments, nous devons rester vigilants afin de maintenir en tout temps des pratiques équitables qui soutiennent nos valeurs. Ainsi :

- Notre structure de gouvernance interne fait en sorte que nos programmes et pratiques de rémunération témoignent de notre engagement envers un traitement équitable pour toutes et tous.
- Nous effectuons des analyses régulières afin de détecter et de corriger tout écart dans nos programmes et nos pratiques de rémunération.
- Nous organisons des ateliers de réflexion et d’habilitation avec nos leaders pour garantir une application de nos pratiques de rémunération uniforme et exempte de biais.
- Nous invitons nos employé.e.s à s’exprimer au travers différentes tribunes afin de nous assurer de leur compréhension des critères qui sous-tendent les décisions de rémunération et de communiquer toute préoccupation nécessitant notre attention.
- Nous mettons en œuvre des initiatives continues pour revoir et faire évoluer nos programmes de rémunération globale, afin de demeurer un employeur de choix.

+ Pour en savoir plus sur les initiatives mises en place afin de faire progresser notre représentativité, consultez la section **Inclusion, diversité et équité à la page 70 du présent rapport.**

1 La rémunération totale inclut le salaire versé annualisé au 1^{er} janvier 2025 et les primes d’intéressement pour les employé.e.s du Canada généralement versées en 2025, correspondant à leur performance durant l’année 2024. La comparaison exclut les postes de dirigeant.e.s, employé.e.s sans salaire de base, en absence depuis plus d’un an, stagiaires, retraité.e.s à l’emploi et employé.e.s recevant des primes d’un programme spécialisé. La comparaison exclut les employé.e.s de CWB, qui n’étaient pas présents à la date de référence des données. Cadres seniors : employé.e.s occupant une fonction de gestion ou de contributeur individuel de niveau 5 à 9. Cadres : employé.e.s occupant une fonction de gestion ou de contributeur individuel de niveau 1 à 4. Auxiliaires : employé.e.s occupant une fonction de niveau auxiliaire 1 à 4. La méthodologie utilisée afin de réaliser les calculs des écarts de rémunération a fait l’objet d’une validation indépendante limitée.

2 Les données de rémunération divulguées par le gouvernement du Canada pour les entreprises sous réglementation fédérale sont différentes puisque la méthodologie utilisée ne permet pas de mesurer l’incidence de plusieurs facteurs comme le niveau de responsabilité, les années de service, la performance, etc.

3 Le nombre de personnes s’étant auto-identifiées comme personnes en situation de handicap permet une analyse globale, mais la taille restreinte du groupe ne permet pas une ventilation par segment. Les écarts pour les Autochtones ne sont pas statistiquement significatifs en raison de la petite taille de la population.

4 En comparaison aux personnes ne s’identifiant pas comme faisant partie du groupe désigné.

Gestion de la performance

L'ensemble de notre personnel travaille vers des objectifs stratégiques communs, favorisant ainsi l'alignement entre les secteurs de la Banque. La performance des dirigeant.e.s et des membres de la haute direction est évaluée selon ces objectifs qui sont suivis tout au long de l'année dans un tableau de bord.

Pour encourager un climat de travail mobilisateur et collaboratif, la Banque s'appuie sur trois valeurs :



Pouvoir d'agir

Chacun et chacune de nous a la capacité de changer les choses.
À nous de le prendre en main.



Complicité

Nous travaillons en équipe pour avoir un impact positif.



Agilité

Nous devons nous adapter rapidement aux changements qui s'opèrent dans la société et dans la vie de notre clientèle.

Elles servent de guide pour les objectifs comportementaux qui comptent pour 50 % de l'évaluation annuelle. Pour aider les employé.e.s à comprendre les comportements souhaités, nous utilisons des exemples concrets, définis par les membres du personnel de tous les secteurs au Canada, qui représentent l'ensemble des réalités d'affaires. Depuis 2024, chacun des secteurs priorise entre trois et quatre comportements pour accélérer notre performance.

Figure 7 – Composantes du calcul de l'évaluation annuelle



Tout au long de l'année, des rencontres individuelles avec le gestionnaire ont lieu pour assurer des discussions continues. Ces rencontres permettent à chaque employé.e de démontrer l'avancement de ses objectifs, les comportements adoptés et la réalisation de son plan de développement. C'est l'occasion de faire une introspection et de se positionner sur sa performance et son développement, et de s'ajuster si nécessaire.

Nos employé.e.s sollicitent et donnent aussi de la rétroaction tout au long de l'année pour prendre conscience de leurs forces et explorer des pistes de développement, en plus d'offrir de la reconnaissance à leurs collègues via la plateforme *Zone employé* utilisée au quotidien.

En 2025, à la suite du sondage d'engagement *Ma voix, notre expérience*, 80 % de notre personnel affirme recevoir de la reconnaissance pertinente lorsqu'il fait du bon travail.

Dialogue avec nos employé.e.s

La Banque entretient un dialogue avec ses employé.e.s pour améliorer leur expérience et étudier en continu les moyens d’accroître leur participation à la prise de décisions stratégiques. L’écoute et la rétroaction ont une incidence directe sur le sentiment d’appartenance et le développement professionnel, ce qui est fondamental pour nous. La Banque s’appuie sur les outils suivants pour faire évoluer sa culture :

- Des sondages d’engagement *Ma voix, notre expérience*, réalisés à deux reprises auprès de tout le personnel¹ en 2025, portant sur des dimensions telles que Croissance et développement, Travail d’équipe et collaboration, Bien-être au travail, Culture et gouvernance sociale, Reconnaissance et rétroaction.
- Des sondages à différents moments du cycle de vie de l’employé.e (recrutement, intégration et départ).
- Une plateforme de partage accessible à un peu plus de 14 000 employé.e.s pour leur permettre d’échanger en continu avec leur gestionnaire sur leur réalité au travail, le climat et leurs préoccupations.

Les résultats des sondages sont ensuite communiqués à l’interne lors des conférences *Ma voix, notre expérience*. Des rapports sont aussi mis à la disposition de tous les gestionnaires afin qu’ils puissent en discuter avec les équipes pour passer à l’action ensemble sur ce qui compte le plus.

1 Excluant les employé.e.s d’ABA Bank et d’ATA.

Un employeur de choix

Voici les principaux résultats du sondage *Ma voix, notre expérience* :

91 %	du personnel est fier de travailler à la Banque.
85 %	du personnel est extrêmement satisfait de la Banque comme endroit où travailler.
La Banque mesure aussi la perception de son personnel par rapport à ses actions en matière de durabilité :	
88 %	des employé.e.s considèrent que la Banque a une bonne réputation dans les communautés qu’elle sert.
84 %	des employé.e.s estiment que la Banque en fait suffisamment pour contribuer de façon significative à l’égalité et à la justice sociale.
85 %	des employé.e.s pensent que la Banque tient compte de son impact sur l’environnement dans ses stratégies d’affaires.



Avantages sociaux et bien-être

La Banque offre un éventail d'avantages et de conditions de travail afin de favoriser le bien-être physique, mental et financier de son personnel et la conciliation travail-vie personnelle. L'équipe Bien-être et avantages sociaux s'assure de faire évoluer l'offre de services par une surveillance des avantages proposés sur le marché tout en demeurant à l'écoute des membres du personnel. La Banque souhaite attirer et retenir les meilleurs talents tout en maintenant un niveau de mobilisation élevé. Les pratiques de gestion qui favorisent un meilleur équilibre de vie sont une composante déterminante chez les employeurs de choix.

Notre gamme d'avantages flexibles et novateurs inclut :

- une assurance collective comprenant notamment une assurance médicale, dentaire, invalidité de courte et de longue durée;
- un compte mieux-être qui permet le remboursement d'une vaste gamme d'activités et de services liés au mieux-être;
- un régime de retraite généreux et flexible;
- un régime d'achat d'actions attrayant grâce à une contribution de la Banque;
- une politique de congés et de vacances concurrentielle;
- une prestation supplémentaire parentale qui permet à tous les parents d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté de compléter les prestations fédérales ou provinciales à 100 % du salaire de base pour une durée de 12 semaines, en fonction de certaines conditions;
- une plateforme de santé intégrée qui offre un éventail de services professionnels et confidentiels de santé et de ressources en matière de bien-être pour les employé.e.s et leur famille, accessible de façon illimitée et sur demande 24 heures par jour, sept jours par semaine;
- un accès gratuit et illimité à une clinique virtuelle pour dépister les troubles du sommeil et être accompagné par un thérapeute pour traiter l'insomnie et améliorer le sommeil;
- un programme de pairs aidants en santé mentale qui offre un soutien additionnel et une orientation vers les ressources offertes, ainsi qu'un accompagnement dès les premiers signes de détresse;
- un accès à un centre de la petite enfance pour les enfants de notre personnel, à une salle d'entraînement et à une clinique médicale sur rendez-vous, tous situés au siège social;
- des privilèges sur certains services bancaires et de crédit, ainsi que des taux préférentiels sur certains produits financiers;
- des rabais additionnels sur des produits et services découlant d'ententes de la Banque avec différents fournisseurs et partenaires.



Offrir un milieu de travail optimal

La Banque préconise l'inclusion dès la conception de l'aménagement de ses lieux de travail, afin de minimiser les conséquences des biais inconscients et des préjugés potentiels. Cette approche permet de créer un environnement équitable et respectueux de la diversité, qui favorise le bien-être et l'accomplissement du personnel.

La Banque souhaite aussi offrir à sa clientèle et à son personnel des environnements adaptés aux personnes en situation de handicap, que ce soit dans ses immeubles corporatifs ou son réseau de succursales au Canada. Pour ce faire, nous visons à répondre aux normes d'accessibilité, de sécurité et d'inclusion applicables selon les différents codes, lois et règlements en vigueur dans chacune des provinces pour nos aménagements à venir.

En 2025, nous avons ouvert, réaménagé ou relocalisé 40 succursales, dont l'intégration des sites de CWB au parc immobilier de la Banque, tout en offrant des espaces modernes et harmonisés à notre image de marque.

Santé et sécurité au travail

La Banque s’est engagée à prendre les mesures nécessaires pour prévenir et éviter les accidents de travail. Les initiatives en matière de santé et sécurité visent, avant tout, à faire de la prévention pour s’assurer que tout le personnel se sent bien et travaille dans un environnement sécuritaire en tout temps.

Notre politique interne de santé et sécurité définit les rôles et les responsabilités et décrit la structure de gouvernance de la Banque en la matière, en s’assurant de répondre aux exigences de la législation canadienne. L’équipe Bien-être et avantages sociaux, en collaboration avec différentes instances de la Banque, travaille pour soutenir les programmes de santé et sécurité et veille à leur bon fonctionnement. Pour ce faire, des évaluations sont effectuées sur une base régulière et des rapports sont présentés annuellement à la haute direction avec des recommandations d’amélioration afin de réduire les risques pour nos employé.e.s.

De plus, nous avons mis en place diverses initiatives, comme :

- une série de formations obligatoires en santé et sécurité au travail;
- des chroniques bien-être pour soutenir le personnel en proposant des articles sur des sujets variés tels que la santé mentale, les activités physiques et la santé et la sécurité au travail;
- des outils qui expliquent les bonnes pratiques ergonomiques à adopter au bureau ou en télétravail sous forme de vidéos et de guides.

Tableau 23 – Accidents en milieu de travail

Indicateurs	2025	2024	2023
Blessures légères au Canada ¹	29	35	33
Blessures invalidantes au Canada ²	11	8	11
Nombre d’accidents mortels en milieu de travail au Canada	0	0	0

1 Blessures légères : blessures en milieu de travail, sans perte de temps au travail après le jour de l'accident.

2 Blessures invalidantes : blessures qui ont causé une perte de temps au travail dans les jours suivant l'accident.

Tolérance zéro à la discrimination, au harcèlement et à la violence au travail

La Banque s’est dotée de politiques qui présentent ses engagements et les mesures mises en place afin d’offrir un milieu de travail sain et inclusif, exempt de toute forme de discrimination, de harcèlement et de violence, incluant la violence familiale.

Ces politiques couvrent, entre autres, les motifs de discrimination interdits et les processus de signalement et de traitement des plaintes, incluant les mécanismes de résolution informelle, le maintien de la confidentialité, la protection contre les représailles ainsi que le soutien médical et psychologique offert aux personnes touchées. La Banque a mis en place une structure qui assure en continu la bonne gouvernance de la pratique en matière de prévention de la discrimination, du harcèlement et de la violence au travail.

 **Pour en savoir plus, consultez les deux politiques disponibles dans la section [Codes et engagements](#) sur [bnc.ca](#) :**

- **Politique sur la prévention de la discrimination au travail**
- **Politique sur la prévention du harcèlement et de la violence au travail**

Inclusion, diversité et équité

Notre approche

L’inclusion, la diversité et l’équité (IDE) font partie intégrante de la culture de la Banque. Ces valeurs guident nos actions au quotidien et contribuent directement au bien-être, à l’épanouissement, à la performance et à la fierté de nos équipes.

Notre gouvernance

Le Conseil IDE de la Banque, présidé par un membre de la haute direction, est composé de membres de la direction et de leaders des différents secteurs de la Banque et de personnes représentant chacun des groupes de la diversité. Son mandat est de définir la stratégie, les principes directeurs et les objectifs en matière d’IDE de la Banque. Il priorise et met en place les actions pour une exécution cohérente à l’échelle de l’organisation, et rend compte des progrès réalisés trimestriellement auprès de la haute direction et du comité de ressources humaines du conseil d’administration.

Notre plan interne triennal 2024-2026 IDE structure nos efforts autour de trois priorités :

- Faire vivre une culture inclusive.
- Bâtir des équipes diversifiées, représentatives de notre société.
- Être un acteur social en IDE et en accessibilité auprès de notre personnel, des communautés, de notre clientèle et de nos fournisseurs.

Trois principes directeurs guident l’approche de la Banque :

- Faire preuve de curiosité et valoriser les **différences**.
- **Adapter** nos façons de faire pour que chaque personne vive une expérience équitable et inclusive.
- Lever les obstacles et mettre en place des mesures d’**équité** intentionnelles.

Pour renforcer l’engagement, assurer l’imputabilité des parties prenantes et faire évoluer les comportements, nous privilégions le dialogue et la sensibilisation. Sous la direction d’une équipe consacrée à l’IDE, nos initiatives reposent sur l’expérience du personnel, sur des escouades déployées dans tous les secteurs d’affaires et sur la contribution active de nos groupes-ressources d’employé.e.s (GRE). Ceux-ci jouent un rôle essentiel dans l’application des principes directeurs en matière d’IDE au sein de la Banque.

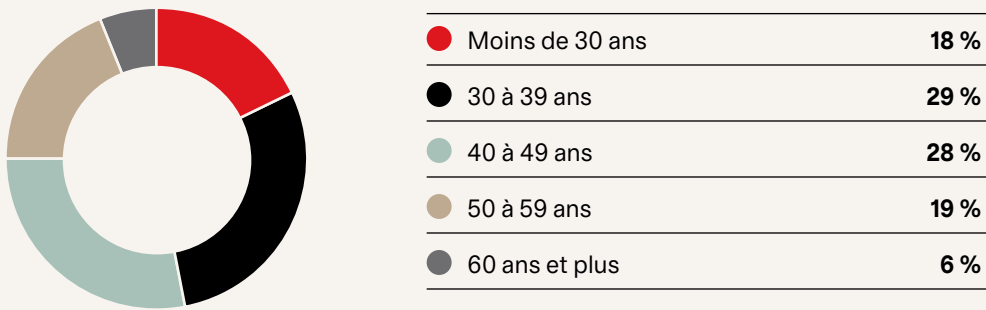
À la suite de l’acquisition de CWB, les GRE de nos deux organisations ont uni leurs forces pour enrichir notre culture organisationnelle et renforcer l’inclusion à l’échelle pancanadienne. Cette collaboration a permis de mettre en valeur les forces de chaque groupe, tout en favorisant la complémentarité des approches et la mobilisation autour d’une vision commune. Cette démarche a consolidé les groupes existants, mais a aussi mené à la création d’un nouveau GRE consacré aux réalités familiales et aux personnes proches aidantes. Nous comptons désormais dix GRE :

Groupes-ressources d’employé.e.s	Segments
Réseau Femmes en tête	Femmes
Culture Club Global	Communautés culturelles
M.O.I. Fierté	Communautés LGBTQ2+
Réseau pancanadien des professionnel.le.s noir.e.s	Personnes noires
R.I.S.E. (Respect, Inclusion, Soutien, Équité)	Personnes en situation de handicap, bien-être, santé mentale
R.A./I.N. (Réseau Autochtones/Indigenous Network)	Communautés autochtones
Cercle asiatique	Communautés asiatiques
LatinX	Communautés latino-américaines
La Génération de demain	Jeunes employé.e.s
Parents et personnes proches aidantes	Parents et personnes proches aidantes

Notre portrait

La Banque valorise la diversité de ses talents à l’image de la communauté, issue de différents groupes d’âge, de différentes origines, identités de genre et orientations sexuelles. Ce portrait¹ est basé sur les réponses fournies par 91 % de notre personnel dans le cadre du questionnaire d’auto-identification volontaire, qui inclut nos nouvelles et nouveaux collègues à la suite de l’intégration de CWB.

Figure 8 – Répartition des employé.e.s par groupe d’âge



51,2%

de nos employé.e.s sont des femmes et elles représentent 45 % de nos cadres seniors.

5,9%

de nos employé.e.s sont des personnes en situation de handicap et 85 % d’entre elles occupent un poste de cadre ou de professionnel.

0,9%

de nos employé.e.s sont membres des communautés autochtones et 83 % d’entre elles et eux occupent un poste de cadre ou de professionnel.

3,6%

de nos employé.e.s sont membres des communautés LGBTQ2+ et 85 % d’entre elles et eux occupent un poste de cadre ou de professionnel.

1 Employé.e.s avec un statut régulier et actif, travaillant au Canada au 31 octobre 2025.

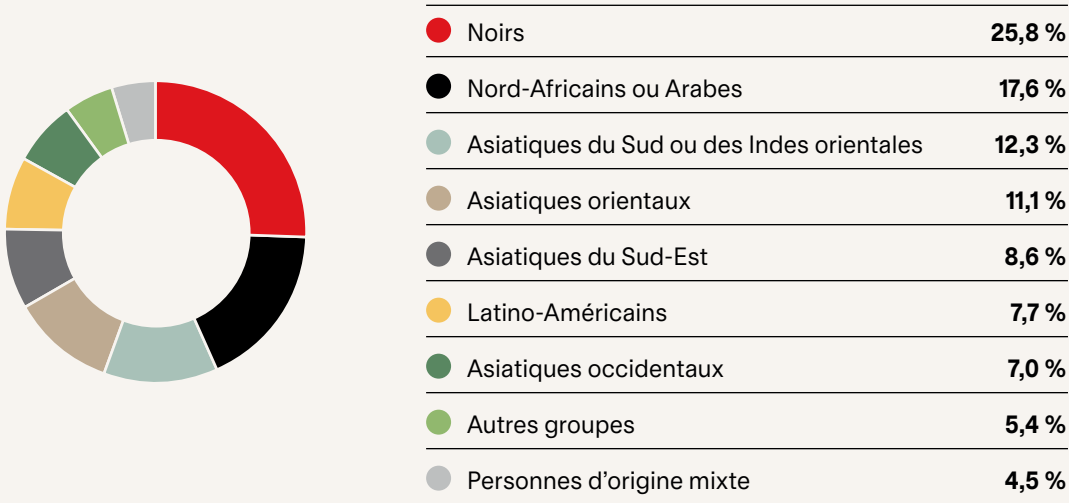
2 Basé sur la définition décrite dans la Loi sur l’équité en matière d’emploi et les classifications de Statistique Canada.

58%

de nos employé.e.s sont à la Banque depuis plus de 5 ans, dont près de 15 % depuis plus de 20 ans.

Les communautés de 160 pays sont représentées à la Banque et plus de 7 100 employé.e.s, soit 32,8 %, s’identifient à l’une ou l’autre de ces communautés culturelles. Plus de 70 langues sont parlées, les plus fréquentes, en plus du français et de l’anglais, étant l’espagnol, l’arabe, l’italien, le portugais et le cantonais. De plus, 29,4 % de nos employé.e.s s’identifient comme faisant partie d’une minorité visible, dont 7,5 % s’identifient comme une personne noire.

Figure 9 – Représentation des employé.e.s s’identifiant comme faisant partie d’un groupe des minorités visibles par origine²



Nos indicateurs

L'acquisition de CWB a généré une évolution organisationnelle d'envergure. Nos résultats témoignent de la résilience de nos équipes ainsi que de leur engagement envers une culture inclusive et mobilisatrice dans ce contexte de changement important.

- Notre indice de mobilisation demeure à un niveau élevé (85 %). Ce résultat met en lumière plusieurs grandes forces, notamment notre approche centrée sur l'humain, et la volonté de nos employé.e.s de s'engager personnellement et collectivement pour optimiser la performance de la Banque (tableau 24).
- Notre indice d'inclusion reflète la perception des employé.e.s que la Banque offre un milieu propice à l'inclusion. Avec un résultat de 82 %, il témoigne de leur expérience au quotidien et de la capacité de l'organisation à créer un environnement équitable et respectueux (tableau 24).
- La représentativité globale et par catégorie d'emploi des différents segments d'employé.e.s de la Banque a évolué en fonction des cibles à atteindre pour 2026. Ces données nous permettent de suivre les progrès réalisés et d'ajuster nos stratégies pour favoriser une représentation équitable à tous les niveaux de l'organisation (tableau 25).

Tableau 24 – Indices de mobilisation et d'inclusion par segment

Segments	Indice de mobilisation ¹	Indice d'inclusion ²
	2025	2025
Global	85 %	82 %
Femmes	85 %	82 %
Minorités visibles ³	85 %	80 %
Personnes en situation de handicap ³	80 %	76 %
Autochtones ³	80 %	80 %
LGBTQ2+	84 %	80 %

Tableau 25 – Représentation des employé.e.s

Segments	Bassin global ⁴		Cadres seniors ⁵		Haute direction et membres de la direction ⁶	
	Cibles 2026	2025	Cibles 2026	2025	Cibles 2026	2025
Femmes	48,0 % à 52,0 %	51,2 %	47,0 %	45,2 %	39,0 %	34,0 %
Minorités visibles ³	26,0 %	29,4 %	19,0 %	22,0 %	12,0 %	8,7 %
Personnes en situation de handicap ³	4,5 %	5,9 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Autochtones ³	1,0 %	0,9 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

1 L'indice de mobilisation a été établi à la suite du sondage interne *Ma voix, notre expérience* auquel 16 245 employé.e.s ont répondu à l'automne 2025. L'indice mesure à quel point une équipe est motivée à contribuer à la réussite de l'organisation et à se dépasser pour atteindre les objectifs d'affaires. Nous mesurons la mobilisation à l'aide de cinq énoncés.

2 L'indice d'inclusion est un indice perceptuel établi dans le cadre du sondage interne *Ma voix, notre expérience* auquel 16 245 employé.e.s ont répondu à l'automne 2025. Suivant l'utilisation d'un nouvel outil et d'un changement de méthodologie, l'indice est maintenant composé de cinq énoncés.

3 Selon les définitions de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du Canada.

4 Employé.e.s avec un statut régulier et actif, travaillant au Canada.

5 Employé.e.s avec un statut régulier et actif, travaillant au Canada et occupant une fonction de gestion de niveau 5 à 9.

6 Employé.e.s avec un statut régulier et actif, travaillant au Canada et occupant une fonction de vice-présidence ou supérieure approuvée par la haute direction.

Nos principales réalisations en 2025

En 2025, guidés par nos trois principes directeurs, nous avons réalisé une multitude d’initiatives. En voici quelques exemples :

Faire preuve de curiosité et valoriser les différences

Autour du thème *L’inclusion nous rassemble*, les employé.e.s ont célébré, en juin 2025, la Semaine de l’inclusion. Divers événements ont été organisés, portant sur la propulsion de l’ambition au féminin, l’accessibilité numérique, le partage de différents parcours d’immigration et la puissance et l’importance des personnes alliées aux communautés LGBTQ2+. Les GRE ont animé des panels, des vitrines culturelles et des ateliers interactifs, favorisant le dialogue et la sensibilisation.

En août 2025, la Banque a aussi célébré pour la première fois la Journée internationale de la jeunesse, une initiative portée par le GRE La Génération de demain. Cet événement a été l’occasion de lancer le *Programme de mentorat inversé*, favorisant les échanges intergénérationnels où les jeunes partagent leurs compétences numériques et les collègues plus expérimenté.e.s offrent leur perspective stratégique et humaine. Cela a permis de célébrer la richesse de nos différences, d’apprendre les uns des autres, en plus de renforcer le sentiment d’appartenance de nos employé.e.s.

Adapter nos façons de faire pour que chaque personne vive une expérience équitable et inclusive

En 2025, à l’occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap, une nouvelle formation sur les comportements inclusifs et les outils d’accompagnement a été lancée, permettant à chacun et chacune d’approfondir sa compréhension des diverses réalités liées aux situations de handicaps visibles et invisibles. Une capsule vidéo incluant des témoignages de collègues a mis en lumière les répercussions positives du processus d’accommodement simplifié, qui facilite l’accès à des mesures adaptées et contribue à rendre le milieu de travail plus accessible.

Par ailleurs, la saison des fiertés a été marquée par des activités de sensibilisation et des témoignages favorisant le dialogue et la célébration de la diversité. Plus de 250 collègues ont participé aux défilés de Pride Toronto, de Fierté Montréal et de la Rivière de la Fierté du Grand Moncton.

L’équité des genres a été mise de l’avant grâce au lancement d’un parcours de formation destiné aux spécialistes des métiers de la technologie et du numérique, piloté par une escouade IDE du secteur TI et Opérations. Axé sur les défis rencontrés par les femmes dans leur progression de carrière, ce parcours a suscité des échanges enrichissants et renforcé le partenariat avec les personnes alliées.

Lever les obstacles et mettre en place des mesures d’équité intentionnelles

La Banque a déployé plusieurs initiatives structurantes pour lever les obstacles et soutenir le développement professionnel des personnes issues de groupes de la diversité. Parmi les réalisations phares de la dernière année, mentionnons :

- le **Programme de sponsorship IDE**, qui en est maintenant à sa quatrième cohorte et qui vise à favoriser l’avancement de carrière de femmes, de personnes racialisées et de personnes autochtones ciblées comme talents à potentiel de leadership. Grâce au soutien actif de leaders reconnu.e.s, les personnes participantes bénéficient d’un accompagnement personnalisé, propulsant leur visibilité et leur accès à des occasions de réseautage.
- le **Programme de relève et de leadership diversifié**, qui cible les obstacles au développement de carrière des personnes racialisées, en misant sur le mentorat, des ateliers, des conférences et la découverte des secteurs de la Banque. Lancé avec succès auprès de personnes noires en début d’année, il a été élargi pour inclure les personnes s’identifiant aux minorités visibles et les communautés autochtones.
- le **Programme Moi, ma carrière**, qui est piloté par le GRE du Réseau pancanadien des professionnel.le.s noir.e.s, et qui accompagne les collègues dans leur réflexion de carrière avec l’appui d’un ou d’une coach professionnel.le. Il offre des outils concrets pour soutenir le développement professionnel, favorise les échanges dans un espace de confiance et crée des occasions de réseautage.
- la **Série Carrière**, lancée en avril 2025 par le Réseau des jeunes employé.e.s, qui vise à inspirer et à outiller la relève professionnelle de la Banque. Par le *Forum Perspectives Carrières* et les conférences *Parcours inspirants*, des centaines d’employé.e.s ont pu découvrir des trajectoires variées, échanger avec des gestionnaires et réfléchir à leur développement, renforçant ainsi leur sentiment d’appartenance tout en favorisant une culture inclusive et intergénérationnelle.
- les initiatives **Découvre ta Banque** et **Ose sortir de ta zone de confort** portées par le dynamisme du GRE Réseau Femmes en tête, qui présentent aux employé.e.s des occasions d’avancement et de réseautage avec des modèles féminins de leadership. Le premier programme favorise la planification de carrière, tandis que le second propose des défis trimestriels pour encourager les femmes à se développer dans un environnement propice à la confiance et à l’épanouissement.

Nos partenariats

Nous soutenons de nombreux partenariats avec l’industrie et des organismes en lien avec l’IDE.

Tableau 26 – Partenariats en matière d’IDE

Segments	Organismes
Femmes	— Association des femmes en finance du Québec (AFFQ) : se consacre au soutien, à l’accompagnement et au rayonnement des femmes en finance. — Catalyst : contribue à accélérer les progrès pour les femmes grâce à l’inclusion en milieu de travail. — L’effet A : vise à propulser l’engagement professionnel des femmes. — La Gouvernance au Féminin : soutient les femmes dans le développement de leur leadership et leur avancement de carrière. — Principes d’autonomisation des femmes (WEPs) : contribue à la promotion de l’égalité des sexes sur le lieu de travail, sur le marché et au sein de la communauté. — VersaFi : se consacre à propulser l’égalité par des stratégies et des initiatives qui augmentent le nombre de femmes et renforcent les connaissances de l’industrie en matière de diversité et d’égalité. — Women in ETFs : vise à développer et parrainer les talents, reconnaître les réalisations et soutenir les femmes travaillant dans le domaine des fonds négociés en bourse. — Spärck : fait la promotion de l’inclusion, de l’équité et de l’autonomisation des femmes dans le secteur des technologies de l’information. Cet organisme est né de la fusion de FORTES et Numérique au féminin, deux programmes reconnus et engagés dans des actions favorisant la diversité et l’intégration des femmes dans le domaine technologique. — Digiwomen : souhaite transformer le paysage numérique par l’autonomisation et l’inclusion des filles et des femmes.
Minorités visibles et communautés culturelles	— BlackNorth Initiative : vise à réduire les écarts créés par le racisme envers les personnes noires au Canada. — Black Professionals in Tech Network (BPTN) : vise à réduire l’écart entre les talents noirs et les possibilités de carrière en Amérique du Nord. — Onyx Initiative : établit des partenariats avec des entreprises canadiennes pour élargir le bassin et réduire l’écart dans l’embauche, la rétention et la promotion des personnes noires aux études ou diplômées. — Tamils in Finance : favorise le mentorat, le soutien mutuel et l’excellence pour renforcer l’influence et le succès des spécialistes tamouls du secteur financier.
Personnes en situation de handicap	— Disability Solutions : accompagne les entreprises dans la réflexion et l’élaboration de mesures appropriées à l’égard du recrutement et de l’accompagnement d’employé.e.s en situation de handicap, visible ou non.
Communautés LGBTQ2+	— Normes mondiales de conduite à l’intention des entreprises de l’ONU pour lutter contre la discrimination à l’égard des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués (LGBTI) : visent à promouvoir la diversité, le respect et l’égalité pour les personnes des communautés LGBTQ2+ dans les milieux professionnels. — Fierté au travail Canada : appuie les organismes employeurs à créer des environnements de travail qui célèbrent l’ensemble des membres du personnel, peu importe leur expression de genre, leur identité de genre ou leur orientation sexuelle.



La Banque a reçu, pour une sixième année consécutive, la Certification Parité niveau Platine octroyée par La Gouvernance au Féminin. Cette distinction célèbre et reconnaît nos efforts continus et notre engagement envers l’atteinte de la parité au sein de notre organisation.

La Banque s’est également classée au premier rang au Canada et en 24^e position parmi les 100 meilleures entreprises en matière d’égalité des genres dans les marchés développés par Equileap.

De plus, la Banque a fait très bonne figure en 2025 en se classant première au Canada et au troisième rang mondial à la cinquième édition des meilleures entreprises du monde pour les femmes de Forbes.

 Pour en savoir plus sur nos initiatives de dons et commandites, consultez notre **Rapport de responsabilité sociale**, disponible dans la section **Codes et engagements** sur bnc.ca.

Autochtones

Notre approche

La Banque entretient des liens avec les Autochtones depuis de nombreuses années et, afin de poursuivre ses actions et de continuer à progresser vers un dialogue ouvert et continu, elle est engagée dans le programme *Attestation de partenariat en relations avec les Autochtones* (APRA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA).

En 2025, nous avons complété la troisième année du niveau «Engagé» du programme de certification APRA. Nous poursuivons nos apprentissages pour faire évoluer notre approche qui tient compte des particularités et des réalités autochtones. Notre objectif est de développer des relations avec les Autochtones en fonction des piliers suivants : relations d'affaires, expérience employé.e.s, relations avec les communautés, rôle de la direction et relations avec les fournisseurs.

Relations d'affaires

Sur le plan financier et entrepreneurial, la Banque soutient l'Administration financière des Premières Nations (AFPN) depuis 2014. Notre programme d'obligations a permis à l'AFPN de rendre disponibles plus de 3,9 G\$ pour le développement d'infrastructures économiques.

En 2025, nous avons accueilli un directeur général et chef des relations avec les Autochtones au sein de l'équipe des Marchés des capitaux. Cette nomination s'inscrit dans notre volonté d'établir des relations d'affaires durables avec les communautés autochtones et de veiller à la révision et à l'amélioration en continu de nos pratiques.

Expérience employé.e.s

Nous travaillons en collaboration avec la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ), notamment dans le cadre de notre programme de recrutement intentionnel visant les Autochtones. Grâce à cette initiative, nous avons obtenu en mars 2025 le prix «Intégration» du programme *Karâhkwa* de la CDRHPNQ, une reconnaissance qui met en valeur nos initiatives en matière d'intégration et de développement d'un milieu de travail culturellement sécuritaire.

Nous organisons également des activités de sensibilisation tout au long de l'année en collaboration avec notre groupe-ressource d'employé.e.s, le Réseau Autochtones/Indigenous Network (R.A./I.N.), incluant la célébration de la *Journée nationale des peuples autochtones*, de la *Journée nationale des langues autochtones*, la *Campagne Moose Hide* ainsi que la commémoration de la *Journée nationale de la vérité et de la réconciliation*.

En 2025, nous avons de nouveau pris part au *Salon de l'emploi autochtone MAMU!* et au *Forum régional des Premières Nations et Inuits*, deux événements favorisant l'embauche et l'échange sur les défis du marché du travail avec les talents autochtones. Nous avons également élargi nos initiatives de développement du leadership, le *Programme de sponsorship* et le *Programme de relève et de leadership diversifié*, pour les offrir aux talents autochtones.



Relations avec les communautés

Nous sommes partenaires de plusieurs organisations en lien avec les Autochtones :

- **Right To Play** : encourage le plein épanouissement des jeunes Autochtones par le jeu.
- **Chapter One** : propose un soutien personnalisé à la lecture pour les enfants des communautés autochtones en Alberta et en Colombie-Britannique.
- **Enactus Canada** (projet d'accélérateur pour l'inclusion autochtone de la Banque Nationale) : offre aux équipes d'Enactus Canada les ressources dont elles ont besoin pour définir, concevoir et réaliser des projets favorisant l'inclusion sociale et économique des peuples et/ou entrepreneur.e.s autochtones.
- **Winnipeg Art Gallery** : contribue au rayonnement de l'art inuit.
- **Fondation du Centre national des Arts** : appuie des programmes d'éducation aux arts de la scène pour les jeunes des communautés autochtones.
- **Fondation UQAT** : soutient le déploiement de diverses initiatives de sensibilisation et de recherche à l'égard des réalités autochtones.
- **Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA)** : accompagne la Banque dans le développement de relations positives et progressistes avec nos employé.e.s, notre clientèle et nos partenaires autochtones pour favoriser leur essor.

Rôle de la direction et relations avec les fournisseurs

La Banque accorde beaucoup d'importance aux activités de dialogue, c'est pourquoi plusieurs de nos dirigeant.e.s étaient présent.e.s à des événements clés sur la réconciliation économique avec les Autochtones. Nous avons notamment participé à la huitième conférence annuelle de la Coalition des grands projets des Premières Nations (FNMPN), la douzième édition annuelle de la *Conférence de fiducie et d'investissement de NATOA*, au *Gala Héros de Right to Play*, au *Sommet Connexions Autochtones* et à la *Conférence Neeganii-lishawin Gathering*. Nous avons également agi à titre de présentateur officiel lors du *Forum d'affaires de la côte Est* et du dîner de remise de prix organisé par le CCEA en avril 2025, un événement consacré à la prospérité économique autochtone et à la reconnaissance des lauréat.e.s.

En 2025, nous avons également lancé notre *Programme d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones* dans le cadre de notre engagement envers le CCEA. Afin de marquer le lancement, nous avons organisé une activité de rassemblement et d'établissement de relations avec les peuples autochtones à travers l'art. Par son engagement, la Banque s'inscrit comme membre champion du programme ***Restructurer l'approvisionnement***^{MC} du CCEA.

Enfin, nous poursuivons notre acquisition de connaissances grâce à une formation développée en collaboration avec l'Institut Ashukan sur les réalités autochtones et l'engagement de la Banque. Cette formation obligatoire a été suivie par 86 % des employé.e.s.

Gouvernance



Gouvernance d'entreprise

Notre approche

La gouvernance de la Banque est le résultat d'un travail de collaboration entre le conseil d'administration (le Conseil), la haute direction et nos parties prenantes (clientèle, employé.e.s, communautés, actionnaires et investisseurs). L'intégrité, la confiance et la transparence guident nos relations avec nos parties prenantes, et nous appliquons les normes éthiques les plus rigoureuses. Il est essentiel de maintenir une culture de gouvernance qui vise la conformité aux meilleures pratiques et aux règles applicables. La Banque considère les facteurs ESG comme d'importants leviers de création de valeur dans la réalisation de ses activités. Notre structure de gouvernance ESG est conçue de manière à équilibrer la surveillance de ces facteurs ESG par le Conseil et ses comités, avec une expertise en la matière ancrée dans les secteurs d'affaires à l'échelle de l'organisation.

Entretenir un dialogue constant avec nos parties prenantes

La Banque entretient un dialogue constructif, ouvert et transparent avec ses parties prenantes, car il lui permet de mieux comprendre leurs points de vue et leurs préoccupations, et ainsi de répondre adéquatement à leurs besoins en constante évolution. Pour démontrer son engagement, le Conseil a adopté une ligne directrice qui identifie les principales parties prenantes de la Banque et définit les moyens d'entretenir un dialogue régulier avec elles. Cela nous permet d'alimenter nos réflexions stratégiques, notamment sur la durabilité, et contribue à faire évoluer nos pratiques.



Pour en savoir plus, consultez la Ligne directrice sur le dialogue avec les parties prenantes, disponible dans la section [Codes et engagements](#) sur [bnc.ca](#).

Tableau 27 – Certaines activités de dialogue avec nos parties prenantes et les principales thématiques ESG abordées en 2025

Parties prenantes	Clientèle	Employé.e.s	Communautés ¹	Actionnaires et investisseurs
Activités de dialogue	— Service à la clientèle et réseau des succursales — Sondages et groupes de discussion — Contenu éducatif sur bnc.ca et les médias sociaux — Processus de traitement des plaintes — Bureau de révision des plaintes clients — Événements avec la clientèle	— Conférences trimestrielles avec les membres de la direction — Communication interne (courriels, infolettres, intranet) — Sondages et groupes de discussion sur l'expérience employé.e.s — Ombudsman des employé.e.s et Bureau des signalements — Groupes-ressources d'employé.e.s — Programme d'aide aux employé.e.s	— Tables rondes, conférences et forums — Sondages — Événements caritatifs — Recherche universitaire — Partenariats avec des incubateurs et accélérateurs — Groupes de travail avec nos pairs — Associations d'affaires ou d'industries — Entrevues et communiqués de presse — Dialogues et rencontres entre la haute direction, le Conseil, les organismes réglementaires et d'autres instances gouvernementales — Divulgence publique des activités liées à la durabilité	— Présentations informatives, rencontres, appels et discussions — Conférences téléphoniques et webdiffusions trimestrielles pour la présentation des résultats financiers — Conférences parrainées par des courtiers — Communiqués de presse — Assemblée annuelle — Propositions d'actionnaires
Principales thématiques abordées	— Services bancaires à distance et plateformes numériques — Expérience en succursale — Inclusion, santé et accessibilité financières — Tendances du marché et analyses économiques — Prévention de la fraude, cybersécurité et protection des renseignements personnels — Finance durable — Satisfaction de la clientèle — Accompagnement et protection des aînés	— Bien-être physique et santé mentale — Inclusion, diversité, équité et accessibilité — Gestion des données et protection des renseignements personnels — Réalités autochtones — Environnement de travail — Mobilisation — Développement de carrière et mobilité — Gestion des talents — Régime de retraite et avantages sociaux — Tendances du marché et analyses économiques	— Inclusion, diversité, équité et accessibilité — Résilience et conditions économiques — Endettement de la population canadienne et inclusion socioéconomique — Relations avec les Autochtones	— Résultats financiers — Finance durable — Priorités stratégiques et gestion des risques non financiers — Pratiques de gouvernance — Programme de rémunération de la haute direction — Inclusion, diversité, équité et accessibilité — Communications de renseignements, cibles et résultats liés à la durabilité — Partenariats et engagements internationaux

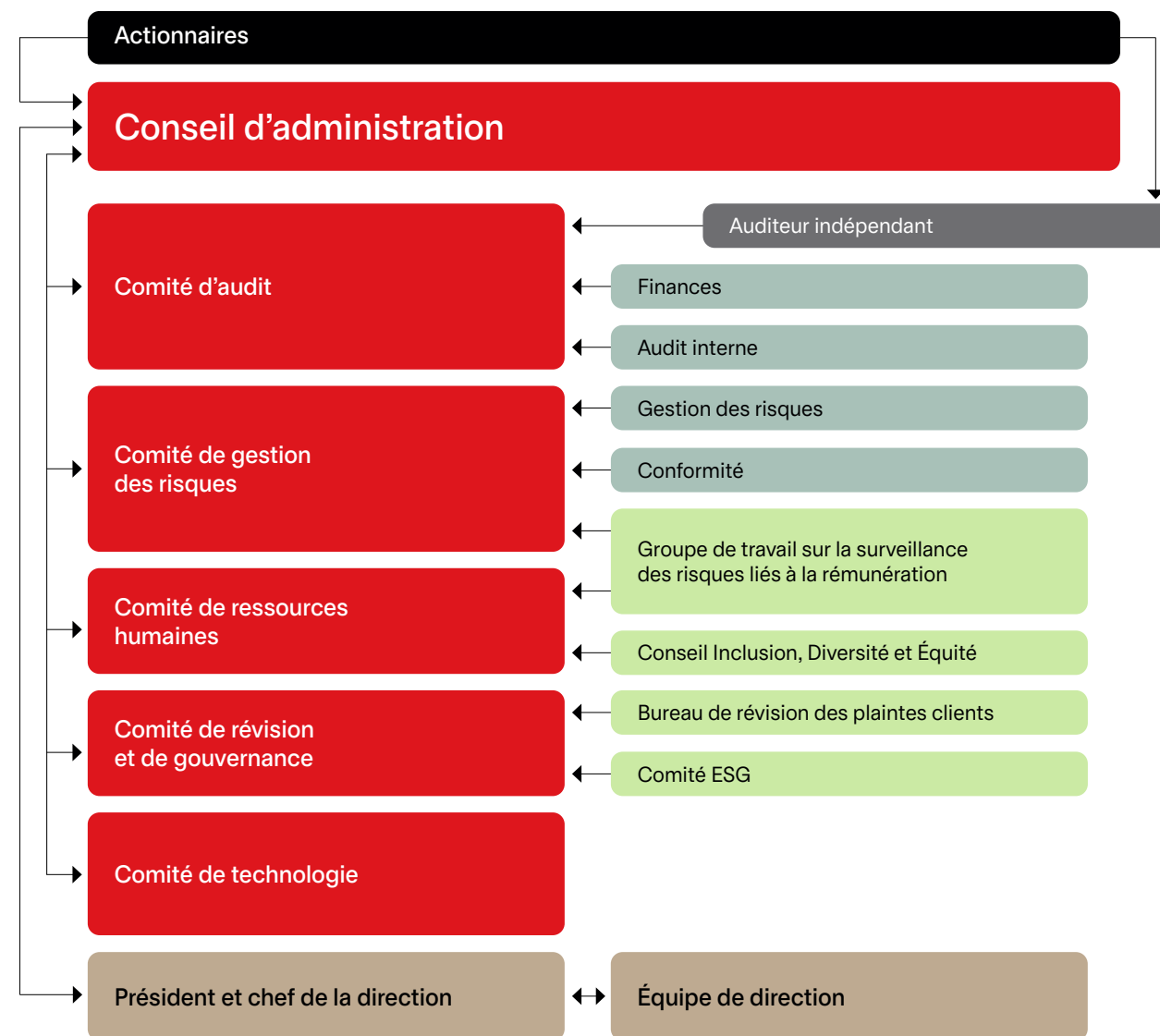
 Pour en savoir plus, consultez la [Circulaire de sollicitation de procurations de la direction](#), disponible dans la section [Relations avec les investisseurs](#) sur [bnc.ca](#).

1 Société civile, pairs, groupes d'intérêts, associations d'industries, autorités réglementaires et gouvernementales, etc.

Le Conseil et ses comités

La gouvernance de la Banque consiste en un ensemble de structures et de politiques. Elle repose sur le Conseil et ses cinq comités. La figure 10 ci-contre illustre l'interaction entre ces comités, les fonctions de supervision et le Conseil.

Figure 10 – Le Conseil et ses comités



Composition du Conseil

Le Conseil est composé de membres ayant des profils complémentaires, et leur expertise leur permet une contribution active, éclairée et positive. Afin de remplir son rôle à tous les égards de manière efficace et efficiente, le Conseil exige de ses membres une combinaison de connaissances et de compétences dans divers domaines, y compris en matière de responsabilité sociale et environnementale, de gouvernance et de culture d'entreprise. Ces atouts majeurs pour le Conseil lui permettent de prendre des décisions informées et de pleinement s'acquitter de son mandat.

La planification de la relève des membres du Conseil est fondamentale pour assurer une bonne gouvernance. Le comité de révision et de gouvernance est chargé annuellement de réviser la composition du Conseil et de ses comités, afin de s'assurer du maintien des expertises complémentaires et de dresser une liste de candidatures potentielles.

L'indépendance des membres du Conseil est régulièrement évaluée. Il s'agit d'un facteur clé de notre gouvernance et de nos prises de décisions. Le Conseil met en place des structures et des procédures visant à assurer cette indépendance.

- 

Pour en savoir plus, consultez les Normes d'indépendance des membres du conseil, disponibles dans la section [Conseil d'administration sur bnc.ca](#).
- 

Pour en savoir plus sur les principales responsabilités du Conseil, de ses comités et de leurs membres, ainsi que sur leurs connaissances et formations en matière de durabilité, consultez la [Circulaire de sollicitation de procurations de la direction](#), disponible dans la section [Relations avec les investisseurs sur bnc.ca](#).

Portrait du Conseil au 31 octobre 2025

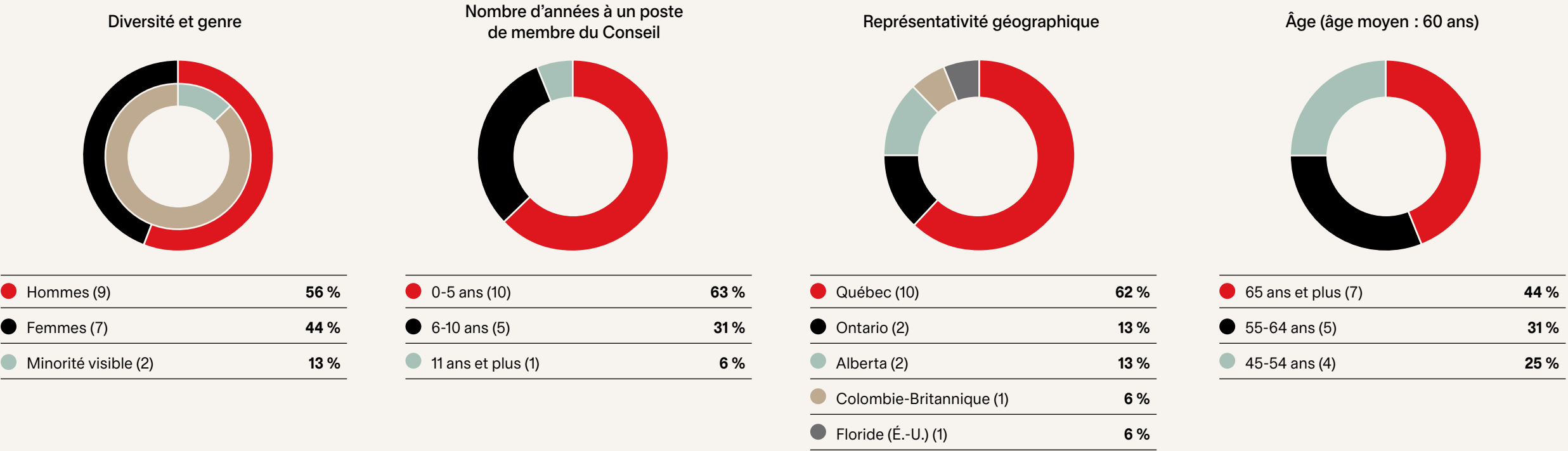
16 Nombre de membres du Conseil	15 / 16 Nombre de membres indépendant.e.s
Membres des comités : administratrices et administrateurs indépendant.e.s, élu.e.s individuellement et annuellement	
Compétences financières chez tous les membres	
Compétences en matière environnementale, sociale ou de gouvernance chez tous les membres	
Processus d'évaluation du Conseil	
Exigences respectées en matière de présence aux réunions	
Séparation des fonctions de président du Conseil et de président et chef de la direction	
Politique de vote à la majorité pour l'élection des membres du Conseil	
Code de conduite signé et respecté par tous les membres	
Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction	
Ligne directrice sur la durée des mandats	
Programme d'orientation et de formation pour les membres	
Politique sur les conflits d'intérêts	
Politique d'inclusion et de diversité du Conseil	
Politique d'évaluation des antécédents	

Diversité au sein du Conseil

Nous sommes engagés à promouvoir l’inclusion et la diversité à tous les niveaux de notre organisation, et la composition du Conseil n’y fait pas exception. En date du 31 octobre 2025, les femmes représentaient 44 % des membres du Conseil, soit 7 des 16 membres. De plus, deux des cinq comités du Conseil sont présidés par une femme. Par ailleurs, le Conseil s’est doté d’un objectif de parité en maintenant la présence d’au moins 40 % de femmes parmi les membres indépendant.e.s.

Notre politique d’inclusion et de diversité du Conseil d’administration vise à réunir des administratrices et administrateurs compétents et représentatifs des communautés au sein desquelles la Banque est présente. Elle inclut des caractéristiques telles que l’identité de genre et l’appartenance aux groupes sous-représentés, et d’autres facteurs de diversité, comme l’âge, l’appartenance à un groupe ethnoculturel ou le lieu de résidence ainsi que la présence de personnes aux profils, aux expériences et aux compétences professionnelles variés.

Figure 11 – Les membres du Conseil en quelques données



Pour en savoir plus, consultez notre [Politique d’inclusion et de diversité du conseil d’administration](#) disponible dans la section [Conseil d’administration](#) sur [bnc.ca](#).

Rôle de surveillance du Conseil

Le Conseil surveille les facteurs ESG afin de répondre aux besoins évolutifs et aux attentes des parties prenantes. La structure de gouvernance ESG est conçue pour que tous les niveaux de l'organisation participent à la réalisation des objectifs et engagements, y compris les membres du Conseil, qui, au sein des différents comités, exercent leur rôle de surveillance des facteurs ESG. Pour ce faire, la Banque a adopté des mesures lui permettant de porter plus loin son engagement à cet égard, entre autres par une gouvernance structurée.

Le Conseil veille à ce que les pratiques de gouvernance ESG soient intègres et transparentes et qu'elles s'appuient sur des mécanismes solides, dont le dialogue avec les parties prenantes. Le Conseil s'assure que les facteurs ESG sont intégrés dans les objectifs stratégiques à long terme et surveille l'évolution des initiatives et engagements en ce sens. Le Conseil et ses comités, soit les comités de révision et de gouvernance, de gestion des risques, d'audit, de ressources humaines et de technologie, ont tous des responsabilités relatives aux facteurs ESG. Celles-ci sont établies en fonction des rôles respectifs des comités ainsi que des expertises des membres qui les composent. Le Conseil et ses comités sont appuyés par la haute direction dans l'exercice de leurs fonctions et par les différents comités internes, dont le comité ESG.

 **Pour en savoir plus, consultez la section [Gestion des risques du Rapport annuel 2025](#) ainsi que la section [Gestion des risques](#) à la [page 28](#) de ce rapport.**

Tableau 28 – Principales responsabilités liées aux facteurs ESG des différents comités du Conseil

Comité	Principales responsabilités
Comité de révision et de gouvernance	— Superviser la stratégie de la Banque en matière de durabilité — Se tenir au fait des pratiques exemplaires en matière de durabilité — S'assurer que la Banque exerce ses activités conformément à sa mission commune — S'assurer que les pratiques ESG de la Banque sont saines et conformes à la législation — Examiner certaines publications de la Banque traitant de la durabilité, notamment le Rapport de durabilité et la Déclaration de responsabilité sociale d'entreprise — Veiller à ce que les membres du Conseil, dirigeant.e.s et employé.e.s agissent de façon éthique et responsable — Superviser la mise en œuvre du cadre de protection des consommateurs de la Banque — Planifier la relève des membres du Conseil et des président.e.s de comités et du Conseil
Comité de gestion des risques	— S'assurer que le cadre de gestion des risques et l'appétit pour le risque tiennent compte du risque environnemental et social, incluant le risque climatique — Surveiller les risques principaux et émergents — S'assurer que les risques liés à la durabilité, incluant le risque climatique, sont bien identifiés, surveillés et intégrés au processus de gestion des risques en place — Examiner les rapports liés aux risques climatiques
Comité d'audit	— Surveiller les tendances liées aux mesures de contrôle et à l'intégration des facteurs ESG dans la divulgation de l'information financière
Comité de ressources humaines	— S'assurer qu'il existe à la Banque des programmes qui lui permettent d'attirer et de retenir les meilleurs talents et de promouvoir l'expérience employé.e.s — Veiller à ce que la culture organisationnelle et les stratégies en gestion des ressources humaines soient alignées sur les pratiques et stratégies en matière de durabilité de la Banque, incluant les aspects relatifs à la santé et au bien-être des employé.e.s — Veiller à la mise en place de stratégies en matière d'inclusion, de diversité et d'équité — Examiner les priorités ESG intégrées aux indicateurs de performance des dirigeant.e.s — Communiquer avec des parties prenantes de la Banque et s'assurer du respect des normes de gouvernance en matière de rémunération
Comité de technologie	— Veiller à ce que les pratiques permettent d'identifier, d'évaluer et de prévenir les risques en matière de cybersécurité, de protection des renseignements personnels, ainsi que ceux liés aux technologies et aux données

Comité ESG

Le comité ESG est dirigé par la cheffe des Finances et première vice-présidente à la direction, Finances. Il est composé d'expert.e.s représentant les différents secteurs de la Banque, incluant plusieurs membres de l'équipe de direction, qui se réunissent mensuellement. La principale fonction de ce comité est d'établir et de soutenir la stratégie et les engagements en matière de durabilité de la Banque, tout en étant un ambassadeur pour les promouvoir dans toute l'organisation.

Appuyé par un comité de gestion, par trois groupes de travail et par une équipe consacrée à la durabilité, le comité supervise l'application de la réglementation en vigueur et s'assure que la divulgation extrafinancière est effectuée conformément aux pratiques reconnues.

Le comité ESG présente ponctuellement à l'équipe de direction et au moins semestriellement au comité de révision et de gouvernance du Conseil le statut d'avancement de ses priorités et engagements ESG. Des présentations sont également faites régulièrement au comité d'audit et au comité de gestion des risques sur des sujets d'intérêt particulier, tels que la divulgation extrafinancière et le risque climatique.

Les différents niveaux de gouvernance de la durabilité à la Banque :

Comité ESG

Comité qui établit et soutient la stratégie et les engagements en matière de durabilité de la Banque, et veille à les promouvoir au sein de l'organisation.

Comité de gestion et trois groupes de travail

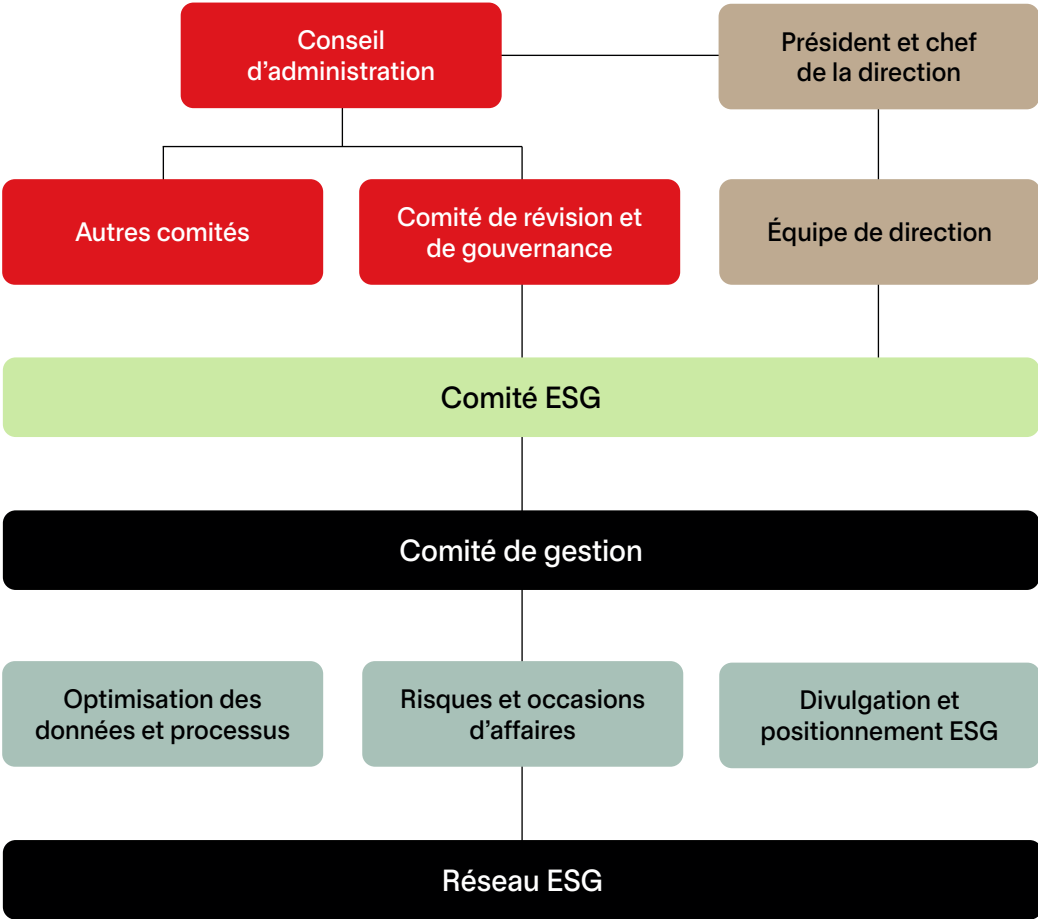
Groupes ayant des rôles et responsabilités distincts, afin de mieux conseiller le comité ESG. Ils soutiennent :

- l'établissement des engagements en matière de durabilité et l'alignement des secteurs d'affaires avec ceux-ci;
- la mise en œuvre de la stratégie de gestion des données ESG;
- la surveillance et la divulgation extrafinancière d'exigences en matière de réglementation et de communication.

Réseau ESG

Groupe d'expert.e.s provenant de chaque secteur en appui aux groupes de travail afin de poursuivre notre transformation en matière de durabilité.

Figure 12 – Structure organisationnelle de l'ESG à la Banque



Évaluation et rémunération des dirigeant.e.s

SYNERGIE – Dirigeants est le programme de rémunération à l'intention du président et chef de la direction, des membres de la haute direction et des membres de la direction¹ mis en œuvre en 2021.

Notre programme *SYNERGIE – Dirigeants* se résume ainsi :

- Une enveloppe unique de rémunération collective finançant le salaire de base ainsi que la rémunération variable à court, moyen et long termes. Elle est créée à partir d'une échelle interne basée sur le revenu net disponible.
- Deux multiplicateurs de performance :
 - un lié à la mission commune, pouvant faire fluctuer l'enveloppe à la hausse ou à la baisse en fonction de la réalisation d'indicateurs clés;
 - un basé sur l'évaluation de la progression des priorités liées à l'ESG, pouvant également faire augmenter ou diminuer l'enveloppe.



Pour en savoir plus, consultez la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction, disponible dans la section [Relations avec les investisseurs sur bnc.ca](#).

Évaluation indépendante par la fonction Audit interne

L'Audit interne est responsable de fournir de façon objective, au comité d'audit, au Conseil et à la haute direction, une assurance indépendante et des conseils sur l'efficacité des principaux processus et systèmes de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne. Cette équipe formule des recommandations pour promouvoir la solidité de la Banque à long terme.

L'Audit interne mène des audits sur des sujets liés à la durabilité et, par ses travaux, apporte l'assurance que les mécanismes de gouvernance et de gestion des risques favorisent l'adhésion à une culture éthique et intègre, ainsi que le respect des cibles et engagements fixés en matière de durabilité.



¹ Désigne les dirigeant.e.s de la Banque autres que les membres de la haute direction.

Éthique d'entreprise

Code de conduite

La nature de notre travail fait en sorte que nous devons être dignes de confiance pour nos parties prenantes. Le Code de conduite de la Banque (le Code) détaille les grands principes qui définissent notre éthique individuelle, professionnelle et collective. Il nous guide au quotidien, car on y retrouve notamment un outil pour évaluer les situations difficiles à juger et prendre des décisions éthiques de manière responsable.

Toutes et tous doivent respecter le Code : employé.e.s, dirigeant.e.s et membres du Conseil. À l'embauche, chacun.e atteste son adhésion au Code et doit suivre une formation. Cette formation couvre des thèmes tels que l'intégrité (agir avec honnêteté et professionnalisme), l'inclusion et la sécurité (promouvoir des environnements respectueux et diversifiés), la confidentialité (protéger les informations personnelles et privilégiées), les conflits d'intérêts (identifier et gérer les conflits potentiels), la conformité réglementaire (respecter les lois et règlements) et la protection de la réputation (préserver l'image et les actifs de la Banque). Tout au long de l'année, des communications liées aux principes éthiques permettent de sensibiliser sur des sujets ciblés et une attestation annuelle permet aux employé.e.s, incluant les dirigeant.e.s, de réitérer leur engagement à respecter le Code.

Les fournisseurs et personnes assurant des services de consultation de la Banque doivent aussi connaître et respecter les principes du Code ou ceux du Code de conduite des fournisseurs, selon les dispositions prévues dans leurs ententes. Le comité de révision et de gouvernance du Conseil supervise la conformité au Code.

Résolution des différends

La Banque s'est dotée d'un Ombudsman des employé.e.s qui relève du président et chef de la direction et dont la mission est de faciliter la résolution des différends que notre personnel peut avoir dans le cadre de son travail. Il traite les signalements faits dans le respect de l'anonymat, lorsqu'il est requis.

Les membres de l'équipe de l'Ombudsman :

- appliquent une démarche confidentielle et impartiale;
- souscrivent à un code d'éthique rigoureux;
- facilitent le dialogue entre les parties en cause;
- agissent à titre de personnes-conseils.

Conformément au Code de conduite de la Banque, nos employé.e.s doivent signaler tout manquement potentiel à leur gestionnaire ou à sa ou son supérieur.e, ou encore à l'une des personnes responsables de l'application du Code, selon la personne-ressource qu'ils jugent la plus apte à intervenir dans les circonstances. Celles et ceux qui veulent garder l'anonymat peuvent le faire en communiquant avec l'équipe de l'Ombudsman par téléphone, par courriel ou au moyen du formulaire disponible sur les sites interne et externe de la Banque. La confidentialité et la conservation de l'anonymat sont assurées en tout temps et aucune mesure de représailles n'est exercée contre une personne qui, de bonne foi, fait un signalement, même s'il s'avère non fondé.

Pour traiter un signalement, l'équipe de l'Ombudsman applique une approche adaptée aux circonstances du dossier, en tenant compte des lois et règlements pertinents, ainsi que des normes et procédures en place à la Banque. Chaque membre de l'équipe de l'Ombudsman analyse les renseignements de manière objective et sans préjugé, et intervient pour relever et régler des situations d'injustice.

Signaler les manquements

Afin de favoriser une culture éthique et de préserver un milieu de travail respectueux, accueillant et stimulant, chacun.e a la responsabilité de signaler sans délai tout manquement à l'éthique, au Code ou à d'autres politiques et règles de la Banque, ou encore à une loi. Les ressources disponibles sont nombreuses et plusieurs permettent de faire un signalement de façon anonyme. Selon la situation, les employé.e.s peuvent exprimer leurs préoccupations à leur gestionnaire ou à sa ou son supérieur.e, au Centre-conseil Expérience employé, ou encore à l'Ombudsman des employé.e.s ou au Bureau des signalements. Notre personnel peut s'exprimer en toute confiance sans crainte de représailles.

Lutte contre la corruption

La Banque se conforme aux lois canadiennes et internationales interdisant les activités relatives à la corruption et au trafic d'influence. Elle est également soucieuse de maintenir la confiance du public. Notre *Programme anticorruption* reflète nos valeurs éthiques et notre engagement à agir de façon responsable, notamment par notre politique anticorruption.



Pour en savoir plus, consultez le [Résumé de la politique anticorruption disponible dans la section Programmes de conformité réglementaire sur bnc.ca.](#)

Lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes

Afin de s'assurer du respect des exigences de la *Loi sur la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (RPCFAT)* et de ses règlements, et pour mériter la confiance que lui accordent ses parties prenantes, la Banque s'est dotée d'un programme de lutte contre le RPCFAT visant à empêcher l'utilisation de ses produits et services à des fins de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes. Les contrôles en place permettent de surveiller et de détecter les opérations financières suspectées d'être liées au blanchiment d'argent ou au financement d'activités terroristes, puis de les déclarer aux autorités réglementaires compétentes, le cas échéant.



Pour en savoir plus, consultez le [Sommaire du programme de lutte contre le RPCFAT disponible dans la section Programmes de conformité réglementaire sur bnc.ca.](#)

Sanctions internationales

Le programme de sanctions internationales de la Banque a été développé afin de respecter les exigences réglementaires applicables et les sanctions internationales dans chacun des territoires où elle mène ses activités. La Banque se doit ainsi de refuser les transactions interdites et de geler les biens en sa possession si ceux-ci sont détenus ou contrôlés par une personne ou une entité visée par des sanctions internationales. Ces situations doivent également être signalées à l'autorité réglementaire concernée. Des contrôles manuels et automatisés sont conçus, mis en place, maintenus et testés afin de faire en sorte que la Banque ne participe à aucune opération financière impliquant un gouvernement, un État, une entité, une industrie ou un particulier étranger qui serait jugé interdit en vertu des sanctions internationales en vigueur.



Formation du personnel

Le personnel est tenu de suivre chaque année des formations qui comprennent notamment des apprentissages sur le RPCFAT, l'anticorruption et les sanctions internationales, dans le cadre du programme de formation annuelle de conformité réglementaire de la Banque. Le contenu de cette formation est revu annuellement en fonction de l'actualité, des nouveautés ou des besoins ciblés afin de maintenir le niveau de connaissance du personnel. Tout au long de la formation, les références aux politiques et normes de la Banque sont indiquées pour que les employé.e.s puissent les consulter. Après avoir terminé les modules de la formation, toutes et tous doivent réussir une évaluation visant à renforcer les apprentissages clés et à s'assurer de la compréhension des concepts enseignés.

Approvisionnement

Conformément aux pratiques saines et efficaces de gestion des risques liés aux tiers, la Banque préconise :

- le respect, par ses fournisseurs, de valeurs semblables à celles figurant dans son Code de conduite, qui ont été regroupées dans un Code de conduite des fournisseurs;
- une vérification diligente des finances et des normes de sécurité de l'information des fournisseurs;
- le recours à des indicateurs de risque et de performance;
- une surveillance pendant la relation contractuelle avec les fournisseurs.

La Banque définit son appétit pour le risque par des seuils de tolérance, par l'alignement sur sa stratégie d'affaires et par l'intégration de la gestion des risques à sa culture d'entreprise. Avant de s'engager dans une relation avec un tiers, le secteur d'affaires, en collaboration avec l'Approvisionnement et tout autre secteur concerné, évalue les risques en effectuant une vérification diligente du tiers. Elle comprend, entre autres, une évaluation :

- des compétences et de la solidité financière du tiers;
- de la sécurité de l'information;
- de la conformité de l'entente aux exigences réglementaires de la Banque en matière de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et la corruption;
- de la protection des renseignements personnels;
- de la protection du consommateur.

Droits de la personne

La Banque présente ses principes directeurs, ses engagements et ses attentes en ce qui a trait aux droits de la personne dans l'exercice de ses activités et dans ses relations avec ses différentes parties prenantes dans sa Déclaration des droits de la personne.

 **Pour en savoir plus, consultez la Déclaration des droits de la personne, disponible dans la section [Codes et engagements](#) sur [bnc.ca](#).**

Lobbying et politiques publiques

Dans le cadre d'un dialogue ouvert avec l'ensemble de ses parties prenantes, la Banque peut être appelée à partager ses perspectives sur des politiques publiques en lien avec le système financier. Par ses codes et politiques, dont son Code de conduite, la Banque, et l'ensemble de ses employé.e.s, s'engagent à être transparents en ce qui concerne toutes les interactions et activités liées à des politiques publiques. La Banque se conforme également à toutes les lois applicables qui encadrent la divulgation des discussions liées aux politiques publiques, et ce, dans tous les territoires où elle exerce des activités. Entre autres, elle dépose, selon les exigences réglementaires, un rapport de ses activités aux registres des lobbyistes des commissariats au lobbying du Québec et du Canada.

De plus, en vertu de sa politique anticorruption, la Banque ne permet aucune contribution, en son nom, aux partis politiques fédéraux et provinciaux, de même qu'aux candidat.e.s aux élections municipales, ainsi qu'aux activités politiques à l'extérieur du Canada.

Les perspectives de la Banque relatives à ses activités peuvent être communiquées par l'entremise d'associations d'industries dont elle est membre.



Fiscalité

L'approche de la Banque en matière de fiscalité est conforme à son cadre d'appétit pour le risque global, qui établit une tolérance peu élevée pour le risque opérationnel et le risque de réputation et exige une gestion rigoureuse du risque de non-conformité à la réglementation. L'approche de la Banque est également conforme aux principes de son Code de conduite et les reflète. Les questions de fiscalité font par ailleurs l'objet de discussions régulières avec la haute direction de la Banque et sur une base annuelle avec le comité d'audit.

L'approche de la Banque en matière de fiscalité repose sur un engagement à :

- se conformer aux lois fiscales et à s'acquitter de tous les impôts et taxes exigibles dans les différents territoires où elle exerce ses activités;
- recourir à la planification fiscale uniquement dans la mesure où elle soutient une activité commerciale véritable, et ne pas s'engager dans une planification fiscale visant à atteindre un résultat contraire aux objectifs des législateurs des territoires où elle mène ses activités;
- respecter le principe de pleine concurrence et les principes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en matière de prix de transfert applicables aux transactions entre parties liées;
- entretenir avec les autorités fiscales des relations transparentes et constructives basées sur la coopération, le soutien et le professionnalisme.

L'approche de la Banque comprend également les éléments suivants :

- employer des fiscalistes qualifié.e.s et, le cas échéant, faire appel à des fiscalistes qualifié.e.s indépendant.e.s, pour obtenir des conseils sur l'interprétation de la législation fiscale, la conformité à la réglementation et les obligations de déclaration;
- suivre les faits nouveaux en matière de fiscalité nationale, étrangère et internationale (notamment au sein de l'OCDE);
- examiner périodiquement certains aspects de la fonction fiscale par les fonctions d'Audit interne et de Gouvernance financière de la Banque, incluant la réalisation de tests périodiques des contrôles relatifs aux processus et procédures de la fonction fiscale par la Gouvernance financière, afin de s'assurer que ces derniers sont efficaces pour assurer l'intégrité fiscale et l'exhaustivité des déclarations de revenus.

De plus, la Banque publie une stratégie fiscale annuelle qui s'applique aux activités de ses succursales au Royaume-Uni, et elle a adopté le Code de bonnes pratiques sur la fiscalité des banques du Royaume-Uni (Code of Practice on Taxation for Banks)¹.

Impôts et taxes payés ou payables

La Banque a payé 1,75 G\$ d'impôts sur le revenu et de taxes au Canada pour l'exercice terminé le 31 octobre 2025 (tableau 29). Comme la plupart de ses activités sont au Canada, c'est dans ce pays que la Banque paie la majorité de ses impôts sur le revenu et de ses taxes (figure 13). Puisqu'elle veille également à respecter les lois fiscales de chaque pays dans lequel elle exerce des activités, elle a également payé 0,41 G\$ d'impôts sur le revenu ailleurs qu'au Canada pour l'exercice terminé le 31 octobre 2025. Pour plus d'informations, consultez le Rapport annuel 2025.

Tableau 29 – Impôts et taxes payés ou payables

Détails des impôts et taxes payés ou payables	2025	2024
Impôts sur le revenu et taxes au Canada ²	1,75 G\$	1,18 G\$
Impôts sur le revenu ailleurs qu'au Canada	0,41 G\$	0,31 G\$
Taux d'impôt total effectif ³	38,8 %	31,8 %

Figure 13 – Répartition des impôts et taxes payés ou payables au Canada



1 Dans la mesure où cela est requis pour les petites banques, conformément à l'article 285(11) de la Finance Act 2014 et aux indications publiées par HM Revenue and Customs (HMRC).
2 Inclut les impôts sur le revenu, les taxes sur le capital ainsi que les autres taxes. Pour en savoir plus, consultez la page 14 de la Déclaration de responsabilité sociale d'entreprise 2025.
3 Pourcentage déterminé par le rapport entre le total des impôts sur le revenu et autres taxes et le revenu avant impôts et autres taxes. Le taux d'imposition prévu par la loi est de 27,8 % en 2025 (pour en savoir plus, consultez notre Rapport annuel 2025 à la note 24).



Sécurité de l'information

Notre approche

Dans un contexte numérique complexe, marqué par une accélération des risques liés à l'adoption de nouvelles technologies, la Banque adopte une approche intégrée combinant renforcement technologique, mobilisation humaine, optimisation des processus et partenariats stratégiques. Les investissements nécessaires sont faits pour protéger les données et les actifs de sa clientèle, assurant ainsi la pérennité de ses activités.

Gouvernance

La protection de l'information, des données et des services de la Banque constitue la mission de l'équipe de cybersécurité. La mise en œuvre de la stratégie en matière de cybersécurité est assurée par le chef de la Sécurité de l'information. Cette stratégie repose sur une gouvernance robuste qui encadre et soutient les processus décisionnels et favorise une gestion proactive et efficace des risques. Elle s'appuie sur des politiques et procédures évolutives, conçues pour anticiper les menaces et y répondre de manière agile et cohérente. De plus, la Banque s'assure de réaliser des audits internes et externes sur l'ensemble de ces processus.

La Banque adopte ainsi une approche proactive. Elle mobilise les ressources et les efforts requis pour assurer la robustesse de ses opérations, tout en poursuivant :

- les investissements dans la modernisation de ses infrastructures;
- le perfectionnement des compétences de son personnel;
- la collaboration interne intersectorielle;
- la recherche appliquée grâce à différents partenariats.

L'ensemble de ces initiatives renforce la résilience de la Banque, lui permettant d'anticiper les risques, de protéger sa réputation et ses actifs et de consolider la confiance de sa clientèle, de ses partenaires et de ses investisseurs.

Pratiques internes

Nous intégrons la sécurité de l'information dans nos actions quotidiennes, grâce aux initiatives suivantes :

- **Un programme de sensibilisation à la sécurité de l'information destiné à l'ensemble du personnel de la Banque** : ce programme comprend des contenus évolutifs, des mises en situation réalistes et des exercices de simulation qui sont intégrés aux formations continues. La sensibilisation à la cybersécurité et la formation du personnel sont des piliers essentiels de notre stratégie : ces initiatives instaurent une vigilance collective et une culture forte de sécurité.
- **Des mesures de sécurité de l'information sont définies et appliquées à tous les systèmes d'information** : ces mesures soutiennent les processus d'affaires et les procédures opérationnelles. Elles prévoient la mise en place de contrôles adéquats, notamment pour protéger l'accès à l'information confidentielle et assurer le respect des normes de gestion des configurations, des changements technologiques et des vulnérabilités. Elles sont réévaluées en continu pour rester pertinentes face aux menaces en évolution.
- **Des partenaires d'affaires en sécurité de l'information dans chaque secteur d'activité** : ces personnes représentent le chef de la sécurité de l'information dans la structure de la Banque et permettent d'intégrer la sécurité de l'information de façon transversale, pour une approche globale et cohérente.
- **Des outils de sécurité assurant une livraison de projets de qualité** : ces outils nous permettent de veiller à la sécurité des données tout au long du cycle de vie d'un projet, ce qui réduit considérablement les risques existants.

Surveillance et réponse aux incidents

La Banque maintient et développe en continu un plan de réponse aux incidents dans le respect des exigences réglementaires et faisant partie intégrante de sa stratégie de sécurité de l'information. Ce plan, développé en fonction de scénarios de menaces réelles, est testé plusieurs fois par année avec diverses parties prenantes en vue de son optimisation maximale. D'autres mesures s'ajoutent :

- De manière proactive, nos équipes opérationnelles de sécurité de l'information effectuent des tests d'intrusion pour découvrir des vulnérabilités potentielles. Elles évaluent l'efficacité des contrôles de sécurité et accompagnent tous les secteurs de l'organisation dans la gestion de l'ensemble des vulnérabilités connues.
- Un processus de gestion du cycle de vie des cas de surveillance est en place afin d'améliorer constamment notre détection d'activités malicieuses potentielles.
- Nos équipes opérationnelles collaborent avec divers secteurs de la Banque pour les informer des menaces actuelles et émergentes et des méthodes d'attaque, ce qui contribue à l'amélioration des pratiques de réponse aux incidents potentiels.

De plus, la Banque investit activement dans la recherche universitaire pour anticiper les menaces émergentes et adapter ses défenses aux évolutions technologiques. Des partenariats stratégiques, notamment pour la cybersécurité post-quantique, la menace interne et la prévention de la cyberfraude, sont développés. Ces collaborations renforcent l'innovation, alimentent nos stratégies de protection et favorisent le transfert de connaissances vers les équipes internes afin de renforcer notre forte culture de cybersécurité.

Gestion des données

Les données contribuent à l'amélioration des façons de faire de la Banque, au rehaussement de son service à la clientèle et à la personnalisation de son offre de services. Reconnaissant sa responsabilité envers la gestion des données, la Banque veille à favoriser l'équilibre entre la création de valeur et la saine gestion des risques.

Pour ce faire, la stratégie de données a été mise à jour en tenant compte des priorités de la Banque. Elle est axée sur la gestion, l'exposition et la valorisation des données et appuyée par une structure décisionnelle chapeautée par le Conseil des données, un comité composé de plusieurs membres de la haute direction de la Banque. Ce comité veille à ce que les stratégies et les initiatives de données soutiennent et accélèrent les initiatives stratégiques et les priorités d'affaires de la Banque.

L'amélioration continue de notre gestion de données s'appuie sur :

- une reddition de comptes mensuelle de l'avancement de notre stratégie de données au Conseil des données;
- la prise en charge des données par des ressources engagées suivant un parcours documentant les étapes à réaliser;
- un resserrement de notre cadre normatif, notamment à l'égard de la criticité des données et de la prise en charge de leur qualité;
- la mise sur pied d'une méthodologie d'évaluation de la maturité en données de tous les domaines de la Banque;
- l'établissement de cibles de maturité pour l'ensemble des domaines de la Banque;
- le déploiement d'un parcours de formation pour les propriétaires et intendant.e.s de données;
- le rehaussement de l'expertise et des connaissances pour augmenter la maturité analytique et le niveau de littératie en données de l'organisation, notamment par l'Académie de données, une initiative de la Banque qui développe du contenu pédagogique;
- le développement du plein potentiel des talents en données par le *Programme de rotation de scientifiques de données et d'analystes en ingénierie de données*.

Protection des renseignements personnels

La Banque déploie les mesures requises pour assurer la protection des renseignements personnels de sa clientèle et veille à ce que les principes de gestion responsable de ceux-ci soient respectés.

À cet effet, la Banque élabore et met en œuvre un programme et une stratégie liés à la protection des renseignements personnels inspirés des meilleures pratiques. Ce programme comprend l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de pratiques relatives à la gestion responsable des renseignements personnels qui répondent aux attentes de la clientèle et qui respectent la législation en vigueur, y compris en matière de transparence et de consentement. Ce programme comprend aussi la gouvernance des risques liés à la protection des renseignements personnels et l'adoption de contrôles pour les atténuer.

En 2025, la Banque a poursuivi ses initiatives visant à faire évoluer son *Programme de protection des renseignements personnels* ainsi qu'à former et sensibiliser ses différentes parties prenantes. En voici des exemples :

→ Mise à jour du <i>Programme de protection des renseignements personnels</i> comprenant les politiques et normes internes ainsi que le processus d'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée dès la conception, notamment pour y ajouter les principes d'intelligence artificielle responsable pertinents en matière de protection des renseignements personnels.	→ Déploiement de plusieurs capsules de formation informatives sur les réseaux sociaux internes de la Banque pour sensibiliser les employé.e.s aux concepts de protection des renseignements personnels comme les incidents de confidentialité, l'utilisation responsable des renseignements personnels, et les bonnes pratiques de traitement des données dans les environnements non structurés.
→ Renforcement de la supervision indépendante des activités liées à la protection des renseignements personnels effectuée auprès de plusieurs filiales de la Banque.	→ Formation obligatoire à l'embauche sur la protection des renseignements personnels pour tout notre personnel, portant notamment sur la gestion responsable des renseignements personnels, la divulgation des incidents de confidentialité et le traitement des demandes relatives aux droits des individus.
→ 95 % de notre personnel a suivi la plus récente formation annuelle sur les bons comportements à adopter en matière de protection des renseignements personnels, notamment lorsque les données sont extraites des systèmes sources. Cette formation est obligatoire et doit être suivie par l'ensemble du personnel de la Banque, y compris la haute direction.	→ Attestation annuelle obligatoire, par tout le personnel, du Code de conduite , lequel traite de nos obligations quant aux informations confidentielles.

+ Pour en savoir plus, consultez le **Cahier de protection des renseignements personnels**, disponible dans la section **Codes et engagements** sur [bnc.ca](#).

Intelligence artificielle

Pour la Banque, le déploiement de technologies d'intelligence artificielle (IA) et d'analytique avancée est à la fois une occasion et une responsabilité. Il s'agit d'une occasion de transformer positivement l'expérience de notre clientèle et de notre personnel ainsi que d'accroître les capacités de gestion des risques. C'est aussi notre devoir de déployer ces technologies de manière responsable et cohérente avec nos valeurs organisationnelles, et ce, conformément à notre Code de conduite. La notion d'innover avec intégrité est intégrée à notre Code, afin d'y ancrer les pratiques en IA.

La Banque prend très au sérieux ses obligations et l'intégration des meilleures pratiques en matière d'encadrement de l'IA. Elle suit de manière proactive les développements législatifs et réglementaires, ainsi que les normes internationales. Dans sa volonté d'effectuer une utilisation responsable et éthique des technologies émergentes, et d'être un leader en matière d'IA, la Banque fait évoluer ses pratiques, ses mesures de gestion des risques ainsi que sa gouvernance en matière d'IA. En voici des exemples :

- Nous avons développé un questionnaire d'interprétabilité et d'équité, entre autres à travers un cadre de gestion des risques des modèles d'IA par le *Programme Équité dès la conception*. Ce programme inclut des mesures concrètes en matière d'équité instaurées dans les équipes de développement et de supervision qui sont suivies par des indicateurs de performance. Notamment, nous mesurons annuellement le taux d'adoption effectif du programme par les solutions analytiques mises en production.
- Nous faisons évoluer l'encadrement de l'IA responsable par la mise en place d'un cadre de gouvernance et de gestion des risques dès la conception. Nous allons déployer au courant des prochains mois un processus de recensement des initiatives et des fournisseurs utilisant l'IA. Chaque système d'IA recevra dorénavant une cote et une classification de risque afin d'assurer une saine gestion. Des évaluations multidisciplinaires permettront d'intégrer les meilleures pratiques, de définir les contrôles nécessaires et de soutenir le développement sécuritaire des solutions. Des expert.e.s en risques liés à l'IA examineront les initiatives présentant un risque élevé et recommanderont des mesures d'atténuation efficaces. Ce processus sera intégré à la gouvernance globale des risques opérationnels de la Banque. Ces mesures visent à assurer une gouvernance efficace, une transparence accrue et une réponse rapide en cas d'incidents liés à l'IA.
- Un programme de sensibilisation et de formations obligatoires à l'intention de l'ensemble du personnel a été amorcé en 2025 visant à renforcer la sensibilisation aux enjeux de sécurité, d'éthique et de conformité liés à l'usage de l'IA.



Transformation numérique de la gestion des plaintes

Une solution d'IA a été déployée pour automatiser la gestion des plaintes clients de premier niveau. Elle permet une surveillance complète, améliore la détection des non-conformités et soutient la conformité réglementaire. Cette initiative renforce l'efficacité opérationnelle tout en améliorant l'expérience de la clientèle et du personnel.

Annexes



Annexe 1 – Glossaire

Autochtones :

Les membres et les collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, au sens de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du Canada.

Certificat d'énergie renouvelable (CER) :

Une représentation de 1 MWh d'électricité renouvelable produite et distribuée sur le réseau électrique. Les CER sont certifiés par un registre externe, ce qui permet d'assurer la traçabilité de chaque CER et l'absence de comptabilisation double.

Crédit de carbone :

Selon le programme *Verified Carbon Standard (VCS)*, un crédit de carbone représente la réduction ou l'élimination d'une tonne d'équivalent de dioxyde de carbone (t éq. CO₂) réalisée par un projet. Le programme VCS garantit que ces crédits respectent les principes d'assurance qualité, afin qu'ils représentent des réductions ou des éliminations d'émissions de GES additionnelles, durables, vérifiées de manière indépendante, traçables et rigoureusement quantifiées, et qui ne sont pas comptabilisées en double.

Décarbonation :

Le mécanisme visant à modifier les processus et les produits pour réduire la quantité de GES produits tout au long de leur cycle de vie.

Durabilité :

Selon les Nations Unies, la satisfaction des besoins des générations présente sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Pour la Banque, cela signifie gérer nos facteurs ESG matériels afin de répondre aux besoins de nos parties prenantes aujourd'hui sans compromettre la survie à long terme de l'organisation ou des communautés que nous servons.

Économie faible en carbone :

Selon la définition du gouvernement du Canada, cela implique la réduction des émissions de GES, une croissance propre, des collectivités résilientes et de bons emplois pour les Canadiens.

Émissions de gaz à effet de serre (GES) :

Une catégorie de substances qui, lorsqu'elles sont présentes dans l'atmosphère terrestre, absorbent le rayonnement infrarouge. La chaleur retenue par l'effet de serre s'accumule. Conformément au GHG Protocol, le calcul des GES comporte les six gaz suivants : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆).

Émissions de GES de portée 1 :

Les émissions directes de GES provenant de sources détenues ou contrôlées par une entreprise.

Émissions de GES de portée 2 :

Les émissions indirectes de GES associées à l'achat et à la consommation d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de refroidissement aux fins d'exploitation d'une compagnie. Les émissions de portée 2 peuvent être déclarées selon la méthode fondée sur l'emplacement (en fonction de l'intensité moyenne des émissions du réseau local) ou sur le marché (en fonction des ententes contractuelles comme les CER).

Émissions de GES de portée 3 :

Les émissions indirectes qui ne sont pas produites par l'entreprise déclarante ni issues d'actifs qu'elle possède ou contrôle, mais dont elle est indirectement responsable par l'entremise de sa chaîne de valeur. Il existe deux types d'émissions de portée 3 : en amont, c'est-à-dire avant la création ou la livraison d'un produit ou d'un service, et en aval, soit après la création ou la livraison d'un produit ou d'un service.

Émissions financées :

Les émissions indirectes attribuées aux activités de financement des institutions financières, comme les prêts et les investissements. Toutes ces activités contribuent à fournir du capital ou du financement à une société émettant des GES. On parle également des émissions de GES de portée 3, catégorie 15.

Énergie renouvelable :

Notamment les activités liées à l'hydroélectricité, à la production d'énergie éolienne et solaire et aux infrastructures connexes de transmission et de distribution.

Évaluation de la double matérialité :

Une évaluation de facteurs ESG, laquelle comprend l'influence de l'entreprise sur les facteurs environnementaux et sociaux et la façon dont ces questions de durabilité influent sur le rendement financier de la compagnie.

Finance durable :

Des offres – notamment des prêts, des conseils et des souscriptions – aidant la clientèle qui veut mobiliser du capital pour financer des initiatives durables ou de transition.

Investissement responsable :

Des stratégies de placement qui tiennent compte des critères ESG et d'analyses financières courantes. La Politique d'investissement responsable de BNI définit les différentes approches en matière d'investissement responsable.

LGBTQ2+ :

Les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, bispirituelles et autres. Le « + » représente les personnes pouvant s'identifier à différentes identités ou orientations.

Minorités visibles :

Au sens de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du Canada, les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche, sans considération de leur lieu de naissance ou de leur citoyenneté.

Net-zéro :

Selon la définition des Nations Unies, la réduction des émissions de carbone à une petite quantité d'émissions résiduelles pouvant être absorbées et stockées durablement par la nature et par d'autres mesures d'élimination du CO₂, afin d'atteindre zéro émission dans l'atmosphère.

Personnes handicapées :

Au sens de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du Canada, les personnes qui ont une déficience durable ou récurrente, soit de leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et : a) soit considèrent qu'elles ont des aptitudes réduites pour exercer un emploi; b) soit pensent qu'elles risquent d'être classées dans cette catégorie par leur employeur ou par d'éventuels employeurs en raison d'une telle déficience. La présente définition vise également les personnes dont les limitations fonctionnelles liées à leur déficience font l'objet de mesures d'adaptation pour leur emploi ou dans leur lieu de travail.

Qualité des données :

Une hiérarchie de données définie par PCAF, pour chaque catégorie d'actifs d'émissions financées, qui reflète la disponibilité et l'exactitude des sources de données sous-jacentes et des méthodologies utilisées pour estimer les intrants dans les calculs d'émissions financées. La cote «1» correspond à la meilleure qualité de données et «5», à la plus faible.

Résilience :

La capacité des collectivités, des économies et des écosystèmes à faire face aux dangers ou aux perturbations climatiques comme défini par l'UNEP FI. Elle implique des mesures ou une réorganisation de manière à maintenir les fonctions, l'identité et les structures essentielles, ainsi qu'une adaptation et un apprentissage. Pour les banques et leurs client.e.s, la résilience se définit comme la capacité d'anticiper, d'assimiler et de gérer les incidences des changements climatiques, ainsi que de s'en rétablir efficacement.

Risques climatiques :

La possibilité que les conséquences des changements climatiques puissent entraîner une perte de valeur financière pour la Banque ou nuire aux activités de cette dernière à court, moyen ou long terme. Ces risques sont habituellement classés en deux catégories : les risques physiques et les risques de transition.

Scénarios climatiques :

Un outil de cartographie des risques dans un environnement où il y a beaucoup d'incertitude. Ces analyses sont fondées sur l'utilisation de modèles économétriques ou de scénarios de transition énergétique mis au point par des organismes internationaux largement reconnus ou adaptés aux éléments que les utilisatrices et utilisateurs veulent évaluer pour quantifier les incidences des changements climatiques sur le rendement financier des actifs. Elles nous permettent de mieux comprendre le profil de risque de la Banque et nous aident à orienter le processus décisionnel et les stratégies d'atténuation vers diverses voies de transition et divers horizons temporels.

Transition :

La période de changements technologiques, réglementaires et comportementaux visant à réduire les émissions de GES afin d'atteindre et de maintenir le net-zéro.

Annexe 2 – Divulgateion en fonction de la ligne directrice B-15 du BSIF

Tableau 30 – Ligne directrice B-15 du BSIF – Attentes minimales obligatoires en matière de communication d’informations financières en lien avec les changements climatiques

Section du rapport	Attente en matière de communication pour 2025	Référence
Gouvernance	L'organe de gouvernance de la supervision des occasions et des risques liés aux changements climatiques.	Pages 82 et 83
	Le rôle de la direction en ce qui concerne le suivi, la gestion et la surveillance des occasions et des risques liés aux changements climatiques.	Pages 82 et 83
Stratégie	Les occasions et les risques liés aux changements climatiques recensés desquels on peut raisonnablement s’attendre à une incidence sur les flux de trésorerie, l’accès au financement ou le coût du capital.	Pages 30 et 31
	Modèle d'affaires et chaîne de valeur : — les effets en cours et prévus des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur le modèle d'affaires et la chaîne de valeur ; — où les occasions et risques liés aux changements climatiques sont concentrés dans le modèle opérationnel et la chaîne de valeur.	
	Stratégie et prise de décisions : — les changements en cours et prévus au modèle d'affaires, y compris en ce qui concerne l’affectation des ressources pour répondre aux occasions et risques liés aux changements climatiques ; — les efforts directs et indirects d’atténuation et d’adaptation.	Pages 22 à 27
	Situation financière, performance financière et flux de trésorerie : — l’incidence des occasions et risques liés aux changements climatiques sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie ; — la façon dont la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie changent à court, à moyen et à long terme, compte tenu de la stratégie de gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques.	
Gestion des risques	Les informations sur les processus et les politiques connexes utilisés pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les risques climatiques.	Pages 28 et 29
	Les informations sur les processus utilisés pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les occasions liées aux changements climatiques.	Pages 30 à 34
	Les informations sur la mesure dans laquelle et la manière dont les processus utilisés pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les occasions et les risques liés aux changements climatiques sont intégrés au processus général de gestion des risques et viennent l’enrichir.	Pages 30 à 34

Section du rapport	Attente en matière de communication pour 2025	Référence
Mesures et cibles	Les indicateurs utilisés pour évaluer les occasions et risques liés aux changements climatiques conformément à la stratégie et au processus de gestion des risques.	Page 29
	— La quantité absolue des émissions brutes de GES de portée 1 et de portée 2 calculées selon la méthode fondée sur l'emplacement pour la période. — L'approche de mesure, les intrants et les hypothèses utilisées pour mesurer les émissions de GES de portée 1 et 2, ainsi que les motifs sous-jacents de ces décisions. — La norme d'information utilisée pour calculer et divulguer les émissions de GES.	Pages 35 à 37 et Annexes 4 à 6
	— Les cibles quantitatives et qualitatives liées aux changements climatiques établies pour faire le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs stratégiques. — Les informations sur l'approche utilisée pour établir et revoir chaque cible, ainsi que pour faire le suivi des progrès accomplis. — Les informations sur la performance par rapport à chacune des cibles liées aux changements climatiques et une analyse des tendances ou des variations de performance. — Les informations sur les compensations des émissions de carbone brutes et nettes, s'il y a lieu, et une explication concernant le type de compensation pour les cibles présentées.	Pages 24, 27, 35 à 44 et Annexes 4 à 6
	Les informations sur les indicateurs intersectoriels	
	— Le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont vulnérables aux risques de transition liés aux changements climatiques. — Le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont vulnérables aux risques physiques liés aux changements climatiques. — Le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont compatibles avec les occasions liées aux changements climatiques. — Le montant des dépenses d'investissement, du financement ou des placements déployés pour des occasions ou risques liés aux changements climatiques. — L'application d'un prix interne du carbone. — Le pourcentage de la rémunération de la haute direction et des autres preneurs de risques importants, comptabilisée dans la période considérée et qui est fonction de considérations liées aux changements climatiques.	Pages 15, 17, 20, 31, 32, 38 et 84

Annexe 3 – Rapport d’assurance limitée du professionnel en exercice indépendant



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
La Tour Deloitte
1190, avenue des
Canadiens-de-Montréal
Bureau 500
Montréal (Québec) H3B 0M7
Canada
Tél. : 514-393-7115
Téléc. : 514-390-4116
www.deloitte.ca

Rapport d’assurance limitée du professionnel en exercice indépendant

À l’intention des responsables de la gouvernance de la Banque Nationale du Canada

Nous avons réalisé une mission d’assurance limitée à l’égard des métriques d’émissions de gaz à effets de serres (telles que décrite à l’annexe 1) de la Banque Nationale du Canada (“BNC”) pour la période se terminant le 31 octobre 2025 (collectivement « information sur l’objet considéré »).

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation de l’information sur l’objet considéré conformément aux critères développés par la direction tels que décrits dans l’annexe 1 (les « critères applicables ») et du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’une information sur l’objet considéré exempte d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sous forme d’assurance limitée à l’égard de l’information sur l’objet considéré, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d’assurance limitée conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCMC) 3000, *Missions d’attestation autres que les audits ou examens d’informations financières historiques*. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons la mission de façon à avoir une assurance limitée que l’information sur l’objet considéré est exempte d’anomalies significatives.

Une mission d’assurance limitée implique la mise en œuvre de procédures (qui consistent principalement en des demandes d’informations auprès de la direction et d’autres personnes au sein de l’entité, selon le cas, ainsi qu’en des procédures analytiques et autres procédures) et l’évaluation des éléments probants obtenus. Le choix des procédures repose sur notre jugement professionnel et tient compte de notre détermination des secteurs où il est susceptible d’y avoir des risques d’anomalies significatives dans l’information sur l’objet considéré, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Voici quelques-unes des procédures mises en œuvre dans le cadre de notre mission :

- Faire des demandes d’information auprès de la direction concernée et du personnel responsable de la préparation et de la communication de l’information sur l’objet considéré ;
- Acquérir une compréhension des données sous-jacentes utilisées comme intrants dans le calcul de l’information sur l’objet considéré ;
- Acquérir une compréhension du processus utilisé pour préparer et communiquer l’information sur l’objet considéré ; et
- Concilier et tester, sur la base d’un échantillon, les données sous-jacentes relatives aux l’information sur l’objet considéré.

Les procédures mises en œuvre dans une mission d’assurance limitée sont de nature différente et d’étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d’assurance raisonnable effectuée conformément aux Normes canadiennes de missions de certification, et elles suivent un calendrier différent. De ce fait, le niveau d’assurance obtenu dans une mission d’assurance limitée est nettement moindre que l’assurance qui aurait été obtenue s’il s’était agi d’une mission d’assurance raisonnable. Par conséquent, nous n’exprimons pas une opinion sous forme d’assurance raisonnable sur la question de savoir si l’information sur l’objet considéré a été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Notre indépendance et notre gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles sur l’indépendance et aux autres règles de déontologie des règles ou du code de déontologie pertinents applicables à l’exercice de l’expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d’intégrité, d’objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d’états financiers*, ou d’autres missions de certification ou de services connexes. Cette norme exige du cabinet qu’il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Limites inhérentes importantes

Les données utilisées dans l’information sur l’objet considéré sont soumises à des limites inhérentes d’exactitude en raison de la nature des données et des méthodes utilisées pour leur détermination. Le choix de différentes techniques de mesure acceptables peut entraîner des résultats sensiblement différents. La précision des différentes techniques de mesure peut également varier.

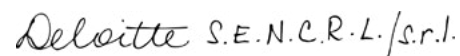
Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n’avons rien relevé qui nous porte à croire que l’information sur l’objet considéré de la BNC pour la période se terminant le 31 octobre 2025 n’a pas été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Utilisation spécifique des critères applicables

L’information sur l’objet considéré a été préparée conformément aux critères applicables afin d’aider la BNC à présenter cette information sur l’objet considéré à l’intention des responsables de la gouvernance. Par conséquent, cette information sur l’objet considéré peut ne pas convenir à un autre usage.

Bien que Deloitte reconnaisse la communication de notre rapport d’assurance limitée, qui ne sera fourni en totalité que par la BNC à sa discrétion dans son Rapport de durabilité 2025, Deloitte n’assume ni n’accepte aucune responsabilité ou obligation envers un tiers à l’égard de cette communication et du rapport qu’elle contient.



Comptables professionnels agréés
Montréal, Québec
26 février 2026

Annexe 1

Information sur l'objet considéré et les critères applicables pour l'exercice terminé le 31 octobre 2025

Information sur l'objet considéré	Référence au Rapport de durabilité de la BNC	Périmètre appliqué	Critères applicables	Solde pour l'exercice terminé le 31 octobre 2025
Émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et 2 (méthode fondée sur l'emplacement et méthode fondée sur le marché)	Tableau 12	BNC, avec les exclusions suivantes : — Opérations au Cambodge — Opérations en Thaïlande — Opérations de Canadian Western Bank (« CWB »)	Critères élaborés par la direction informés par GHG Protocol: norme de comptabilisation et de divulgation des émissions pour les entreprises tels que décrits à l'annexe 6 (tableaux 35 et 36) du Rapport de durabilité de la BNC.	Émissions GES de portée 1 – 1 857 t éq. CO ₂ Émissions GES de portée 2 (méthode fondée sur l'emplacement) – 3 185 t éq. CO ₂ Émissions GES de portée 2 (méthode fondée sur le marché) – 2 639 t éq. CO ₂
	Tableau 13	BNC, avec les exclusions suivantes : — Opérations internationales (excluant les États-Unis)		Émissions GES de portée 1 – 4 050 t éq. CO ₂ Émissions GES de portée 2 (méthode fondée sur l'emplacement) – 5 129 t éq. CO ₂ Émissions GES de portée 2 (méthode fondée sur le marché) – 4 536 t éq. CO ₂
	Tableau 32	Opérations de CWB uniquement		Émissions GES de portée 1 – 2 194 t éq. CO ₂ Émissions GES de portée 2 (méthode fondée sur l'emplacement) – 2 033 t éq. CO ₂ Émissions GES de portée 2 (méthode fondée sur le marché) – 2 033 t éq. CO ₂
GES de portée 3 : Catégorie 1 (Biens et services achetés – achat de papier seulement)	Tableau 12	BNC, avec les exclusions suivantes : — Opérations internationales (c.-à-d. hors Canada et États-Unis) — Opérations de CWB		51 t éq. CO ₂
GES de portée 3 : Catégorie 6 (Déplacements d'affaires)	Tableau 12	BNC, avec les exclusions suivantes : — Opérations au Cambodge — Opérations en Thaïlande — Opérations de CWB		4 731 t éq. CO ₂
GES de portée 3 : Catégorie 15 (Émissions financées)	Tableau 15	BNC, avec les exclusions suivantes : — Segments des Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I) — Opérations de CWB	Critères élaborés par la direction, informés par la norme PCAF « GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions », deuxième édition – décembre 2022, tels que décrits à l'annexe 6 (tableaux 37 et 38) du Rapport de durabilité de la BNC.	17,3 Mt éq. CO ₂ ¹
GES de portée 3 : Catégorie 15 (Émissions financées)	Tableau 33	Opérations de CWB uniquement		4,2 Mt éq. CO ₂ ¹

1 Bien que la divulgation soit pour la période fiscale terminée le 31 octobre 2025, les calculs des émissions financées sont effectués à partir des soldes au 31 octobre 2024.

Annexe 4 – Émissions opérationnelles et financées de CWB

Le 3 février 2025, la Banque a finalisé l'acquisition de CWB. Les tableaux ci-dessous présentent l'empreinte carbone de cette dernière.

Tableau 31 – Ancienne cible de CWB pour 2030

Cible CWB 2030	
Cible	Réduction absolue de 42 % (méthode fondée sur le marché)
Période	2022–2030
Régions géographiques	Canada
Portées	Portée 1 Portée 2
Trajectoire	Approche de contraction absolue de la SBTi, qui vise à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C

Cible	Résultat 2025 comparé à 2022
42 % de réduction absolue en émissions de portée 1 et 2 (méthode fondée sur le marché) d'ici 2030 par rapport à 2022.	29 % en réduction absolue des émissions opérationnelles (méthode fondée sur le marché).

Tableau 32 – Émissions opérationnelles de CWB au 31 octobre 2025 (t éq. CO₂)²

Émissions de GES	Notes ¹	2025	2022
Portée 1	2.5	2 194*	2 339
Portée 2 (méthode fondée sur l'emplacement)	2.6	2 033*	3 614
Émissions totales de portée 1 et 2 (méthode fondée sur l'emplacement)	–	4 227	5 953
Portée 2 (méthode fondée sur le marché)	2.6	2 033*	3 614
Émissions totales de portée 1 et 2 (méthode fondée sur le marché)	–	4 227	5 953

* Cet indicateur a fait l'objet d'une assurance limitée, consultez l'Annexe 3 pour plus d'informations.

1 Les notes mentionnées se trouvent à l'Annexe 6 et font partie intégrante de la compréhension de nos émissions opérationnelles.
2 Consultez les notes 1.1 à 1.5 de la colonne de la cible 2030 de CWB, dans l'Annexe 6, pour le cadre de cette cible et les résultats 2025 associés.

Tableau 33 – Émissions financées de CWB au 31 octobre 2024*

Secteur	Prêts bruts ¹ (M\$)	Couverture ²	Émissions financées de portée 1 et 2 (Mt éq. CO ₂)	Qualité moyenne des données selon PCAF portée 1 et 2	Émissions financées de portée 3 (Mt éq. CO ₂)	Qualité moyenne des données selon PCAF portée 3	Intensité à l'échelle du portefeuille ³ (Mt éq. CO ₂ /M\$)
Particuliers	6 252	100 %	0,1	4,4	–	–	16
Hypothèques résidentielles	6 248	100 %	0,1	4,4	–	–	10
Prêts pour véhicules à moteur ⁴	4	100 %	0,0	3,2	–	–	98
Autres que Particuliers	25 499	84 %	3,4	4,3	–	–	161
Immobilier commercial	10 551	69 %	0,2	4,5	–	–	19
Agriculture	1 455	100 %	1,2	4,4	–	–	825
Services publics ⁵	360	99 %	0,2	4,4	–	–	556
Transport	2 337	100 %	0,7	4,5	–	–	300
Pétrole et gaz	997	100 %	0,6	4,0	0,7	4,2	1 304
Secteur minier	123	100 %	0,1	4,2	0	4,2	813
Fabrication de fer et d'acier ⁶	6	100 %	0	4,6	–	–	0
Fabrication d'aluminium ⁷	1	100 %	0	4,3	–	–	0
Fabrication de ciment ⁸	0	100 %	0	4,3	–	–	0
Tous les autres secteurs non-Particuliers	9 669	99 %	0,5	4,4	–	–	52
Total	31 751	87 %	3,5	4,3	0,7	4,2	132

Total des émissions financées de portée 1, 2 et 3 en 2024* 4,2 Mt éq. CO₂*

* Cet indicateur a fait l'objet d'une assurance limitée, consultez l'Annexe 3 pour plus d'informations.

1 Ce montant comprend les actifs compris dans le champ d'application de la méthode PCAF pour le calcul des émissions financées. Consultez l'Annexe 6 pour plus de détails sur les exclusions. Par conséquent, ces données ne concordent pas avec celles des autres états financiers publics de la Banque.

2 Cela représente la part des prêts bruts pour lesquels les émissions financées ont été quantifiées dans les catégories d'actifs PCAF suivantes : prêts aux entreprises, financement de projets, immobilier commercial, prêts pour véhicules à moteur et hypothèques résidentielles. Consultez l'Annexe 6 pour plus de détails sur les exclusions et les limites des données.

3 Cela représente le total des émissions financées absolues en tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone, divisé par le montant des prêts bruts en millions de dollars.

4 Cela comprend les prêts directs et indirects aux client.e.s particuliers (y compris les prêts accordés via des concessionnaires automobiles), mais ils sont limités aux véhicules routiers.

5 Les sous-secteurs de la production d'électricité et des pipelines sont classés dans la catégorie d'actifs des services publics définie dans l'Accord de Bâle.

6 Cela comprend les activités de fusion et de fonderie ainsi que la fabrication de produits.

7 Cela comprend la production primaire d'alumine et d'aluminium ainsi que le laminage, l'emboutissage, l'extrusion et l'alliage.

8 Cela comprend également la fabrication de produits en béton.

Annexe 5 – Empreinte des émissions opérationnelles mondiales

Tableau 34 – Empreinte des émissions mondiales au 31 octobre 2025 (t éq. CO₂)^{1,2}

Émissions de GES	Notes ³	2025	2024
Portée 1	2.5	4 455	2 640
Portée 2 (méthode fondée sur l'emplacement)	2.6	18 314	13 422
Émissions totales de portée 1 et 2 (méthode fondée sur l'emplacement)	–	22 769	16 062
Portée 2 (méthode fondée sur le marché)	2.6	17 720	13 422
Émissions totales de portée 1 et 2 (méthode fondée sur le marché)	–	22 175	16 062
Portée 3			
Catégorie 1 : biens et services achetés (papier seulement)	2.7	1 703	2 008
Catégorie 3 : activités liées à l'énergie et aux combustibles	2.8	16 100	9 049
Catégorie 6 : déplacements d'affaires	2.9	6 347	4 109
Total des émissions de portée 3 déclarées	–	24 150	15 166

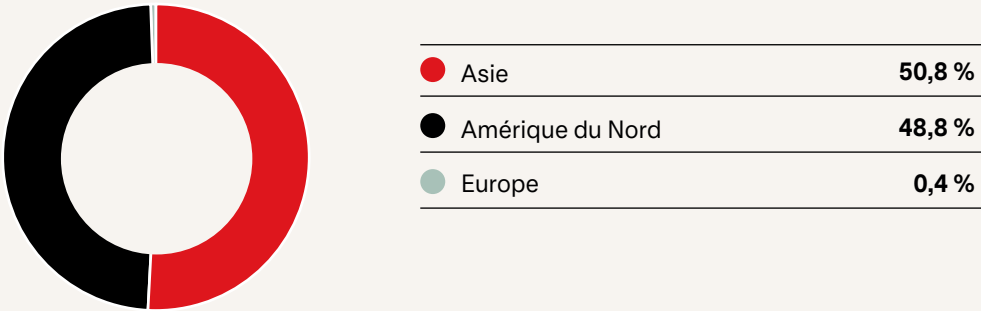
+ Pour en savoir plus sur la méthodologie et le champ d'application des calculs ci-dessus, consultez l'Annexe 6.

Pour compenser une portion de ces émissions pour l'exercice financier 2025, la Banque a acheté 25 463 crédits carbone certifiés (en t éq. CO₂) selon VCS (Verified Carbon Standard).

À l'heure actuelle, nous ne divulguons que certaines catégories d'émissions de portée 3. Cette approche reflète notre engagement à faire preuve de transparence, alors que nous poursuivons l'évaluation des catégories de portée 3 les plus applicables aux activités de la Banque et que nous travaillons à améliorer nos processus de collecte de données et la qualité globale de nos données liées aux émissions. À mesure que nos capacités d'évaluation et de gestion des données évolueront, nous envisagerons d'élargir la portée de nos divulgations en conséquence.

1 Les résultats de 2024 ne tiennent pas compte de l'incidence de CWB. Les résultats de 2025 tiennent compte de CWB.
2 Consultez la note 2.2 dans l'Annexe 6 pour la limite associée à ce calcul et les résultats 2025 et 2024 associés.
3 Les notes mentionnées se trouvent à l'Annexe 6 et font partie intégrante de la compréhension de nos émissions opérationnelles.

Figure 14 – Empreinte des émissions opérationnelles mondiales par continent (t éq. CO₂)



Prochaines étapes

Notre filiale ABA Bank, au Cambodge, contribue actuellement à environ la moitié des émissions opérationnelles totales de la Banque (figure 14). Elle pose des défis uniques pour la réduction des émissions, principalement en raison de la croissance rapide de ses activités au cours des dernières années et du réseau électrique à fortes émissions de la région, ce qui se reflète dans les facteurs d'émission utilisés pour cette région. La Banque explore les possibilités d'avoir un impact positif et durable dans la région, compte tenu des stratégies ambitieuses de l'administration locale en matière d'énergie renouvelable.

Annexe 6 – Méthodologie relative aux émissions financées et opérationnelles

Méthodologie relative aux émissions opérationnelles

Tableau 35 – Information sur la méthodologie utilisée pour établir les cibles opérationnelles de réduction des émissions

Note	Cible de la BNC pour 2025 (tableau 12, p. 36)	Cible de CWB pour 2030 (tableau 32, p. 100)	Nouvelle cible pour 2030 (tableau 13, p. 37)
1.1 Cadre	Chaque cible mise au point selon l'approche de contraction absolue a été établie selon les plus récentes directives fournies par la SBTi au moment de l'établissement de la cible, afin de limiter le réchauffement planétaire conformément à une trajectoire de 1,5 °C.		Une cible a été établie au moyen de l'approche de contraction absolue, s'appuyant sur les fourchettes les plus récentes du GIEC, qui visent à limiter le réchauffement climatique à une trajectoire de 1,5 °C en Amérique du Nord.
1.2 Portées et limites	Cette cible s'applique aux émissions de portée 1, 2 et 3. Les émissions de portée 3 comprennent uniquement les déplacements d'affaires du personnel et les achats de papier dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement. Cette cible comprend nos activités en Amérique du Nord (excluant CWB) et nos activités à l'international (excluant celles au Cambodge et en Thaïlande).	Cette cible s'applique aux émissions de portée 1 et 2. Elle comprend toutes les activités de CWB, qui sont toutes exercées au Canada.	Les limites d'émissions s'appliquant à la cible concernent nos activités en Amérique du Nord (incluant CWB, excluant l'ensemble de nos activités à l'international dont le Cambodge et la Thaïlande), conformément à nos principales activités commerciales.
1.3 Année de référence	L'année 2019 a été choisie comme année de référence, puisque nous avons alors procédé au calcul de notre tout premier inventaire complet et représentatif des GES et que les émissions reflètent un profil type de ces gaz.	L'année 2022 a été choisie comme année de référence, puisque nous avons alors procédé au calcul de notre tout premier inventaire complet des GES, sous réserve d'une assurance limitée. Elle marque également le retour à une situation « normale » compte tenu des politiques de travail hybride établies à la suite de la pandémie.	L'année 2022 a été établie comme année de référence pour cette cible, en raison de l'accessibilité et de la qualité des données relatives à CWB. Elle marque également le retour à une situation « normale » compte tenu des politiques de travail hybride établies à la suite de la pandémie.
1.4 Cible et année	Réduction de 25 % d'ici 2025	Réduction de 42 % d'ici 2030	Réduction de 42 % d'ici 2030
1.5 Méthode pour l'établissement des cibles	Émissions absolues de portée 1, 2 et 3 (méthode fondée sur l'emplacement)	Émissions absolues de portée 1 et 2 (méthode fondée sur le marché)	Émissions absolues de portée 1 et 2 (méthode fondée sur le marché)

La méthodologie ci-dessous s’applique à la Banque et à CWB.

Tableau 36 – Information sur la méthodologie utilisée pour le calcul des émissions opérationnelles

Note	Méthodologie
2.1 Cadre	L’inventaire des GES de la Banque est réalisé en s’appuyant sur les documents suivants : <i>The Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard (Revised Edition)</i> , <i>The Greenhouse Gas Protocol: Scope 2 Guidance</i> et <i>The Greenhouse Gas Protocol: Corporate Value Chain (Scope 3) Standard</i> .
2.2 Limites organisationnelles	L’approche de contrôle opérationnel est utilisée pour définir les limites organisationnelles de notre empreinte carbone globale, présentée à l’ Annexe 5 . Dans le cadre de cette approche, nous incluons toutes les activités sur lesquelles la Banque exerce un contrôle opérationnel, y compris les filiales aux États-Unis, en Irlande, au Cambodge et en Thaïlande. Consultez la note 1.2 de cette annexe pour les portées et les limites de nos cibles.
2.3 Période de déclaration	Du 1 ^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025.
2.4 Gaz à effet de serre	Les six GES dont il est question dans le rapport et présentés dans le GHG Protocol sont le dioxyde de carbone (CO ₂), le méthane (CH ₄), l’oxyde nitreux (N ₂ O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC) et l’hexafluorure de soufre (SF ₆). Les émissions de GES sont déclarées en équivalent de CO ₂ et sont calculées en fonction des facteurs d’émission propres à chaque type d’activité et du potentiel de réchauffement planétaire (PRP) de chaque GES suivant le cinquième Rapport d’évaluation du GIEC, 2014 (AR5).
2.5 Émissions directes – portée 1	Les émissions de GES détenues ou contrôlées par la Banque, y compris (le cas échéant) : — la consommation de carburant provenant de la combustion fixe de carburant pour les systèmes; — le chauffage, la ventilation et le conditionnement d’air (CVCA); — la combustion de carburant du parc de véhicules de la Banque; — les émissions fugitives de gaz frigorigènes liées à l’utilisation, à l’installation et au démantèlement de l’équipement de climatisation dans nos immeubles et des systèmes de climatisation pour le parc automobile. Les données réelles de consommation sont recueillies lorsqu’elles sont disponibles pour calculer les émissions de GES. En cas d’indisponibilité, la consommation est évaluée en fonction des moyennes régionales de données réelles du portefeuille de la Banque. Les données sur les frigorigènes sont estimées en fonction des hypothèses de taux de fuite proposées par la méthode d’évaluation du GHG Protocol. Les données réelles sont dérivées des mesures prises lors des inspections annuelles.
2.6 Émissions indirectes – portée 2	Les émissions de GES causées indirectement par la Banque en raison de sa consommation d’électricité et de vapeur produite par le fournisseur d’électricité et de vapeur : — l’achat d’électricité et de vapeur – consommation d’électricité et de vapeur pour les systèmes de CVCA, le chauffage, l’éclairage, etc. Les données réelles de consommation sont recueillies lorsqu’elles sont disponibles pour calculer les émissions de GES. En cas d’indisponibilité, la consommation est estimée en fonction des moyennes régionales de données réelles du portefeuille de la Banque. Méthode fondée sur l’emplacement : les émissions sont calculées en fonction de l’intensité moyenne des émissions du réseau où l’énergie est consommée. Cette méthode utilise principalement les données du facteur d’émission moyen du réseau. Méthode fondée sur le marché : les facteurs d’émission sont déterminés au moyen d’instruments contractuels, comme les CER, s’il y a lieu.

Note	Méthodologie
2.7 Portée 3, catégorie 1 : biens et services achetés (achats de papier seulement)	Les émissions de GES liées au papier acheté pour le bureau, en fonction de la quantité achetée. Le coût et le poids moyen par feuille sont utilisés pour convertir les dépenses en quantité totale de papier acheté pour la période.
2.8 Portée 3, catégorie 3 : activités liées à l'énergie et aux combustibles	Les émissions de GES causées indirectement par la Banque pendant la production d'électricité, de gaz naturel, de mazout pour le chauffage, de granules de bois et de vapeur, le cas échéant, proviennent de la consommation énergétique utilisée pour le calcul des émissions de portée 1 et 2.
2.9 Portée 3, catégorie 6 : déplacements d'affaires	Les émissions de GES liées aux déplacements d'affaires comprennent les déplacements du personnel par avion, train, voiture de location, autobus, taxi ou véhicule personnel à des fins professionnelles. Pour le calcul, on utilise les kilomètres réels lorsque les données sont disponibles, ou une estimation de la distance en fonction des dépenses de déplacement lorsque la distance réelle n'est pas disponible.
2.10 Facteurs d'émission	Les facteurs d'émission pour le gaz naturel, le mazout léger et le diesel au Canada proviennent de l'<i>Annexe 6 de l'inventaire officiel des gaz à effet de serre d'Environnement et Changement climatique Canada (2025)</i>. Nous utilisons les valeurs les plus récentes, non provisoires, fournies dans le rapport. Les facteurs d'émission pour l'électricité au Canada proviennent de la <i>partie 3, annexe 13, du Rapport d'inventaire national 1990-2023 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada d'Environnement et Changement climatique Canada (2025)</i>. Nous utilisons les valeurs les plus récentes, non provisoires, fournies dans le rapport. Les facteurs d'émission pour l'électricité dans les autres pays ont été obtenus auprès de l'AIE ou de l'agence locale de l'énergie concernée et correspondent à l'année la plus récente des données disponibles. Pour les achats de papier au Canada, le facteur d'émission a été mis au point par des consultant.e.s indépendant.e.s au moyen d'une étude représentative de la production de papier au Québec. Pour les achats de papier aux États-Unis, le facteur d'émission a été obtenu au moyen de l'outil <i>Paper Calculator de l'Environmental Paper Network (2025)</i>. Les facteurs d'émission des activités liées aux combustibles et à l'énergie proviennent de la base de données ecoinvent v3.11. Les facteurs d'émission pour les déplacements d'affaires ont été obtenus auprès de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis (2025). Les facteurs d'émission sont mis à jour chaque année pour tirer parti des plus récents renseignements disponibles.

Méthodologie relative aux émissions financées

La méthodologie ci-dessous est appliquée au calcul des émissions financées, comme présenté à la page 41 pour la Banque et dans l'Annexe 3 pour CWB, sauf indication contraire. Les émissions financées sont toujours calculées en multipliant un facteur d'attribution (propre à une catégorie d'actifs) par les émissions d'un.e client.e. Le facteur d'attribution est défini comme la part des émissions annuelles totales de GES de l'emprunteur ou du bénéficiaire qui est attribuée aux prêts¹.

Émissions financées	=	Σ	Émissions absolues d'un.e client.e	X	Facteur d'attribution
Facteurs d'attribution selon la catégorie d'actifs du PCAF					
Hypothèques résidentielles	:		Encours		Valeur de la propriété à l'octroi du prêt²
Immobilier commercial	:		Encours		Valeur de la propriété à l'octroi du prêt³
Prêts aux entreprises	:		Encours		Valeur de l'entreprise, y compris les liquidités⁴
Pour les entreprises publiques	:				
Prêts aux entreprises	:		Encours		Total des capitaux propres et de la dette⁵, 6, 7
Pour les entreprises privées	:				
Prêts pour véhicules à moteur	:		Encours		Valeur du véhicule à l'octroi du prêt⁸
Financement de projet	:		Encours du projet		Total de la dette et des capitaux propres du projet⁵, 6, 7

1 PCAF (2022). The Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions. Second Edition, p. 40.

2 Lorsque la valeur du bien à l'octroi du prêt est indisponible, la Banque utilise la valeur révisée issue du dernier renouvellement. À défaut, elle estime la valeur du bien en divisant le montant total d'engagement à l'origine du prêt par 95 %.

3 Lorsque la valeur du bien à l'octroi du prêt est indisponible, la Banque utilise la valeur la plus récente au moment où le prêt est initialement inclus dans le calcul des émissions financées. Cette évaluation n'est pas révisée (en l'absence de refinancement). À défaut, elle estime la valeur en divisant le montant total d'engagement à l'origine du prêt par 75 %.

4 La valeur d'entreprise, y compris les liquidités, est définie comme la somme de la capitalisation boursière des actions ordinaires à la fin de l'exercice, de la capitalisation boursière des actions privilégiées à la fin de l'exercice et des valeurs comptables de la dette totale et des intérêts minoritaires, conformément aux directives du PCAF.

5 Si le total des dettes et le total des capitaux propres ne peuvent être obtenus à partir du bilan d'un.e client.e ou d'un projet, nous utilisons la valeur totale du bilan (c'est-à-dire la somme des capitaux propres et du passif, égale au total de l'actif), conformément aux directives du PCAF.

6 Si le total des capitaux propres est négatif, il est fixé à 0, conformément aux directives du PCAF.

7 Si le dénominateur ne peut être évalué, le facteur d'attribution est fixé à 100 %.

8 La valeur du véhicule à l'octroi du prêt est estimée à partir du montant total d'engagement à l'origine.

La Banque applique les principes suivants pour calculer les émissions de sa clientèle selon cinq niveaux de qualité, présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 37 – Qualité des données, selon PCAF, prise en compte pour l'évaluation des émissions de la clientèle

Qualité des données selon PCAF	Prêts aux entreprises	Financement de projet	Immobilier commercial ¹	Hypothèques résidentielles	Prêts pour véhicules à moteur
1-2	Émissions déclarées, vérifiées ou non		Consommation énergétique des bâtiments combinée au facteur d'émission spécifique à la source d'énergie	Non utilisé dans la méthodologie actuelle	Non utilisé dans la méthodologie actuelle
3	Facteurs d'émission basés sur l'activité physique, élaborés en interne pour des secteurs spécifiques : producteurs de pétrole et de gaz ¹ , production d'énergie ¹ , agriculture laitière ²		Non utilisé dans la méthodologie actuelle	Non utilisé dans la méthodologie actuelle	Facteurs liés à l'année du véhicule (source PCAF Exiobase) utilisant la marque, le modèle et l'emplacement du véhicule ³
4	Facteurs d'émission économiques (source PCAF Exiobase) utilisant des facteurs d'émission basés sur les revenus moyens appliqués aux revenus totaux du ou de la client.e ^{4, 5}	Facteurs d'émission économiques (source PCAF Exiobase) utilisant des facteurs d'émission basés sur les revenus moyens appliqués aux revenus totaux du projet ^{4, 6}	Facteurs d'émission élaborés en interne basés sur la superficie au sol, le type de bâtiment et l'emplacement	Facteurs d'émission basés sur les bâtiments (source PCAF Exiobase) utilisant la superficie au sol réelle, le type de bâtiment et l'emplacement	Facteurs d'émission basés sur l'année du véhicule (source PCAF Exiobase) utilisant le type et l'emplacement du véhicule ⁷
5	Facteurs d'émission économiques (source PCAF Exiobase) utilisant des facteurs d'émission moyens basés sur les actifs sur l'encours du ou de la client.e	Facteurs d'émission économiques (source PCAF Exiobase) utilisant des facteurs d'émission moyens basés sur les actifs appliqués à l'encours du projet	Facteurs d'émission élaborés en interne basés sur le type de bâtiment et l'emplacement	Facteurs d'émission liés aux bâtiments (source PCAF Exiobase) utilisant le type de propriété, le nombre d'unités et l'emplacement ⁸	Non utilisé dans la méthodologie actuelle

Nous reconnaissons l'importance d'améliorer la qualité des données. Nous restons déterminés à collaborer avec nos pairs afin de faire progresser les méthodologies et la précision des informations sur les émissions au fur et à mesure que les données et les bonnes pratiques de l'industrie évoluent.

1 Consultez les [pages 109-110](#) pour plus de détails sur les méthodologies liées aux cibles.

2 Pour le sous-secteur de l'agriculture laitière, la Banque a développé un facteur d'émission interne basé sur des données physiques, utilisant le calcul du Fat and True Protein Corrected Milk (FPCM) défini dans la norme mondiale d'empreinte carbone pour le secteur laitier de la Fédération internationale du lait (IDF), appliqué aux données de production laitière obtenues ou estimées auprès de nos client.e.s.

3 La Banque ne dispose pas d'informations sur le type de carburant de chaque véhicule. Par conséquent, pour chaque combinaison marque/modèle, elle applique le facteur d'émission le plus élevé. Cette approche lui permet de conserver une qualité des données de 3.

4 Pour le sous-secteur de la production d'électricité, la Banque utilise des facteurs d'émission internes fondés sur des critères économiques.

5 Lorsque les revenus totaux ne peuvent être obtenus auprès du ou de la client.e, la Banque utilise les actifs totaux et maintient une qualité de données de 4 si et seulement si le dénominateur du facteur d'attribution est calculé.

6 Lorsque les revenus totaux ne peuvent être obtenus auprès du projet, la Banque utilise les actifs totaux et maintient une qualité de données de 4 si et seulement si le dénominateur du facteur d'attribution est calculé.

7 La Banque utilise les facteurs d'émission des véhicules lourds comme approximation pour estimer les émissions des véhicules récréatifs.

8 Lorsque l'information sur le nombre de logements n'est pas disponible, la Banque l'estime à l'aide de statistiques internes par type de propriété.

Tableau 38 – Information supplémentaire sur la méthodologie utilisée pour calculer les émissions financées

Composantes de la méthodologie	Description
Données et sources	— Le calcul des émissions financées 2024 intègre les éléments suivants : • Les prêts bruts et le profil des client.e.s au 31 octobre 2024. • La capitalisation boursière des sociétés cotées en bourse au 31 octobre 2024. • Les états financiers (p. ex. total de l'actif, de la dette, des capitaux propres, des revenus) et autres informations des client.e.s collectées en interne (p. ex. émissions de GES, données de production) sont évalués pour 2024. Ces informations sont soumises à un délai de publication maximal de deux ans, conformément aux directives du PCAF. • D'autres sources de renseignements déclarés par les client.e.s : Carbon Disclosure Project (CDP), Sustainalytics. Ces informations sont soumises à un délai de publication maximal de deux ans, conformément aux directives du PCAF.
Qualité des données selon le PCAF	— Les calculs des émissions financées sont réalisés en s'appuyant sur le document <i>PCAF Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions, Second Edition – December 2022</i>. — Chaque estimation des émissions de portée 1, 2 et 3 se voit attribuer une cote de qualité des données selon PCAF (de 1 à 5) reflétant leur exactitude¹. Comme nous ne séparons pas les émissions de portée 1 et 2 dans ce rapport, si la cote de qualité diffère entre les émissions de portée 1 et 2, la cote la plus faible est retenue conformément aux directives du PCAF. — Application spécifique de PCAF Exiobase : • Pour les prêts aux entreprises et le financement de projets, la Banque utilise dans ses calculs les facteurs d'émission sectoriels moyens fondés sur l'activité économique associés aux économies avancées (mis à jour en mars 2025). Ces facteurs ont été convertis de l'euro au dollar canadien et ajustés en fonction de l'inflation conformément aux directives du PCAF. • Pour les prêts pour véhicules à moteur, la Banque utilise les facteurs d'émission mis à jour en mars 2025 et ceux de mars 2023 uniquement en cas de données manquantes ou lorsque certains types de véhicules ne sont pas couverts par l'ensemble de données de 2025.
Exclusions/limites	— Les expositions associées au secteur d'affaires du Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I) (principalement ABA Bank, Credigy et NatBank), ne sont actuellement pas incluses dans les calculs des émissions financées. — Certaines expositions sont exclues du calcul des émissions financées; des améliorations sont attendues dans les rapports futurs : • Projets en construction, en raison des difficultés à évaluer correctement les émissions de tiers en amont pour ces projets. • Véhicules tout-terrain. • Prêts de CWB aux financements destinés à l'aménagement de terrains. • Investissements inscrits au bilan : dette souveraine, titres de participation et obligations d'entreprises. • Actifs détenus à court terme et à des fins de transaction. — Les expositions suivantes sont exclues du calcul des émissions financées, car elles ne relèvent pas du champ d'application du document <i>PCAF Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions, Second Edition – December 2022</i> : • Marge de crédit hypothécaire et autres engagements financiers pour particuliers (p. ex. cartes de crédit, marges de crédit personnelles, REER). • Produits dérivés. • Investissements privés. — La Banque reconnaît que les données sur les émissions déclarées par les client.e.s peuvent faire l'objet de mises à jour au fil du temps, à mesure que les méthodologies évoluent et que les client.e.s affinent leurs pratiques de déclaration. Ces changements sont prévus dans le cours normal de la divulgation; ils demeurent hors du contrôle direct de la Banque.

¹ Les calculs des émissions financées de portée 3 n'ont été effectués que pour les secteurs minier et du pétrole et du gaz. Pour les producteurs d'énergie, seules les émissions de portée 2 déclarées par les client.e.s sont considérées.

Producteurs de pétrole et de gaz

La Banque calcule l'intensité en fonction des émissions financées du ou de la client.e, en équivalent de dioxyde de carbone par térajoule d'énergie produit, pondérées selon sa part de l'encours total des producteurs de pétrole et de gaz visés par la cible. Cette mesure donne une indication du risque financier associé au portefeuille de prêts de la Banque et découlant des client.e.s les plus émetteurs ou de ceux à faible émission de carbone.

Intensité moyenne pondérée des émission financées

=

$\sum$

Encours à la ou au client.e

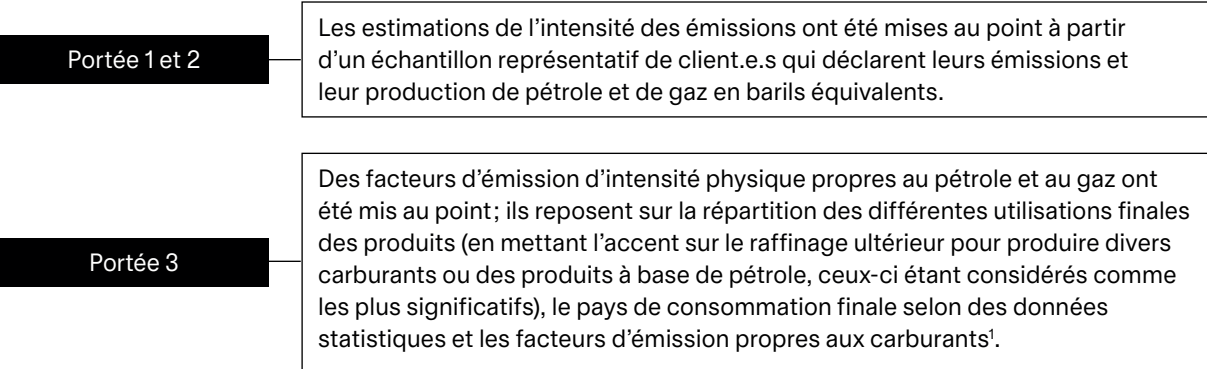
Encours totaux aux producteurs de pétrole et gaz

x

Émissions financées à la ou au client.e

Production de pétrole et de gaz à la ou au client.e

Les émissions de portée 1, 2 et 3 sont obtenues soit à partir des émissions déclarées par les client.e.s (p. ex. CDP, Sustainalytics ou à partir de sources publiques) lorsqu'elles sont disponibles¹ (qualité PCAF 1 et 2), soit des estimations de l'intensité des émissions physiques basées directement sur la production de pétrole et de gaz (qualité PCAF 3) :



Immobilier commercial

La Banque calcule l'intensité en fonction des émissions de chaque bâtiment², en équivalent de dioxyde de carbone par pied carré, pondérées selon sa part de l'encours total de l'immobilier commercial visé par la cible.

Intensité moyenne pondérée des émissions financées

=

$\sum$

Encours à la ou au client.e

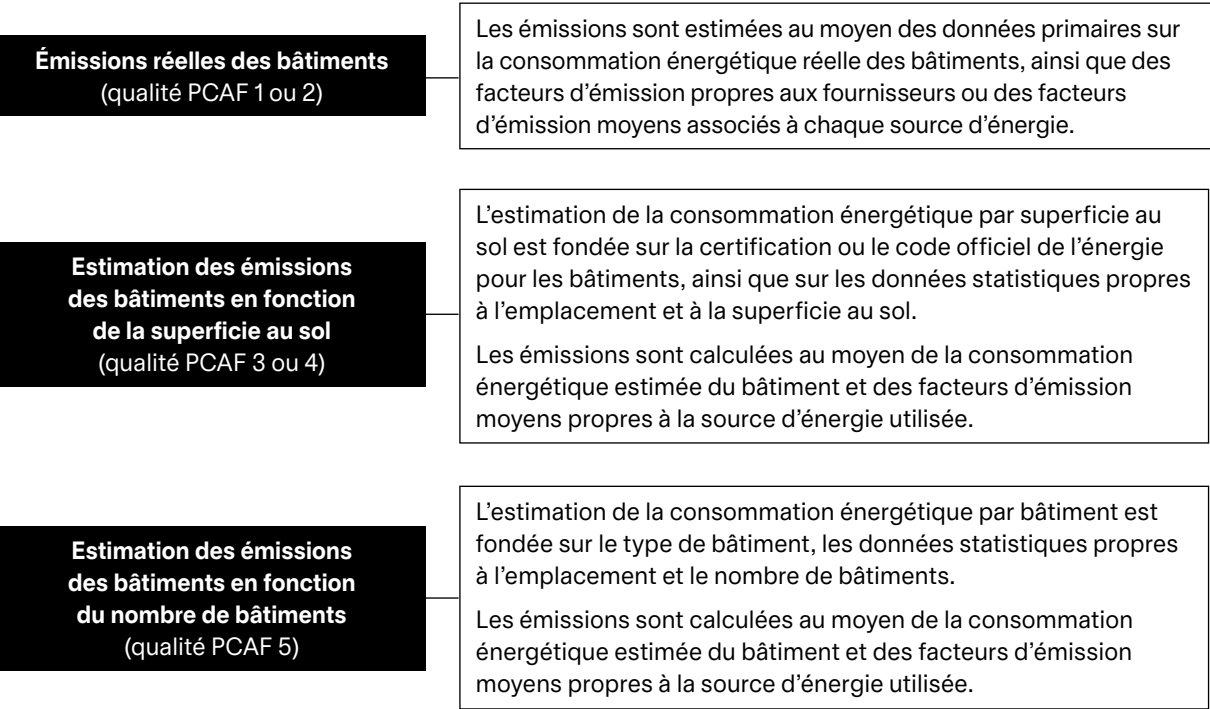
Encours totaux à l'immobilier commercial

x

Émissions totales du bâtiment

Superficie du bâtiment

Les émissions de portée 1 et 2 sont obtenues par la multiplication de la consommation énergétique des bâtiments par le facteur d'émission attribué à chaque source d'énergie, selon les meilleures données disponibles.



1 Ces calculs constituent la meilleure estimation de la Banque, considérant la disponibilité et la qualité des données ainsi que des considérations propres au secteur. La Banque a formulé certaines hypothèses concernant les données utilisées dans ces calculs, au fur et à mesure que les données et les bonnes pratiques de l'industrie évolueront, ces estimations pourraient être appelées à changer. Les sources de données utilisées comprennent le Rapport d'inventaire national (RIN), l'Association canadienne des producteurs pétroliers (CAPP), Statistique Canada (StatCan), l'Energy Information Administration (EIA) des États-Unis et Environnement et Changement climatique Canada (ECCC).

2 La Banque s'appuie sur diverses sources publiques, comme Ressources naturelles Canada (RNCan), le RIN, l'EPA et Energy Star, pour estimer les émissions en fonction des caractéristiques disponibles des bâtiments.

Production d'énergie

La Banque calcule son intensité en utilisant les émissions des client.e.s ou du projet, en équivalent de dioxyde de carbone par mégawattheure d'électricité produite par les différentes sources d'énergie, pondérées selon leur part du total des engagements et des investissements en titres de participation visés par la cible.

Intensité moyenne pondérée des émissions financées

=

$\sum$

Montant des engagements et des investissements en titres de participation du ou de la client.e ou du projet

Montant des engagements et des investissements en titres de participation totaux des producteurs d'énergie

X

Émissions du ou de la client.e ou du projet

Électricité produite par le ou la client.e ou le projet

Émissions déclarées (qualité PCAF 1 ou 2)	Les données obtenues directement du ou de la client.e ou du projet (p. ex. CDP, Sustainalytics et des rapports publics).
Estimation des émissions en fonction de la production d'électricité (qualité PCAF 3)	Les données obtenues par la multiplication de l'électricité produite en mégawattheures selon la source d'énergie (p. ex. gaz, énergie solaire, énergie éolienne, charbon, énergie nucléaire, biomasse), par son facteur d'émission respectif ¹ .
Estimation des émissions en fonction de facteurs économiques (qualité PCAF 4 ou 5)	Les données estimées à partir de facteurs fondés sur les activités économiques dérivés des revenus annuels ou des actifs associés à l'entreprise ou au projet financé.

¹ La Banque a mis au point son facteur d'émission particulier à l'aide de sources de données publiques comme StatCan, les enquêtes nationales sur la consommation énergétique des bâtiments (Canada et États-Unis), le RIN et l'Emission Factors Hub de l'EPA des États-Unis.

Annexe 7 – Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce rapport sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport peuvent comprendre, entre autres, des déclarations faites dans les messages de notre direction, de même que d'autres déclarations à l'égard des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2026 et suivants, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de sa stratégie de durabilité, de ses objectifs, cibles et engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, incluant en matière d'inclusion, de diversité et d'équité, et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, son ambition climatique et tous les objectifs liés à ses efforts envers la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et la façon de soutenir ses clients dans cette transition, des causes et de l'incidence potentielle des changements climatiques à l'échelle mondiale, de son approche pour identifier et gérer les occasions et les risques liés au climat, des impacts de l'intégration de CWB, et de certains risques auxquels la Banque est exposée. La Banque peut également faire des déclarations prospectives dans d'autres documents et dépôts réglementaires, de même qu'oralement. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de noms comme «perspectives», «but», «objectif» et «cible» ou de verbes comme «prévoir», «croire», «estimer», «projeter», «planifier», «s'attendre à», «s'engager à» et «avoir l'intention de», par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que «être», «devoir» et «pouvoir», et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les lecteurs à comprendre la vision, l'ambition et les objectifs de la Banque en matière de durabilité et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les engagements, objectifs, buts et cibles mentionnés dans ce rapport sont des aspirations. Il est donc fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les lecteurs sur le fait que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performance future et que les événements ou résultats réels peuvent différer significativement des attentes, estimations ou intentions exprimées par ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs pourraient faire que les résultats réels soient significativement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Les lectrices et lecteurs du présent rapport doivent bien tenir compte des propos ci-dessous concernant les déclarations prospectives de la Banque ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et des risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Dans l'établissement de ses cibles et objectifs en matière de durabilité, la Banque s'est appuyée sur diverses pratiques de marché, méthodologies, normes et scénarios climatiques et a formulé des hypothèses qu'elle estimait raisonnables à la date où elles ont été émises, notamment basées sur sa stratégie et sur la taille et la portée de ses activités actuelles, un taux de croissance et un développement des activités typiques, son empreinte géographique, ainsi que ses attentes, estimations et intentions actuelles. La section Survol et perspectives économiques du Rapport annuel 2025 de la Banque, qui peut être mise à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires publiés par la suite, décrit d'autres hypothèses prises en compte dans l'établissement des déclarations prospectives contenues dans ce rapport.

Ces déclarations sont assujetties à des incertitudes et à des risques, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Leur résultat est assujéti à divers facteurs de risque, dont les effets sont difficilement prévisibles. Ces facteurs comprennent, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce ses activités, incluant les risques de récession; les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires; incluant l'imposition de tarifs et les mesures prises en réponse, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, nos opérations et, plus généralement, sur l'économie; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires, monétaires et à d'autres politiques publiques; la supervision réglementaire et les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque, y compris l'évolution des règlements, des lignes directrices, des principes ou des cadres liés à la durabilité, et la conformité de la Banque à ceux-ci; l'incertitude quant à une taxonomie normalisée concernant les termes liés à la durabilité et à des méthodologies normalisées pour classer les activités et en évaluer l'incidence; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; la capacité de la Banque à intégrer avec succès CWB et les coûts ou passifs éventuels non divulgués liés à l'acquisition; les impacts de l'acquisition projetée de certains portefeuilles de la Banque Laurentienne du Canada; les changements climatiques, y compris les risques physiques et ceux liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, incluant les facteurs géopolitiques qui pourraient avoir une incidence sur les besoins énergétiques locaux et mondiaux; la participation des parties prenantes et la capacité de la Banque à répondre à leurs attentes par rapport aux enjeux environnementaux et sociaux; les efforts de décarbonation dans l'ensemble des économies; la disponibilité d'information complète et de haute qualité de notre clientèle et d'autres tiers, incluant sur les émissions de GES et les scénarios de décarbonation; la capacité de la Banque à définir des indicateurs

pour surveiller efficacement ses progrès; la capacité de la Banque à identifier les occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et gérer les risques liés au climat; des changements importants dans le comportement des consommatrices et consommateurs; l'évolution des portefeuilles de prêts de la Banque; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de produits durables; le risque lié aux tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations; les effets potentiels de perturbations des systèmes de technologie de l'information de la Banque; l'incidence possible d'événements importants sur l'économie, sur les conditions de marché ou sur les perspectives de la Banque, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements; et la capacité de la Banque à anticiper et à gérer les risques provenant des facteurs précédemment mentionnés.

La liste des facteurs de risque ci-dessus n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives du présent rapport sont également soumises aux risques détaillés dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2025, pouvant être mis à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires publiés par la suite.

Avis important et mise en garde supplémentaire concernant les divulgations liées à la durabilité et aux changements climatiques

En raison des limites et des incertitudes inhérentes à l'analyse et à la déclaration des risques liés à la durabilité et aux changements climatiques, certaines déclarations faites dans ce rapport utilisent un nombre et un degré importants d'hypothèses et d'estimations, en plus d'être formulées sur de longues périodes.

Bon nombre de ces hypothèses, données, indicateurs, mesures, méthodologies, scénarios et normes, de même que la terminologie utilisée par la Banque pour définir certains concepts, continuent d'évoluer et peuvent différer considérablement de celles utilisées par d'autres, de celles que nous pourrions utiliser à l'avenir ou qui pourraient être ultérieurement imposées par les autorités gouvernementales ou d'autres autorités en la matière pour catégoriser, mesurer, divulguer ou vérifier l'information. Notre ambition climatique et nos analyses des risques continueront également d'évoluer. Ces évolutions et changements pourraient affecter les hypothèses et les estimations que nous utilisons, ainsi que la comparabilité des informations et notre capacité à atteindre nos objectifs, priorités, stratégies et engagements. Par conséquent, certaines divulgations faites dans le présent rapport pourraient être amendées, mises à jour ou reformulées à mesure que la qualité et l'exhaustivité de nos données et de nos méthodes continuent de s'améliorer, et à mesure que les pratiques du marché, les normes et les règlements évoluent. En outre, la Banque doit s'appuyer sur des données de tiers pour fournir des estimations et des hypothèses, et certaines informations, telles que les émissions financées, peuvent devoir être estimées. Si l'une de ces hypothèses se révèle incorrecte, elle pourrait avoir un effet important sur les cibles et les objectifs de la Banque et sur sa capacité à les atteindre, ou à les atteindre dans les délais prévus.

Les informations contenues dans ce rapport ne sont pas auditées. Certains indicateurs sont extraits du rapport de gestion et des états financiers annuels consolidés audités du **Rapport annuel 2025**. Nous avons aussi obtenu un Rapport d'assurance limitée de Deloitte sur certaines données présentées dans ce rapport. Veuillez vous référer à l'**Annexe 3** pour plus de détails.

Ce rapport est fourni uniquement à titre informatif et non pour promouvoir, directement ou indirectement, des intérêts commerciaux. La Banque n'est pas tenue de préparer ou de déposer ce rapport en vertu des lois canadiennes ou américaines sur les valeurs mobilières. Il comprend des divulgations volontaires, et l'information fournie n'a pas nécessairement le même niveau de matérialité que dans nos divulgations et déclarations réglementaires. D'ailleurs, ces renseignements ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi dans de telles déclarations. Ce rapport ne constitue en aucun cas une offre de vente ou une sollicitation d'achat d'un titre, d'un produit ou d'un service dans quelque territoire que ce soit. Il n'est pas non plus destiné à fournir des conseils financiers, juridiques, comptables, fiscaux, d'investissement ou autres, et l'information qu'il renferme ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. Il ne doit pas servir de fondement pour la négociation de titres de la Banque ou toute autre décision d'investissement. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera faite relativement à l'exactitude, à la fiabilité ou à l'exhaustivité des renseignements du présent rapport.

Ce rapport peut faire référence à des documents de tiers et à des adresses ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont pas détenus ou contrôlés par la Banque. Ces références, adresses ou hyperliens vers des ressources de tiers sont fournis uniquement pour la commodité de la lectrice ou du lecteur, et le contenu de ces documents ou sites Web n'est pas inclus ou intégré par renvoi dans le présent rapport. La Banque n'assume aucune responsabilité à l'égard de ces sites Web ou de leur contenu, ni à l'égard de toute perte ou de tout dommage pouvant découler de leur utilisation. En outre, bien que la Banque estime que les données de tiers contenues dans le présent rapport ou utilisées pour fournir l'information sont raisonnables et fiables au moment de la publication du rapport, elle ne peut en garantir l'exactitude ou l'intégralité, ne les a pas vérifiées de manière indépendante et n'a pas évalué les hypothèses sous-jacentes.



Gestion du projet et rédaction : Équipe ESG et développement durable, Banque Nationale
Conception de la couverture : Penega communications inc.
Graphisme : Penega communications inc.
Traduction : TRSB et Services linguistiques de la Banque Nationale

^{MC} NA CAPITAL DE RISQUE et BANQUE NATIONALE MARCHÉS DES CAPITAUX sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada.
^{MD} MASTERCARD est une marque déposée de Mastercard International Incorporated. La Banque Nationale est un usager autorisé.
^{MD} INTERAC est une marque déposée d'Interac corp. utilisée sous licence.
[®] LEED — un acronyme pour Leadership in Energy and Environmental Design^{MD} — est une marque de commerce déposée du U.S. Green Building Council[®] et sous licence au Canada auprès du Conseil du Bâtiment Durable du Canada.
^{MD} BANQUE NATIONALE, le logo BANQUE NATIONALE, BANQUE NATIONALE DU CANADA, BNC, BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS, BNI et FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE sont des marques de commerce déposées de la Banque Nationale du Canada. Toute autre marque de commerce mentionnée dans ce rapport qui n'est pas la propriété de la Banque Nationale du Canada est la propriété de son détenteur respectif.
© Banque Nationale du Canada, 2026. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.